

Cent cinquante-neuvième session

159 EX/4

Partie I

PARIS, le 4 avril 2000

Original anglais/français

Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFERENCE GENERALE**

PARTIE I

**ASPECTS SAILLANTS DE L'EXECUTION DU PROGRAMME
ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION AU COURS
DES SIX DERNIERS MOIS DE L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999**

RESUME

Le présent rapport est destiné à informer les membres du Conseil exécutif sur l'état d'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

La première partie de ce document rend compte des principales activités entreprises et des principaux résultats obtenus pendant les six derniers mois de l'exercice biennal 1998-1999. Elle vient compléter le rapport d'activité pour les 18 premiers mois de l'exercice biennal présenté au Conseil exécutif à sa 157^e session dans le document 157 EX/4. Pris ensemble, ces deux documents offrent un bilan analytique de l'exécution du programme pendant l'exercice biennal 1998-1999.

La liste des principales activités (réunions, publications, etc.) mises en oeuvre entre juillet et décembre 1999 figure dans un document séparé (159 EX/INF.4). Les autres rapports demandés par le Conseil exécutif, lors de ses précédentes sessions, et traités dans le cadre du point 3.1 de l'ordre du jour provisoire, sont présentés dans le document 159 EX/INF.3.

INTRODUCTION

1. Le présent rapport, dont la version finale a été établie à la mi-mars 2000, porte sur les activités entreprises entre juillet et décembre 1999. Conformément à la nouvelle présentation adoptée pour le rapport précédent (155 EX/4), ce document comporte, pour chaque sous-programme, un tableau budgétaire, une analyse succincte de certains des principaux éléments de programme et une liste récapitulative des principales activités menées. S'agissant des services autres que les secteurs de programme, on a choisi de présenter certains aspects marquants. Dans un cas comme dans l'autre, on s'est efforcé de rendre compte des principaux éléments ou aspects du programme mis en oeuvre au cours des six derniers mois de l'exercice biennal 1998-1999. Le présent document complète le rapport d'activité pour les 18 premiers mois de l'exercice biennal présenté au Conseil exécutif à sa 157^e session dans le document 157 EX/4 ; examinés en parallèle, ces deux documents offrent un bilan analytique de l'exécution du programme pendant l'exercice biennal 1998-1999. La liste récapitulative des principales activités figure dans un document séparé (159 EX/INF.4).

2. En outre, comme l'a demandé le Conseil, des renseignements complémentaires sur certains thèmes ou activités spécifiques sont fournis dans le document 159 EX/INF.3. La deuxième partie du document 159 EX/4 contient les tableaux de bord fournissant des précisions sur la situation budgétaire de l'exécution du programme au 31 décembre 1999.

GRAND PROGRAMME I L'EDUCATION POUR TOUS TOUT AU LONG DE LA VIE

Programme I.1 - L'éducation de base pour tous

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Programme I.1	11.805.532	11.660.344	98,8

3. L'ensemble du programme est resté axé sur les activités de mobilisation, la réforme de l'éducation, le renforcement des capacités, l'élaboration et la diffusion de guides pour la création de matériels pédagogiques de base, le développement et le renforcement des partenariats. On a continué à donner la priorité à l'éducation des filles et des femmes et à l'Afrique. Des programmes comme Eduquer pour une culture de la paix, Eduquer pour un avenir viable et Apprendre sans frontières sont en cours d'intégration avec les programmes d'éducation de base dans les pays. L'UNESCO a accru le concours qu'elle apporte aux interventions faites en milieu scolaire sur des questions de société non inscrites au programme d'études, afin que l'éducation des enfants ait un caractère plus holistique.

4. Une contribution non négligeable a été apportée au bilan de l'EPT à l'an 2000 par des études thématiques, des ateliers et la préparation de réunions régionales. Les bureaux hors Siège ont spécialement participé à cette action. Ce processus d'évaluation de l'EPT a donné des résultats positifs : les partenariats ont été encouragés, les réseaux consolidés et les capacités humaines et techniques d'évaluation renforcées.

5. Les activités visant à **promouvoir l'éducation de la petite enfance** dans le cadre de l'éducation de base ont privilégié la diffusion des informations et des données, le développement des partenariats, l'instauration de la coopération interinstitutions et la mise en chantier de projets opérationnels. En matière de diffusion de l'information, les activités à signaler sont notamment les suivantes : établissement de la deuxième édition en anglais et en français du *Répertoire d'organisations de soins et d'éducation de la prime enfance dans les Etats arabes*, traduction des fiches d'information sur les questions de la petite enfance en arabe et en chinois et publication d'un manuel de formation en français (en coopération avec la Fondation Bernard van Leer, publié par les Presses de l'UNESCO).

6. Avec l'appui d'un Fonds-en-dépôt japonais, un projet sur "L'acquisition par l'enfant de compétences préscolaires à la maison", destiné à éduquer les parents, a été mis en route dans des centres communautaires du Laos, du Viet Nam, du Cambodge et de Mongolie. Un financement extrabudgétaire a été obtenu auprès de l'USAID pour renforcer les mesures en faveur de la petite enfance et les réseaux la concernant en Amérique latine par l'intermédiaire du CINDE (Centro Internacional de Educación y Desarrollo Humano - Colombie). Parmi les autres activités, on mentionnera la formation de 42 personnes en matière de développement du petit enfant en collaboration avec la Société d'amélioration de la santé féminine d'Égypte, l'octroi d'un soutien financier et technique au Réseau sur l'éducation et la protection de la petite enfance au Zimbabwe et le lancement d'une campagne de sensibilisation de la population à la question de la petite enfance au Malawi.

7. L'UNESCO a organisé en collaboration avec l'UNICEF des tables rondes sur la puériculture et l'éducation de la petite enfance dans le cadre de trois réunions régionales de bilan de l'EPT à l'an 2000 (Afrique, Asie-Pacifique et Europe-Amérique du Nord) et a élaboré, toujours en collaboration avec l'UNICEF, des recommandations régionales sur le même thème. Elle a également pris part à un atelier sur les indicateurs de l'éducation (New York, octobre 1999) et à la réunion des pays initiateurs du Sommet mondial pour les enfants (Genève, septembre - 30 octobre 1999), tous deux convoqués par l'UNICEF afin de promouvoir l'élaboration d'indicateurs sur la petite enfance.

8. En ce qui concerne l'**enseignement primaire**, l'UNESCO a continué de soutenir les réformes et elle a apporté une assistance technique aux programmes en cours en Argentine, au Nigéria, à Madagascar, au Mozambique, au Zimbabwe et au Ghana. Des ateliers et actions de formation ont eu lieu sur les problèmes de l'enseignement primaire propres au pays au Libéria, en Gambie, en Sierra Leone, en République centrafricaine, au Rwanda et dans la Fédération de Russie.

9. En ce qui concerne la réforme des programmes d'études, un atelier (Harare, 6-10 septembre 1999) a été organisé à l'intention des pays où une telle réforme est en cours (Zambie, Malawi, Mozambique, Afrique du Sud, Royaume-Uni, Australie et Zimbabwe). Les pays francophones d'Afrique ont organisé leur formation avec une aide financière de la Banque mondiale. La préparation de matériels d'enseignement sur les questions de nutrition a été engagée au Burundi. Des activités concernant le renforcement des capacités ont rassemblé 635 personnes - enseignants, directeurs d'écoles primaires et inspecteurs de l'enseignement primaire - au Burundi. Un atelier sous-régional (Afrique occidentale) s'est tenu à Dakar (19-22 novembre 1999 en vue d'établir un programme d'études sur la gestion démocratique et l'environnement pour application dans les écoles. Un autre atelier, tenu au Zimbabwe, a mis au point un "dossier sur la paix" à l'intention des enseignants du primaire. Aux Maldives, l'UNESCO a apporté son concours à des activités d'élaboration des programmes d'enseignement des mathématiques et de la morale.

10. Les actions de formation du personnel engagées ont surtout visé les enseignants et chefs d'établissement. Parmi les activités principales menées, on citera : des ateliers sur une nouvelle culture du comportement en classe (en Jamaïque et aux Bahamas), une étude sur l'opinion des enseignants quant au changement que le programme d'amélioration des établissements a pu apporter au climat de l'école (en Tanzanie) ; l'octroi d'un appui en vue de l'amélioration des infrastructures scolaires et de l'ouverture de nouvelles classes dans les établissements (en Bolivie) ; des stages sur les techniques d'évaluation à l'intention des enseignants du primaire (de la 1^{re} à la 7^e classe) et sur la préparation des maîtres à l'enseignement (aux Maldives) et une Conférence de la SAARC (Asie du Sud) sur la préparation des enseignants à l'enseignement élémentaire universel (26-30 avril 1999, New Delhi, Inde) qui a permis de lancer des projets menés en collaboration par les pays de la SAARC sur les programmes, les pratiques et les politiques relatives à la formation des enseignants.

11. Une Conférence panafricaine sur la Lecture pour tous (Afrique du Sud, 6-9 août 1999), organisée par l'UNESCO/DANIDA et d'autres partenaires, a rassemblé des éducateurs de 20 pays d'Afrique qui ont étudié les stratégies possibles pour promouvoir l'enseignement de la lecture en Afrique et populariser la lecture dans les villages et les problèmes que cela pose. Cette action s'est immédiatement traduite par une réunion nationale destinée à promouvoir la lecture au Nigéria.

12. Dans le cadre de l'**Initiative sur les matériels pédagogiques de base** patronnée par l'UNESCO/DANIDA, on a continué à aider les pays et les régions en organisant des réunions de planification et des séminaires nationaux de formation. Les participants à la deuxième consultation sur le livre qui s'est tenue en Ouganda (septembre 1999) ont constaté les progrès réalisés dans ce secteur depuis la première consultation de mai 1997 et approuvé la création d'un Conseil de promotion du livre dont ils ont élu le Comité exécutif. Dans d'autres pays, les réunions ont abouti à l'établissement de plans de formation qui sont en cours de mise en oeuvre. L'UNESCO a par ailleurs financé les voyages d'études de hauts fonctionnaires du secteur du livre du Burkina Faso qui se sont rendus au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali et en Guinée. Une brochure UNESCO/DANIDA/ADEA sur les expériences qui ont été faites pour mettre en place des mécanismes de coordination des activités de promotion du livre a été révisée. La Guinée, la Zambie et le Viet Nam ont adhéré à l'Initiative sur les matériels pédagogiques de base. Une étude thématique sur cette question entrant dans le cadre du bilan de l'EPT à l'an 2000 a été effectuée en étroite collaboration avec le Groupe de travail de l'ADEA sur les livres et le matériel éducatif.

13. Un total de sept ateliers ont été organisés pour former le personnel du secteur du livre à différents aspects de l'activité d'édition et renforcer les conseils de promotion du livre responsables dans les pays de la coordination des activités dans ce domaine. Deux de ces ateliers étaient des ateliers de formation de formateurs d'une durée d'une semaine : le premier, qui a eu lieu en Tanzanie, a réuni des participants du Malawi et de l'Ouganda ; le deuxième, qui a eu lieu en Namibie, visait à lancer un plan de formation complet de deux ans. En Tanzanie, en Ouganda et en Namibie, il s'est agi de développer les qualités d'écriture des auteurs de livres pour enfants. En Ouganda, l'atelier a porté sur la gestion et le référencement des livres de bibliothèque des établissements d'enseignement ; quant à l'atelier du Mozambique, il était consacré à l'examen du projet de guide à l'intention des membres du Conseil de validation des manuels qu'il est question d'établir dans le cadre de la réforme des programmes scolaires.

14. Dans le cadre du **Programme d'orientation, de conseil et de promotion de la jeunesse**, l'UNESCO, DANIDA, la Finlande et l'ISESCO ont copatronné l'organisation de deux séminaires sous-régionaux de formation de formateurs. Le groupe francophone réuni à Lilongwe, au Malawi, 40 participants de 14 pays (Botswana, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe et Zambie). Le stage de formation pour les pays francophones s'est tenu à Grand Bassam, en Côte d'Ivoire (22 novembre - 11 décembre 1999). La réunion, inaugurée par les ministres de l'éducation de la Côte d'Ivoire et du Mali, a rassemblé 32 représentants de neuf pays (Côte d'Ivoire, Rwanda, Burkina Faso, Mali, Niger, Guinée, Sénégal, Cameroun et Burundi). Il s'agissait de former des formateurs nationaux qu'organiseront ensuite des ateliers dans leur pays. Ce stage sera suivi d'un cycle d'orientation, destiné à apprendre aux formateurs régionaux à mieux conseiller et orienter les jeunes, à avoir une attitude non menaçante et à enseigner aux adultes.

15. Au moment de la 30e session de la Conférence générale, les ministres de l'éducation du Nigéria, du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe ont signé le cadre juridique relatif au Centre d'orientation, de conseil et de promotion de la jeunesse du Malawi. En décembre 1999, au moment de la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue en Afrique du Sud, la Sierra Leone, le Libéria, la Gambie et la Guinée ont officiellement adhéré au programme et l'Afrique du Sud et le Kenya ont signé le cadre juridique. Le Conseil a décidé d'élargir le champ d'activités du programme pour y inclure l'orientation et le conseil concernant les enfants devenus orphelins à cause du sida, l'entente raciale et la réinsertion des enfants soldats. Le Conseil a par ailleurs souligné la nécessité d'accélérer la création d'un centre permanent.

16. A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre), une table ronde sur les stratégies à mettre en oeuvre pour aider les enfants - en particulier les filles - qui ont perdu leurs parents à cause du sida a été organisée au Siège de l'UNESCO (14-15 octobre 1999). Les pays représentés étaient la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, le Botswana et la Zambie ; le Zimbabwe a pour sa part envoyé un rapport sur la situation dans le pays. L'ONUSIDA a accepté de coopérer avec l'UNESCO sur cet aspect du programme. Dans le prolongement de cette table ronde, le Botswana a organisé le premier forum de la jeunesse pour les orphelins (29 novembre - 3 décembre 1999) ; la centaine d'enfants venus de toutes les régions du Botswana qui ont assisté à ce forum ont pu préciser le type d'aide dont ils ont besoin. Des représentants du Zimbabwe, de la Zambie et du Malawi ont également suivi le Forum, l'idée étant d'organiser des forums similaires dans leur pays.

17. Dans le cadre du programme **Atteindre les exclus**, on a continué à chercher à mobiliser davantage de soutien en faveur de l'éducation des enfants en situation difficile (en particulier les enfants de la rue et les enfants qui travaillent) en s'attachant en particulier à faire connaître les expériences éducatives, à renforcer les capacités professionnelles des éducateurs et des travailleurs sociaux et en rédigeant et publiant des matériels didactiques. Un document sur les droits de l'enfant a été publié pour marquer le dixième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 40e anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration des droits de l'enfant. Une mallette de formation destinée aux éducateurs travaillant avec les enfants en situation difficile a été mise au point dans le cadre du programme de l'UNESCO d'orientation et de conseil pour l'Afrique. Elle comprend trois modules destinés à renforcer les capacités professionnelles d'un groupe d'éducateurs de base qui formeront ensuite d'autres éducateurs et travailleurs sociaux. On citera, parmi les autres activités, le lancement d'un projet pilote en Hongrie pour l'éducation et la promotion sociale

des membres de la minorité rom, la réalisation d'une analyse de situation du phénomène des enfants de la rue en Namibie et un atelier suivi par 20 garçons et neuf filles destiné à cerner les attitudes et opinions des enfants de la rue et des enfants qui travaillent envers l'éducation en Egypte. Au sujet du VIH/sida et de l'usage des drogues parmi les enfants de la rue, on a mis au point la méthodologie d'une future enquête et rédigé des matériels pédagogiques à l'intention des travailleurs sociaux et éducateurs guinéens.

18. S'agissant de l'**éducation intégratrice**, des efforts particuliers ont été déployés pour que l'intégration des enfants marginalisés et exclus bénéficie d'une priorité accrue dans la politique de l'éducation, dans le contexte du bilan de l'EPT à l'an 2000. Les activités relevant du projet extrabudgétaire "Ecoles intégratrices et programmes d'appui communautaire" ont surtout visé l'exécution de la deuxième phase des projets nationaux mis en route en 1998 dans 12 pays (Cameroun, République dominicaine, Egypte, Ghana, Inde, Madagascar, Maurice, Nicaragua, Paraguay, Viet Nam, Afrique du Sud et Yémen). Un soutien est apporté aux initiatives nationales afin de recueillir des données d'expérience sur l'éducation intégratrice et de tester de nouvelles façons de répondre aux besoins éducatifs spéciaux dans le cadre de l'enseignement ordinaire, de renforcer les capacités humaines et de faire la démonstration de pratiques nouvelles susceptibles d'être plus largement diffusées.

19. Un atelier sur Le renforcement des capacités pour soutenir l'éducation intégratrice, organisé au Mali (novembre-décembre 1999), a rassemblé quelque 35 formateurs d'enseignants de 10 pays d'Afrique francophone. Il s'agissait de renforcer l'exécution du projet au niveau national et de forger des liens entre les pays, de présenter des méthodes d'utilisation du manuel UNESCO de formation des enseignants appelés à répondre à des besoins éducatifs spéciaux en classe et de faciliter la discussion sur l'intégration scolaire. Un module sur le handicap, une vidéo de formation et un manuel sur le langage des signes destiné aux parents d'enfants sourds, aux éducateurs et aux travailleurs sociaux sont en préparation pour compléter le manuel de formation des enseignants de l'UNESCO. Enfin, dans le cadre d'une recherche-action internationale sur le thème "Définir une politique et une pratique intégratrices" en cours de réalisation au Brésil, en Inde, en Afrique du Sud et en Angleterre, on élabore des matériels sur l'établissement de politiques et de pratiques éducatives intégratrices transculturelles adaptées à différents contextes.

20. La **Journée internationale de l'alphabétisation** (8 septembre), célébrée dans de nombreux Etats membres, a été l'occasion de travailler avec les parties prenantes sur les questions et les tendances récentes de l'alphabétisation et d'éveiller davantage l'attention du public sur la question. Parmi les principales activités menées au cours des derniers mois de 1999, on citera : l'organisation d'un colloque, assorti d'une exposition, sur la dynamique de l'éducation non formelle à Johannesburg, Afrique du Sud (1er-4 décembre 1999), qui a formulé de nouvelles orientations et des principes d'action à l'intention du Groupe de travail sur l'éducation non formelle. Les participants, dont des organismes des Nations Unies, des ONG internationales, des partenaires bilatéraux et d'autres parties prenantes de l'éducation non formelle ont esquissé, après avoir passé en revue les activités réalisées dans ce domaine au cours des trois dernières années, le futur programme du groupe de travail. Un séminaire international d'experts sur l'alphabétisation et les femmes intitulé "Cap sur le XXI^e siècle" (Bangkok, Thaïlande, 10-14 décembre 1999), organisé avec l'aide du gouvernement des Etats-Unis, a fait le bilan des progrès accomplis et établi des projections concernant l'alphabétisation et l'éducation de base des femmes au XXI^e siècle.

21. Un atelier sur la transformation des écoles communautaires en communautés d'apprentissage ouvert (Ouagadougou, Burkina Faso, 12-14 juillet 1999) a bénéficié du concours de l'UNESCO, de l'UNICEF, de la Fondation Nuffield et de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique. Il a rassemblé 45 experts en éducation spécialisés dans les programmes d'éducation communautaire qui se sont fait part de leurs expériences concernant la constitution de communautés d'apprentissage ouvert et ont proposé la création d'un réseau virtuel sur ces communautés. Ils ont également proposé de tenir une table ronde à la Conférence mondiale de l'Association internationale d'éducateurs de communauté (15-20 août 1999) sur le concept de communauté d'apprentissage ouvert, nouveau point de référence pour les écoles communautaires.

22. Dans le cadre de la préparation du **Forum mondial sur l'éducation de Dakar**, une réunion panafricaine d'ONG sur l'évaluation de l'EPT à l'horizon 2000 (Johannesburg, Afrique du Sud, 2-4 décembre 1999) a été coorganisée par la Consultation collective d'ONG de l'UNESCO sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous (CC/NGO) et le Bureau de l'UNESCO à Harare, avec un appui particulier de Action Aid, Oxfam et de l'UNICEF. Les participants ont débattu des résultats du processus d'évaluation des ONG, ont repéré les principaux problèmes et élaboré des recommandations pour l'avenir de l'EPT. La réunion a adopté une Déclaration des ONG sur l'éducation pour tous en Afrique, recommandé un accroissement de la représentation régionale dans le programme CC/NGO et proposé que les ONG tiennent une réunion préparatoire en vue du Forum mondial sur l'éducation de Dakar. Il s'agirait dans le cadre de ces travaux préparatoires (i) de réaliser six études thématiques exposant le point de vue des ONG sur la participation de la société civile, l'égalité hommes-femmes, la liaison entre l'éducation non formelle et les autres secteurs de développement, les changements dans la politique d'éducation des adultes; le partenariat et le point de vue des enseignants et (ii) d'organiser plusieurs ateliers de renforcement des capacités pour les ONG nationales d'Afrique et d'Asie du Sud avec l'appui du gouvernement allemand. La réunion a également donné lieu à l'établissement de matériels de formation et à la formation de 90 ONG dans le domaine de l'établissement de projets, de la gestion et de l'évaluation.

23. Une assistance technique multiforme a été apportée aux comités nationaux créés en vue de l'évaluation de l'EPT à l'horizon 2000 dans le cadre d'ateliers nationaux, sous-régionaux et régionaux qui s'adressaient plus particulièrement aux statisticiens et planificateurs de l'éducation. La plupart de ces activités ont été organisées par le canal de groupes consultatifs techniques régionaux, ce qui a permis d'engager dans l'action un large éventail de partenaires de l'EPT. La 12e Réunion du Comité directeur du Forum EPT s'est tenue du 4 au 6 octobre 1999 et a été essentiellement consacrée à la préparation du Forum mondial sur l'éducation.

Programme I.2 - Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
I.2.1	3.111.280	3.123.781	100,4
I.2.2	3.371.326	3.361.777	99,7
I.2.3	4.549.602	4.502.893	99,0
Programme I.2	11.032.208	10.988.451	99,6

24. La seconde priorité de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation est d'encourager à renouveler, diversifier et développer les systèmes, programmes et processus éducatifs dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie pour leur permettre de mieux s'adapter aux transformations sociales et aux défis du XXI^e siècle.

1.2.1 - Stratégies éducatives pour le XXI^e siècle

25. Le rapport de la **Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle** (*L'éducation : un trésor est caché dedans*) demeure l'un des principaux textes faisant autorité en matière d'apprentissage tout au long de la vie et continue de susciter un intérêt mondial. Cinq nouvelles versions linguistiques ont été publiées dans la seconde moitié de 1999 (indonésien, croate, basque, grec et tchèque). La table ronde "Passerelles entre apprentissage et vie active", organisée pendant la 30^e session de la Conférence générale, a inspiré la réflexion ultérieure sur la base de ce rapport.

26. Le **Rapport mondial sur l'éducation 2000**, cinquième édition de cette publication bisannuelle, qui a pour thème "Le droit à l'éducation : vers une éducation pour tous tout au long de la vie", et dont la préparation se poursuit conformément au calendrier prévu, devrait paraître en mai 2000.

27. Au cours de la période passée en revue, le **Centre de documentation et d'information** du Secteur de l'éducation a mené une large gamme d'activités, diffusant plus de 90.000 publications, vidéos et documents. Une exposition de matériels éducatifs a été organisée pendant la 30^e session de la Conférence générale. L'UNESCO a également participé au Salon de l'éducation (Paris, novembre 1999) et organisé le Salon du livre de la jeunesse à Montreuil (France) en décembre 1999.

28. L'action menée dans le cadre de l'**Initiative "Apprendre sans frontières" (LWF)** a surtout consisté à fournir une assistance et un soutien pour l'élaboration du bilan de l'EPT à l'an 2000 en Afrique, en vue plus particulièrement de promouvoir une nouvelle approche de l'apprentissage dans le contexte africain au XXI^e siècle. Au cours des six derniers mois de l'exercice biennal, la mise en place du projet "Les jeunes du monde dialoguent", visant à susciter un dialogue avec et entre les jeunes sur tous les aspects de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société de l'information et du savoir, s'est poursuivie avec succès.

29. Dans le cadre des **services consultatifs et services du soutien en amont**, un rapport sur la reconstruction du système éducatif au Soudan a été établi ; un séminaire de formation de hauts responsables du Ministère de l'éducation d'Albanie à l'élaboration de politiques éducatives a eu lieu au Siège de l'UNESCO ; des membres du personnel ont été désignés pour être détachés auprès du Département de l'éducation de l'UNMIK (Mission des Nations Unies au Kosovo) et des réunions d'information ont été organisées à leur intention. Une consultation nationale sur la réforme de l'enseignement supérieur a été organisée dans la Jamahiriya arabe libyenne et, en Irak, le champ de la coopération en matière d'éducation a été défini et une assistance fournie pour la construction d'un modèle type d'école secondaire de filles. Au Gabon et en Arabie saoudite, l'UNESCO a apporté sa contribution à la formulation des politiques nationales de l'éducation. Elle a aussi aidé le gouvernement du Tchad à préparer la Table ronde des donateurs d'aide au développement de l'éducation, prévue en janvier 2000, et l'Arabie saoudite, le Maroc et la Palestine à élaborer des normes nationales pour leurs bâtiments scolaires. L'assistance technique fournie à la Palestine a permis de reconstruire cinq des 17 écoles prévues. Une formation a été assurée dans le cadre du projet de restauration de Probota, en Roumanie, avec la participation de 150 étudiants de 13 pays.

1.2.2 - Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel

30. En ce qui concerne l'**enseignement secondaire**, les activités de suivi de la réunion de consultation interinstitutions sur la réforme de l'enseignement secondaire et les politiques de jeunesse se sont intensifiées. Les paramètres d'un futur site Web consacré à la réforme de l'enseignement ont été mis au point.

31. Un atelier sous-régional de formation des dirigeants des syndicats d'enseignants africains a été organisé à Niamey (Niger) du 4 au 8 octobre 1999 ; il s'agissait d'encourager un dialogue constructif entre ces dirigeants, les responsables de l'éducation, la Banque mondiale, l'OIT et les bureaux de l'UNESCO sur la réforme de l'éducation. Les résultats de cet atelier sont actuellement évalués par les divers partenaires dans la perspective d'une initiative analogue dans d'autres sous-régions.

32. La cinquième Conférence internationale sur l'éducation de l'ACEID (Bangkok, Thaïlande, 16-19 décembre), consacrée à la réforme de l'apprentissage, des programmes et des méthodes pédagogiques, a défini les grandes lignes de l'action future à mener par l'UNESCO pour compléter l'aide à la réforme des programmes de l'enseignement secondaire que l'ACEID apporte aux Etats membres, afin notamment de faciliter le passage à la vie professionnelle. La possibilité d'appliquer à d'autres régions le modèle ACEID de conférences régionales et de suivi à l'échelle nationale dans un certain nombre de pays sera examinée. Dans le cadre des préparatifs de la réunion de PROMEDLAC, en juillet 2000, des plans ont été établis en vue d'une étude au niveau ministériel sur la réforme de l'enseignement secondaire.

33. Dans le domaine de l'**enseignement scientifique et technologique**, l'UNESCO s'est essentiellement attachée à promouvoir une approche intégrée et interdisciplinaire de l'enseignement scientifique, notamment en mettant au point et en produisant le Jeu de matériels didactiques concernant l'enseignement scientifique et technologique. Au cours de la 30e session de la Conférence générale, diverses approches et initiatives ont été exposées aux participants : initiation pratique à la science, reprise des activités de l'UNESCO en matière d'éducation sanitaire et nutritionnelle, Projet Méditerranée du Sud-Est (SEMPEP), collaboration accrue avec les réseaux régionaux et sous-régionaux d'enseignement scientifique et technologique en vue de la définition et de la planification des activités pour le prochain exercice biennal et intensification des échanges d'information, grâce à un site Web renforcé et à deux numéros de *Connexion* consacrés à l'action de l'UNESCO en matière d'enseignement scientifique et d'éducation sanitaire et nutritionnelle. En ce qui concerne le projet spécial "Formation scientifique, technique et professionnelle des jeunes filles en Afrique", les résultats obtenus au cours des deux premiers exercices biennaux ont fait l'objet d'une synthèse dont le texte a été diffusé, et un plan d'action pour le troisième et dernier exercice biennal a été élaboré.

34. Dans le cadre du programme d'**éducation préventive**, la mobilisation des décideurs et le renforcement des capacités nationales se sont poursuivis. Le Jeu de matériels didactiques sur l'éducation sanitaire à l'école a servi de matériel de base à plusieurs ateliers nationaux de formation à l'intégration de la prévention du VIH/sida dans les programmes scolaires. L'UNESCO a par ailleurs apporté son soutien à la Campagne internationale auprès des jeunes contre l'abus des drogues et a fourni son aide pour la mise en oeuvre de programmes de prévention du VIH/sida dans neuf pays (Brésil, Cambodge, Honduras, Inde, Kazakhstan, Mexique, République dominicaine, Zambie et Zimbabwe) ainsi que pour la formation des enseignants à l'intégration des problèmes relatifs au VIH/sida dans les programmes. L'Unité

de l'éducation préventive a également coordonné la Campagne internationale pour un XXI^e siècle libéré des drogues et recueilli 2.400.000 signatures supplémentaires en faveur de la Charte des jeunes.

35. Dans le domaine de l'**enseignement technique et professionnel**, l'essentiel des activités a consisté à assurer une large diffusion aux recommandations du Deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel, tenu à Séoul (République de Corée) du 26 au 30 avril 1999. Le site Web UNEVOC (www.unevoc.de) a été mis à jour et l'on peut y consulter le texte intégral des documents du Congrès ; la mise en place d'un site Web interactif conçu pour aider les Etats membres à élaborer et mettre en oeuvre des politiques et programmes nationaux est par ailleurs en cours. Une réunion régionale d'experts, tenue en décembre 1999 à Islamabad (Pakistan) a porté sur la mise au point, conformément aux recommandations du Congrès de Séoul, d'un modèle d'enseignement technique et de formation professionnelle pour la région Asie-Pacifique. Les experts, tout en reconnaissant l'intérêt de cette démarche, sont parvenus à la conclusion qu'un modèle unique ne semblait pas suffire à prendre en compte la diversité de la région. Aux termes d'un Accord de fonds-en-dépôt signé en décembre avec le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, 550.000 dollars des Etats-Unis seront disponibles au cours des quatre prochaines années pour des activités de suivi. Des négociations sont également en cours en vue de la création à Bonn du Centre international pour l'enseignement technique et la formation professionnelle. Le Forum électronique UNESCO-UNEVOC (E-Forum) a été développé plus avant, et relie aujourd'hui près de 300 professionnels dans environ 85 Etats membres et 25 organisations internationales. Le Réseau mondial UNEVOC, avec UNESCO-UNEVOC Berlin pour centre serveur, compte désormais 202 centres UNEVOC dans 135 Etats membres de l'UNESCO. Une version pilote d'un système de gestion mondiale des connaissances en matière d'enseignement technique et professionnel, mise au point avec une société de services et de conseils en informatique à l'échelle mondiale et l'Institut fédéral allemand pour la formation professionnelle sera testée en 2001. L'Organisation internationale du travail (OIT) et la Banque mondiale participent à cette entreprise.

36. La diversification de systèmes d'enseignement secondaire par l'**utilisation de la formation à distance et des technologies de l'information et de la communication** a été poursuivie tenant compte de deux facteurs essentiels au développement de la scolarisation en Afrique : d'une part, en élargissant le partenariat avec les organisations de parents d'élèves et de l'autre, par l'amélioration de la gestion des écoles et leur partenariat au niveau local. Un projet pilote sous-régional a été élaboré pour la mise en réseau d'un nombre limité de lycées pilotes dans des pays de l'Afrique de l'Ouest bénéficiant du Réseau africain de formation à distance (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Sénégal, Togo), tous confrontés à un doublement prévisible des effectifs dans la décennie à venir.

37. Les activités portant sur les communautés virtuelles d'apprentissage menées conjointement par le Secteur de l'éducation et le Secteur de la communication, de l'information et de l'informatique ont été axées sur la mise au point, sous forme préliminaire, de la base de données sur l'utilisation de l'Internet à des fins éducatives et la comparaison du potentiel éducatif de certains outils de la réalité virtuelle afin d'évaluer les besoins en matériels et logiciels pour la mise au point expérimentale d'applications éducatives. Il est prévu de procéder en 2000 à des consultations avec différents partenaires dans le cadre du renforcement du projet IMAGIN. Les deux secteurs ont mis au point un plan d'action conjoint visant à encourager l'éducation aux médias, conformément aux décisions pertinentes de la 29^e session de la Conférence générale et aux recommandations de la Conférence de Vienne

sur "L'éducation à l'heure des médias et du numérique" (avril 1999). Les actes de la Conférence de Vienne ont été publiés et une étude majeure sur les programmes d'éducation aux médias de l'UNESCO est en cours de finalisation, une autre sur l'éducation aux médias dans le monde étant en cours de préparation.

1.2.3 - Enseignement supérieur et développement

38. Une stratégie a été mise en place pour donner l'impulsion voulue à l'action de suivi de la **Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (CMES)**. Elle repose notamment sur un réseau mondial de 400 points focaux, un comité international de suivi (60 experts) et cinq comités régionaux (60 experts) qui permettent aux spécialistes de rester en contact, de suivre les initiatives prises et de stimuler l'action aux niveaux national, régional et international. Les archives électroniques contenant les 600 documents concernant la Conférence peuvent être consultées sur le site Web de la CMES (www.unesco.org/education/educprog/wche/index.html) et un Forum mondial de l'enseignement supérieur, qui permettra un échange par voie électronique, est en cours de planification. Un dossier consacré aux débats de la CMES et aux travaux de ses commissions a été publié avec l'aide du Royaume-Uni. Des stratégies spécifiques ont été mises au point avec certains groupes, notamment le Comité international et les Comités régionaux de suivi, la Consultation des ONG (57 organisations qui touchent 25 millions de personnes), ainsi qu'avec des étudiantes et femmes diplômées, le but dans ce dernier cas étant de promouvoir l'égalité entre les sexes dans l'enseignement supérieur.

39. Le **programme UNITWIN/chaïres UNESCO** a continué de se développer. Au 31 décembre 1999, on comptait plus de 460 chaires UNESCO et réseaux UNITWIN. L'UNESCO s'emploie à répondre aux attentes des Etats membres et de leurs institutions d'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne l'amélioration et la rationalisation des procédures de création de nouvelles chaires, ainsi que la gestion et la coordination du programme au sein du Secrétariat. En décembre 1999, les réseaux UNITWIN et les chaires UNESCO ont été invités à soumettre leurs rapports annuels d'activité. Après le 30 mars 2000, ces rapports, s'ils sont approuvés, seront diffusés par l'intermédiaire d'une page Web consacrée au programme UNITWIN (www.unesco.org/education/educprog/unitwin/index.html). Un nouveau Répertoire des chaires et des réseaux (édition 1999) a été produit et mis à la disposition des délégations à la 30e session de la Conférence générale.

40. En ce qui concerne la **formation pédagogique**, des projets extrabudgétaires ont bénéficié d'un soutien dans une douzaine d'Etats membres (Afghanistan, région arabe, Asie centrale, Erythrée, Jamahiriya arabe libyenne, Irak, Lettonie, Mauritanie, République démocratique populaire de Corée, Somalie, Syrie et Tadjikistan). Dans le cadre du projet "School of Universal Language" (SOUL), deux ateliers de formation pédagogique ont été organisés en coopération avec l'Organisation du baccalauréat international (en Afrique du Sud en juin 1999 et en Autriche en juillet 1999). Soixante-dix écoles internationales appartenant au Réseau du baccalauréat international ont participé, à la Holy Trinity Church de Londres (Angleterre), à un office de réconciliation pour les enfants du Kosovo. A la suite de cet office, l'église a procédé à une collecte de fonds à l'appui des efforts de reconstruction du système éducatif du Kosovo.

Instituts de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation

41. Conformément à leurs statuts, les instituts ont présenté à la 30e session de la Conférence générale des rapports distincts sur leurs activités (voir doc. 30 C/REP.1 pour le BIE ; 30 C/REP.2 pour l'IPE ; 30 C/REP.3 pour l'IUE ; 30 C/REP.6 pour l'ITIE et 30 C/REP.23 pour l'IIRCA). Un bref récapitulatif des principales autres activités menées par ces instituts au cours du dernier semestre de 1999 figure dans la liste des activités (159 EX/INF.4).

GRAND PROGRAMME II LES SCIENCES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Programme II.1 - Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences exactes et naturelles

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Programme II.1	11.675.098	11.641.112	99,7

42. La **Conférence mondiale sur la science** (Budapest, Hongrie, 26 juin - 1er juillet 1999) a été l'événement majeur organisé dans le cadre du grand programme de l'UNESCO sur les sciences au service du développement pendant l'exercice biennal 1998-1999. La Conférence générale, à sa 30e session, a fait pleinement siennes les recommandations de cette conférence - énoncées dans la Déclaration sur la science et l'utilisation du savoir scientifique et l'Agenda pour la science - Cadre d'action -, lesquelles ont été diffusées le plus largement possible dans les Etats membres, sous forme imprimée. Le Secrétariat a pris des dispositions pour coordonner les activités de suivi de la Conférence et veiller à leur bon déroulement. Un Comité directeur intersectoriel a été créé et des consultations sont actuellement menées afin de mettre en place un mécanisme qui coordonnera les efforts internationaux visant à l'efficacité de ce suivi, ainsi que le lancement de nouvelles initiatives. L'UNESCO a organisé une première action régionale de suivi en réunissant à son Siège, le 6 novembre 1999, des ministres et des spécialistes chevronnés de la politique de la science des pays d'Europe centrale et orientale pour débattre de la coopération européenne à la recherche scientifique.

43. Le programme I.1 a pour principaux objectifs de renforcer les capacités nationales en matière d'enseignement universitaire et de recherche de pointe en sciences fondamentales et dans les disciplines de l'ingénieur, de favoriser l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et d'encourager la coopération régionale et internationale au service du progrès scientifique et de l'application des technologies.

44. Dans le domaine **des disciplines de l'ingénieur, des sciences et de la technologie**, les activités de formation ont consisté en une série de cours/ateliers, organisés par des bureaux hors Siège et des chaires UNESCO dans les Etats membres : une troisième conférence/atelier a notamment été organisée à Xi'an (octobre 1999) par la chaire MHI/UNESCO de Chine et un quatrième atelier à Bangkok (janvier 2000) par la chaire Kubota/UNESCO de Thaïlande. Deux nouvelles chaires UNESCO parrainées par des entreprises (la chaire HIJ/UNESCO et la chaire Obayashi/UNESCO) ont été créées et une proposition a été formulée en vue du lancement d'un grand projet intitulé "Décennie internationale du progrès des sciences de

l'ingénieur". Un atelier du programme USEE sur le thème "Concevoir et dispenser des cours de sciences et d'ingénierie sur le World Wide Web", qui s'adressait spécifiquement aux femmes des Etats arabes, s'est tenu à Ismailia (Egypte, novembre 1999) et deux ateliers de formation aux stratégies de transfert des résultats de la recherche se sont déroulés à Lomé et Accra sous le parrainage conjoint de l'UNESCO et du CRDI.

45. Dans le domaine de l'**enseignement scientifique universitaire**, une coopération avec l'American Chemical Society (ACS) a permis de livrer encore 40 tonnes d'ouvrages et revues scientifiques à des universités de pays africains ; par ailleurs, de jeunes chimistes de la République tchèque ont reçu une formation dans des universités américaines grâce à des bourses.

46. Des malettes **UNISPAR** sur "l'innovation pour le développement" ont été élaborées ; les manuscrits ont été mis au point en vue de leur publication en l'an 2000. Des brochures de l'UNISPAR destinées à promouvoir deux de ces malettes (Innovation pour le développement (en anglais et français) et Elaboration d'indicateurs sur la participation des femmes et des hommes en ingénierie, science et technologie) ont été établies et diffusées.

47. Le programme relatif à l'élaboration d'un atlas des ressources énergétiques renouvelables a été établi en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des laboratoires nationaux de recherche, etc. L'Atlas des ressources en énergie éolienne de l'Asie et l'Atlas des ressources en énergie géothermique par pays qui sont en préparation dans le cadre de ce programme fourniront aux responsables de l'élaboration des politiques et aux décideurs des informations précieuses pour l'exploitation des énergies renouvelables.

48. Les activités menées par l'UNESCO dans le cadre du **Programme solaire mondial 1996-2005** ont compris la préparation d'un document intitulé "Programme solaire mondial 1996-2005 : Afrique - Mécanisme de mise en oeuvre", qui devrait être soumis à la réunion constitutive du Conseil solaire africain ; l'introduction et la mise à jour de 50 projets africains de haute priorité supplémentaires dans les documents du Programme solaire africain ; et la signature par le Recteur de l'Université du Bénin au Togo et le Directeur général, en août 1999, de l'Accord relatif à la chaire UNESCO sur les énergies renouvelables qui est en voie de création dans cette université.

49. Un dossier de projet complet sur le Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (GREET) a été établi. Il s'agit là d'un domaine où beaucoup reste à faire et où les besoins sont immenses. Les Etats membres ont en particulier besoin d'une aide pour achever la mise au point de leurs plans d'action nationaux. Le douzième cours d'été annuel sur "L'électricité solaire au service des zones rurales et isolées" a été organisé du 19 juillet au 6 août 1999 au Siège de l'UNESCO à l'intention de participants francophones. Ce cours d'été répond à un besoin réel des Etats membres et constitue un modèle d'activité suivie s'adressant aux décideurs, aux directeurs de projet, aux ingénieurs et aux techniciens dans le domaine en question.

50. En **physique**, le Comité scientifique et technique pour le projet d'installation d'une source de rayonnement synchrotron au Moyen-Orient a tenu deux réunions de travail du 19 au 22 août 1999, à la Berliner Elektronenspeicherring-Gesellschaft für Synchrotronstrahlung à Berlin. Ce projet s'intitule désormais "Rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient" (SESAME). Le Conseil international (provisoire) pour ce projet a également tenu sa deuxième session en décembre 1999.

51. Une réunion internationale sur l'organisation et le plan de financement du Centre international des plasmas magnétisés denses (ICDMP) a été organisée et le Comité scientifique international des plasmas magnétisés denses (CSI-ICDMP) s'est également réuni.

52. En **chimie**, le Conseil international pour la chimie (CIC) a tenu sa réunion annuelle à Berlin en août 1999, lors de l'Assemblée générale de l'Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA). Des centres satellites de l'Institut "Trace-Eléments" pour l'UNESCO de Lyon ont été créés au Mozambique, en République tchèque, en Tunisie, au Kenya et au Maroc et la réunion annuelle de tous les centres satellites a eu lieu à Lyon en septembre 1999. Le nouveau projet entrepris dans le cadre de la coopération UNESCO/UICPA sur les nouveaux matériels didactiques a démarré. La version française du Manuel prévu a été publiée. L'Université Charles, à Prague, a reçu des pays baltes et de l'Ukraine trois bourses pour l'étude de la chimie analytique. Le Colloque international UNESCO/IOCD s'est déroulé les 1er et 2 décembre 1999 à Bangkok.

53. Dans le domaine **des sciences biologiques et de la biotechnologie**, des bourses de voyage ont été accordées à des scientifiques et des chercheurs dans le cadre du Réseau régional de microbiologie et biotechnologie microbienne en Asie du Sud-Est.

54. Dans le domaine de la coordination des activités sida et de la coopération avec l'ONUSIDA, l'approche pluridisciplinaire de la lutte contre le sida développée par l'UNESCO a été accueillie favorablement par les partenaires au cours des différentes rencontres organisées pour la mise en place du Partenariat en Afrique. Dans le domaine de la promotion de la recherche, le projet de création d'un Centre de recherches biocliniques sur le sida en Argentine en coopération avec la Fondation mondiale recherche et prévention sida a été finalisé et devrait être signé dans les six premiers mois de l'an 2000. Un projet d'accord entre l'UNESCO, l'Institut des maladies tropicales Pedro Kouri et la Fondation mondiale a été finalisé en vue d'une coopération dans le domaine de la recherche sur le sida et visant à la formation du personnel dans les Caraïbes et en Amérique centrale.

**Programme II.2 - Progrès, transfert et partage des connaissances
en sciences sociales et humaines**

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Programme II.2	2.451.546	2.388.301	97,4

55. Dans le cadre de ce programme, la liste des publications et réunions (159 EX/INF.4) témoigne d'une activité normale des chaires UNESCO sur le développement durable, de la continuité de la publication de la *Revue internationale des sciences sociales*, de l'attribution des prix dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture. Cette activité est fortement relayée par les bureaux hors Siège, comme en atteste par exemple la décision prise lors de la réunion des 36 instituts Rajabhat (Ecoles normales de formation des maîtres), en Thaïlande, d'y promouvoir l'enseignement des sciences humaines et sociales, y compris celui des droits de l'homme, ou encore l'aide apportée aux activités du Conseil international des sciences sociales (CISS) par le Bureau de Caracas (XXIIe Congrès mondial de l'Association internationale des sciences économiques, Buenos Aires, 22-27 août 1999) ou celui de Bangkok. Quelques événements majeurs ont marqué ce semestre : la publication en juin du

premier *Rapport mondial sur les sciences sociales* a constitué un apport bienvenu aux travaux de la Conférence mondiale sur la science, avant de connaître une diffusion internationale favorablement accueillie. L'exposition "Cerdà : de l'origine au futur de l'urbanisme", présentée à l'UNESCO avec un catalogue qui la prolonge, a connu un réel succès et nourri un débat sur les problèmes urbains à la lumière des solutions apportées naguère à des problématiques semblables.

Programme II.3 - Philosophie et éthique

	Fonds alloués \$	Dépenses effectives \$	Dépenses effectives en % des fonds alloués
Programme II.3	1.746.039	1.680.178	96,2

56. Le programme II.3 se partage entre philosophie et éthique des sciences et des technologies. La Division de la **philosophie** a publié, en septembre 1999, *A Common Framework for the Ethics of the 21st Century*, et organisé une rencontre sur "Ethique universelle et valeurs asiatiques" à Séoul (4-6 octobre 1999), ainsi qu'une rencontre d'experts sur différents "Modèles de rencontres philosophiques", tenue au Siège les 9 et 11 septembre 1999. Les différentes chaires de philosophie - à Santiago (Chili), Tunis (Tunisie), Ankara (Turquie), Montréal (Canada), Caracas (Venezuela), Paris (France), Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), Séoul (République de Corée) - ont pour leur part assumé l'essentiel du programme de promotion de l'éducation philosophique pour la démocratie, à travers divers programmes de recherche et des conférences. La version anglaise des dix cassettes produites par la RAI sur l'histoire de la philosophie "The Roots of Philosophical Thought" est disponible depuis septembre.

57. En matière de **bioéthique et d'éthique des sciences et des technologies**, le programme s'est déroulé dans toutes ses composantes aux échéances prévues : la sixième session du Comité international de bioéthique (CIB) (7-9 octobre 1999), la première session du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) (11-12 octobre 1999) et la première session conjointe de ces deux organes, le 13 octobre, se sont tenues à Rabat (Maroc) à l'invitation du gouvernement du Royaume du Maroc, pour travailler au "Suivi de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme", et examiner le problème "Confidentialité et données génétiques". La Commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) a avancé ses travaux en matière d'eau douce. Le groupe de travail spécialisé s'est réuni les 31 juillet et 1er août 1999 à Almería (Espagne) et la sous-commission de la COMEST s'est réunie à Assouan (Egypte) les 27 et 28 novembre 1999. Un séminaire international sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique a été organisé les 10 et 11 septembre 1999 par la COMEST et l'Agence spatiale européenne (ESA), auquel ont également été associés le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de l'ONU (COPUOS) et le Comité de la recherche spatiale (COSPAR). L'UNESCO a participé à de nombreux colloques et rencontres scientifiques, notamment : le séminaire international "Biotechnologies et sociétés", tenu à Buenos Aires (Argentine) les 16 et 17 septembre 1999, dont les participants ont adopté la "Déclaration de Buenos Aires" sur la biotechnologie pour le développement social et économique ; et la consultation informelle sur "Ethical Issues in Genetics, Cloning and Biotechnology - Possible Future Directions for WHO", tenue par l'OMS à Genève (Suisse) les 15-17 décembre 1999, pour définir le rôle de

cette organisation en matière d'éthique dans les domaines de la génétique et des biotechnologies. L'UNESCO apporte son soutien à la réalisation, par l'Université de Paris-Sud, d'un CD-ROM multilingue sur les enjeux de la bioéthique destiné aux professeurs.

Programme II.4 - Sciences de l'environnement et développement durable

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
II.4.1	261.388	264.818	101,3
II.4.2	1.798.115	1.793.879	99,8
II.4.3	2.213.441	2.172.269	98,1
II.4.4	2.812.252	2.812.942	100,0
CSI	1.081.788	1.077.668	99,6
II.4.5	2.902.966	2.897.923	99,8
Programme II.4	11.069.950	11.019.499	99,5

II.4.1 - Coordination et promotion de la coopération interdisciplinaire et interinstitutions

58. L'intensification de la **coopération interdisciplinaire** entre les cinq programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux - PICG, PHI, COI, MAB et MOST - ainsi qu'avec les secteurs de programme s'est encore accélérée pendant les six derniers mois de la mise en oeuvre du 29 C/5. Les Présidents du PICG, du PHI, de la COI, du MAB et de MOST ont tenu leur quatrième réunion biennale à Paris les 4 et 5 novembre 1999 au cours de la 30e session de la Conférence générale.

59. La coopération interinstitutions s'est resserrée et l'UNESCO a augmenté dans ce cadre ses apports techniques, notamment à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'examen et l'évaluation quinquennaux de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement (New York, 27-28 septembre 1999), de la cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (Bonn, 25 octobre - 5 novembre 1999) et de la troisième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (Recife, Brésil, 15-26 novembre 1999). Les contributions de l'UNESCO à ces processus intergouvernementaux et interinstitutions sont venues essentiellement de l'ensemble de ses services s'occupant des sciences environnementales, certains éléments ayant été apportés par le Secteur de l'éducation (EPD) et d'autres secteurs de programme.

60. La coopération interinstitutions s'est également intensifiée dans le domaine du développement durable des régions montagneuses et de la préparation de l'Année internationale de la montagne, proclamée pour l'année 2002 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'UNESCO collabore étroitement avec la FAO (en tant que maître d'oeuvre pour le chapitre 13 - le chapitre "Montagnes" du programme Action 21 de la CNUED) et avec d'autres organismes aux activités préparatoires à cette Année. Elle a contribué à la préparation du Forum mondial de la montagne, organisé par l'Association nationale française des élus de la montagne (ANEM), qui se déroulera à Paris (la séance d'ouverture ayant lieu au Siège de l'UNESCO) et à Chambéry (France) du 5 au 12 juin 2000 sous le parrainage conjoint des

directeurs généraux de l'UNESCO et de la FAO et le haut patronage de M. Jacques Chirac, président de la République française.

II.4.2 - Sciences de la terre, gestion du système terrestre et risques naturels

61. Au cours du deuxième semestre de 1999, les 43 projets restant sur un total de 56 projets du **Programme international de corrélation géologique (PICG)** ont été mis en oeuvre et plus de 1.000 géoscientifiques et groupes de travail géoscientifiques de 132 pays y ont pris part. Le programme a beaucoup contribué au progrès général des connaissances géoscientifiques dans les Etats membres ; l'accent a été mis sur les projets d'un intérêt environnemental, économique et sociétal clairement défini portant notamment sur le climat passé et les changements planétaires, les processus géologiques à l'oeuvre dans la formation des minerais, les gîtes minéraux, l'archéologie et les objets de pierre, les risques sismiques et géologiques et le patrimoine culturel. Les 43 projets ont tenu leurs conférences ou ateliers de terrain qui ont rassemblé quelque 5.000 spécialistes venus de plus de 90 Etats membres. L'établissement d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un **Programme géoparc de l'UNESCO** a commencé.

62. Le **renforcement des capacités** en sciences de la terre et en gestion rationnelle du géoenvironnement s'est poursuivi afin d'assurer le recyclage et le perfectionnement des géoscientifiques des pays en développement. Quatre cours réguliers et six cours spéciaux, qui ont rassemblé près de 250 participants, ont été organisés sur les thèmes de la géologie, la géochimie et la géophysique, l'atténuation des retombées négatives de l'exploitation minière et l'utilisation judicieuse des ressources naturelles. Six échanges de professeurs de géologie appartenant à des universités latino-américaines ont bénéficié d'un soutien. L'établissement de maquettes pour la carte stratigraphique, la carte sismotectonique du monde, la carte métallogénique de l'Afrique et la carte métamorphique de l'Amérique du Nord, et l'organisation de la réunion du Comité de rédaction de la carte tectonique de l'Asie ont bénéficié d'un soutien.

63. En ce qui concerne les activités de traitement et de mise en réseau des **géo-informations** intéressant la gestion des ressources minières, un atelier s'est tenu en coopération avec l'UISG en Arabie saoudite. S'agissant des activités relatives à l'espace extra-atmosphérique, un effort spécial a été fait pour mettre en relief les activités de l'UNESCO pendant la Conférence des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique UNISPACE III (Vienne, Autriche, 19-30 juillet 1999). Des ateliers sur l'éducation et l'espace ont été organisés avec EURISY et la Stratégie d'observation mondiale intégrée. Les activités des différents projets relatifs aux Applications géologiques de la télédétection (GARS) en Afrique et en Asie ont également été présentées pendant UNISPACE III. Les activités de recherche GARS ont porté principalement sur l'utilisation de la télédétection dans les études des risques naturels concernant les volcans et les zones tectoniquement actives. Un soutien a été apporté à des ateliers de formation organisés en France et en Mongolie. On a continué à mettre en oeuvre un projet financé conjointement par le PNUD et le gouvernement égyptien visant au renforcement des capacités du Service égyptien des études géologiques et de l'Office national de télédétection et des sciences de l'espace, grâce à l'organisation de réunions d'experts, d'ateliers de formation, d'excursions et d'activités de formation en cours d'emploi.

64. Dans le cadre du projet spécial **Modernisation du traitement des géodonnées**, des préparatifs ont été entrepris pour faciliter l'accès à l'Internet dans le cadre du réseau PANGIS en Afrique et un premier atelier régional SANGIS s'est tenu (Bangkok, Thaïlande, 5-10 juillet 1999). La Conférence internationale sur les systèmes aquifères régionaux (Tripoli, Libye, 22-26 novembre 1999), activité interdisciplinaire associant la géologie et l'hydrologie, a abouti à l'adoption de la Déclaration de Tripoli qui recommande la poursuite de la coopération interdisciplinaire en matière de gestion des aquifères transfrontaliers.

65. Dans le cadre de la dernière phase de la **Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN)**, des efforts ont continué d'être faits pour renforcer la mise en réseau à l'échelon international grâce à la poursuite de projets d'atténuation des risques naturels dans la région arabe et méditerranéenne et dans certains pays d'Asie du Sud-Est, du Pacifique et d'Amérique centrale. Des concours ont été fournis aux fins d'évaluations des risques et de la mise en place de systèmes d'alerte rapide concernant tous les types de risques naturels ; un forum scientifique conjoint UNESCO-OMM a été organisé sur l'atténuation des risques naturels (Genève, Suisse, 5-9 juillet 1999). Dans le cadre d'un programme conjoint de l'UNESCO et du Bureau des études géologiques des Etats-Unis, des efforts ont continué d'être faits pour réduire les dommages potentiels imputables à l'activité sismique en Méditerranée orientale (RELEMER). Cette activité a été étendue à l'Asie grâce à l'organisation d'un atelier sur l'analyse sismique pour la région Asie et Pacifique (Manille, Philippines, 4-8 décembre 1999).

II.4.3 - Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)

66. Les principaux objectifs du MAB ont été poursuivis, à savoir renforcer la coopération internationale dans le cadre du Réseau mondial de réserves de biosphère grâce à la consolidation des réseaux régionaux (réunions, conseils, préparation des projets), entreprendre un examen périodique des réserves de biosphère tous les dix ans, promouvoir de nouvelles réserves de biosphère, notamment en tant qu'instrument de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique grâce à une action au Siège et hors Siège, renforcer les capacités en ce qui concerne les jeunes scientifiques et assurer la diffusion d'informations. Les bureaux hors Siège ont pu continuer à fonctionner normalement, mais il a fallu différer certaines activités du programme MAB en raison de difficultés financières. Les membres du Bureau du MAB ont tenu une conférence téléphonique pour décider de l'attribution des dix bourses du MAB pour jeunes scientifiques en 2000 et choisir le lauréat du Prix du Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement. Grâce aux nouvelles technologies, on peut organiser des réunions téléphoniques intergouvernementales de groupes restreints afin de prendre des décisions importantes à moindre frais pour l'Organisation et sans perturber l'emploi du temps des personnes concernées. Les contacts étroits du personnel hors Siège de l'UNESCO avec les spécialistes au niveau national ont permis d'accomplir beaucoup de progrès, mais des efforts soutenus demeurent nécessaires pour aider les Etats membres à mettre en valeur les réserves de biosphère existantes et à en désigner de nouvelles, consolider les réseaux régionaux de réserves de biosphère, notamment en utilisant les technologies de l'information, et contribuer à renforcer les capacités.

67. L'Ecole régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts tropicales (Kinshasa, République démocratique du Congo) a commencé à fonctionner : des cours sont organisés pour les 26 premiers étudiants originaires de pays africains, un laboratoire de cartographie SIG a été installé et un Comité consultatif international mis sur pied. Dix bourses du MAB pour jeunes scientifiques ont été attribuées à des jeunes

spécialistes d'Azerbaïdjan, du Chili, de la Chine, de l'Equateur, de la Fédération de Russie, du Ghana, de l'Ouganda, de la République de Corée, de la Roumanie et de la Thaïlande.

68. Le compte rendu de l'évaluation du Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EABRN) a été présenté à la sixième réunion de l'EABRN (Chine, septembre 1999) par le professeur KimK-G, de l'Université nationale de Séoul (République de Corée). Au cours de cette réunion, des discussions ont eu lieu avec le MAB-Chine sur la mise en place du Réseau chinois de réserves de biosphère (CBRN) et la consolidation du Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EABRN). Un soutien a été apporté au projet spécial sur la gestion des terres arides et semi-arides en Afrique.

69. Le projet relatif au Dniestr (Ukraine) a été mis en oeuvre à l'aide de fonds fournis par le Ministère de l'éducation et de la recherche de l'Allemagne (BMBF) au cours des deux dernières années. Les bons résultats obtenus ont incité le BMBF à financer une deuxième phase à compter de septembre 1999, pendant un an et demi, avec un apport total de 250.000 dollars. Le projet a pour principal objectif d'étudier l'écologie du Dniestr, en étroite coopération avec les scientifiques allemands de différentes universités.

II.4.4 - Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable

70. A sa 28e session, le Bureau du Conseil intergouvernemental du PHI (Siège de l'OMM, Genève, 13-16 septembre 1999) a pris connaissance des résultats de la Conférence mondiale sur la science, il a fait le point de l'application des 11 résolutions adoptées à la 13e session du Conseil intergouvernemental du PHI, passé en revue les activités du PHI-V et le projet de plan pour le PHI-VI, et examiné le suivi des principales recommandations de la Conférence internationale UNESCO-OMM sur l'hydrologie. Il a approuvé la préparation du Rapport mondial sur le développement des ressources en eau (WWDR) et a encouragé le PHI à participer activement à cette tâche, notamment en accueillant le Secrétariat du WWDR afin de l'aider dans ses préparatifs.

71. Une réunion consultative avec les membres du Groupe de travail consultatif de la Commission d'hydrologie de l'OMM s'est également tenue pendant la réunion du Bureau afin d'examiner et d'améliorer la coordination des programmes hydrologiques de l'UNESCO et de l'OMM, conformément aux recommandations pertinentes des organes directeurs du PHI/UNESCO et du PHO/OMM. Le Bureau du PHI s'est dit satisfait de la coopération existant entre les deux organisations. Les participants à la réunion conjointe ont également réfléchi à la nécessité de créer un programme mondial sur l'évaluation des ressources en eau évoqué dans Action 21.

72. L'UNESCO, en collaboration avec plusieurs partenaires internationaux et l'Institute of Hydrology du Royaume-Uni, a parrainé la réunion de l'Equipe spéciale chargée du projet HELP (l'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la politique) (Université de l'Arizona, Tucson, 23-27 novembre 1999). La tenue de cette réunion faisait suite à la recommandation de la cinquième Conférence internationale OMM/UNESCO sur l'hydrologie concernant la création d'une équipe spéciale chargée de définir une stratégie de mise en oeuvre de HELP.

73. Le projet de Vision mondiale pour l'eau, actuellement en cours, aborde de nombreuses questions relatives à la gestion des ressources en eau qui intéressent le siècle à venir ainsi que les mesures nécessaires pour assurer un approvisionnement suffisant et une utilisation satisfaisante de ces ressources. Les conclusions du projet, qui seront présentées au deuxième Forum mondial sur l'eau, en liaison avec la Journée mondiale de l'eau, devraient être particulièrement importantes pour l'UNESCO puisque le PHI est chargé de coordonner l'organisation des activités de célébration et de préparer la documentation nécessaire. La célébration de la Journée mondiale de l'eau, en étroite coopération avec le deuxième Forum mondial sur l'eau, offre donc une excellente occasion pour sensibiliser à la fois les responsables de la gestion de l'eau et les instances régionales aux consultations en cours sur la Vision.

Projet relatif à l'environnement et au développement dans les régions côtières et les petites îles

74. Dans le cadre de ce projet, un soutien a été fourni aux projets pilotes intersectoriels lancés dans différentes régions.

75. En **Afrique**, une assistance a été fournie à un étudiant en doctorat dans le cadre de la chaire UNESCO à l'Université de Dakar (Sénégal, novembre). Sur 14 étudiants, six seulement ont obtenu un diplôme dans le cadre de cette chaire (décembre), en partie faute de moyens financiers pour entreprendre des études de terrain. Dans le cadre du projet de lutte contre les inondations à Lagos (Nigéria), les activités de terrain concernant des canaux de drainage se sont poursuivies à Ikoyi et dans les îles Victoria.

76. Dans **les Etats arabes et la région méditerranéenne**, dans le cadre du projet "Développement urbain et ressources en eau douce : petites villes côtières", les actes du séminaire intersectoriel sur l'étude de cas de Mahdia (Tunisie) ont été finalisés (décembre). Dans la région adriatique, la deuxième campagne d'exploration archéologique des sites côtiers a été organisée (Omišalj, Croatie, août). Dans le cadre du projet pilote relatif à Alexandrie (Egypte), l'évaluation du site archéologique de Pharos et de la citadelle Qayet Bay a été menée à bien et un rapport sur la possibilité de créer un musée subaquatique a été établi.

77. Dans **les petits Etats insulaires en développement** des régions des Caraïbes et du Pacifique, un nouveau projet sous-régional (financé par la Banque de développement des Caraïbes), portant sur le renforcement institutionnel de la gestion des plages dans les pays membres de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales et dans les îles Turks et Caicos. Grâce à des visites de consultants à Saint-Kitts-et-Nevis (juillet, novembre), aux îles Vierges des Etats-Unis (juillet), aux îles Turks et Caicos et à Montserrat (décembre), (i) des manuels adaptés ont été élaborés sur la surveillance des plages et soumis aux organismes nationaux compétents ; (ii) un nouveau logiciel de surveillance des plages a été installé ; et (iii) du personnel national a été formé à l'utilisation et à la gestion des bases de données sur l'évolution des plages. Une mission interinstitutions s'est rendue à la Grenade (décembre) pour évaluer l'érosion des plages occasionnée par le cyclone Lenny et formuler des recommandations pour une remise en état des plages. Dans le cadre du projet pilote de "Portland Bight" (Jamaïque), un documentaire vidéo de 30 minutes a été réalisé en anglais et en créole à la fin de 1999 aux fins de diffusion auprès des associations de pêcheurs de la Jamaïque et de Haïti. Une étude socio-économique portant sur quelque 3.000 foyers a également été menée dans 12 communautés côtières de Portland Bight. Dans le cadre du projet pilote relatif au "golfe de Gonâve" (Haïti), le renforcement des associations locales de

pêcheurs s'est poursuivi. Une version simplifiée du code de pêche haïtien, ciblée sur les besoins particuliers de la population locale, a été traduite en créole.

78. Dans **la région du Pacifique**, les activités de développement local de la zone culturelle de Moripi sont axées sur les connaissances et les pratiques locales en matière de développement humain durable. Dans les villages de la zone urbaine de Motu-Koitabu de Port Moresby, les activités de la deuxième phase ont porté principalement sur la sensibilisation du public à l'impact de l'urbanisation et de l'expansion de la ville de Port Moresby, attirant l'attention des médias, des administrateurs de la ville et des responsables politiques nationaux. Un atelier de recherche-action sur le thème "Grandir dans les villes" (décembre), organisé en partenariat avec MOST, a permis de doter les jeunes concernés d'outils nouveaux pour cerner les problèmes urbains (sociaux et environnementaux) et leur a offert une occasion inédite de faire part de leur point de vue aux décideurs locaux.

79. Dans **la région de l'Asie**, dans le cadre du projet pilote relatif à la baie de Djakarta, deux marchés traditionnels ont mis en oeuvre un programme de gestion des déchets, avec le concours de la municipalité de Djakarta et une ONG locale, qui a permis de réduire la quantité de déchets organiques et de procurer aux habitants des sources de revenus alternatives. En coopération avec l'Institut indonésien de technologie, un document sur le profil des communautés des berges de l'Angke a été établi. Le bulletin mensuel indonésien *Laut-ku/My Ocean*, qui vise à encourager les élèves et les jeunes pêcheurs à acquérir des connaissances sur la biologie côtière, les problèmes côtiers et l'éducation à l'environnement, paraît depuis juillet. Dans le cadre du projet de fonds-en-dépôt UNESCO-PNUD sur la gestion des ressources côtières et le tourisme durable dans la baie d'Ulugan (île Palawan, Philippines), le profil socio-économique des communautés et des études sur l'utilisation traditionnelle des ressources et la culture des populations autochtones et sur le potentiel de tourisme durable dans cette baie ont été réalisés. Dans le cadre du projet pilote relatif au golfe de Khambay (Gujarat, Inde), une étude culturelle et socio-économique a été menée à bien pour vérifier l'impact de la population de travailleurs migrants du chantier naval d'Alang sur les villages côtiers voisins. La faune et la flore côtières ont fait l'objet d'une surveillance environnementale. Le projet pilote destiné à garantir les moyens de subsistance des Moken (île Surin, mer d'Andaman, Thaïlande), entrepris avec le concours de la COI et du Secteur de la culture, s'attache à renforcer les partenariats et le dialogue entre la population autochtone, les pouvoirs publics et les autres partenaires, afin de dégager des options de développement durable qui concilient les objectifs de conservation de l'environnement et les aspirations des Moken.

80. En **Amérique latine**, dans le cadre du projet BioPlata sur la biodiversité du Plata et de la région adjacente, les informations taxinomiques, biologiques et écologiques disponibles ont été rassemblées, vérifiées et entrées dans un système de données. Un CD de démonstration a été produit (juillet-décembre). Les participants à un atelier (août) venus d'Argentine, du Chili, du Brésil, des Etats-Unis et du Mexique sont convenus de la nécessité de créer une chaire UNESCO offrant un programme de formation sur la gestion durable des ressources naturelles renouvelables des régions côtières afin de remédier au manque de spécialistes qualifiés dans la région. Un plan pour un programme d'études postdoctorales, le renforcement des contacts universitaires et institutionnels et une chaire universitaire potentielle (Montevideo, Uruguay) a été esquissé.

81. Dans le cadre du **réseau nordique-baltique** sur le développement durable des ressources côtières, des activités de sensibilisation du public à un développement durable des côtes ont été lancées, en coopération avec le Secteur de la culture et le Système des écoles associées, par le biais du World Ocean Museum (Kaliningrad, Russie, août-décembre). La première phase d'une exposition côtière a été mise au point. Une formation à la gestion de l'environnement et au développement durable des régions côtières a été offerte aux administrateurs municipaux, responsables politiques, aux ONG et aux maîtres et directeurs d'écoles. Des études communautaires sur l'information, l'éducation et la communication relatives à l'environnement côtier ont été réalisées et un compte rendu a été établi pour deux municipalités ; des règles à suivre en matière d'environnement côtier sont en cours d'élaboration.

82. Sur la base des enseignements tirés des projets pilotes intersectoriels en liaison avec les chaires UNESCO, une cinquantaine d'exemples de pratiques côtières judicieuses pour un développement humain durable ont été dégagés dans le cadre d'un forum mondial multilingue créé sur le Web. Les textes et le logiciel ont été considérablement améliorés (août-septembre) afin d'encourager et de faciliter les échanges et les débats.

83. La mise en oeuvre conjuguée des projets pilotes sur le terrain, des chaires UNESCO et du forum sur le Web se révèle être un moyen efficace pour dégager, enseigner, échanger et tester sur le terrain des pratiques judicieuses en matière de développement côtier et de mode de vie insulaire durables. L'insuffisance des fonds alloués au titre du Programme ordinaire pour le deuxième semestre de 1999 a beaucoup entravé la fourniture d'un soutien actif à certaines activités intersectorielles dans plusieurs régions.

II.4.5 - Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO

84. La COI traite, en étroite coopération avec d'autres organisations des Nations Unies, de problèmes liés à l'environnement. Lors de la 20e session de l'Assemblée de la COI, en juillet 1999, l'ex-Commission de météorologie maritime (CMM) de l'OMM et le Système mondial intégré de services océaniques (SMISO) ont achevé de fusionner pour donner **une nouvelle Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM)**, qui constitue un mécanisme intégré et coordonné de gestion à l'échelle mondiale d'un système opérationnel d'observation de l'océan et de gestion des données. L'organisation de la transition entre les deux anciens organes et la nouvelle Commission technique intergouvernementale (JCOMM), qui se réunira pour la première fois en Islande au printemps 2001, a débuté lors d'une réunion qui s'est tenue à Saint-Pétersbourg (Russie) du 19 au 23 juillet. Le premier groupe d'experts relevant de la JCOMM s'est réuni à Genève du 6 au 8 décembre pour étudier les besoins en matière d'observation des mers polaires et autres régions recouvertes par la glace.

85. L'essor du **Système mondial d'observation de l'océan (GOOS)** et l'impact des sous-systèmes qui le composent continuent de croître à un rythme soutenu. Lors de la Première réunion d'annonce de contributions au GOOS (Paris, 5-6 juillet), 17 pays se sont engagés à consacrer au GOOS d'importants éléments de leurs systèmes nationaux d'observation, apportant ainsi une contribution considérable à la croissance du Système initial d'observation du GOOS. Le Réseau pilote de recherches par mouillages océaniques (de bouées) dans l'Atlantique tropical (PIRATA), parrainé par la COI, a fait ses preuves puisque les données qu'il fournit sont de plus en plus utilisées pour des prévisions météorologiques et climatiques opérationnelles en Afrique de l'Ouest et au Brésil. La conception d'un système d'observation du climat océanique a été réexaminée lors d'une grande conférence sur les observations

océaniques parrainée par la COI et d'autres organismes qui s'est déroulée à Saint-Raphaël, France, en octobre et à laquelle ont participé 300 personnes. Les participants à la conférence ont entre autres instamment prié les agences spatiales de poursuivre les observations indispensables et d'accorder une priorité élevée à la mise à l'eau de flotteurs-profileurs pour le projet Argo, ce qui permettra de mesurer la température et la salinité de l'intérieur de l'océan dans le monde entier. Ajoutés aux données satellitaires, ces profils amélioreront les modèles du comportement de l'océan et du climat. Les besoins des petits Etats insulaires en développement et des pays en développement eu égard au GOOS ont été examinés par les réunions du GOOS-IOCARIBE (Venezuela, 3-5 novembre 1999) et d'un groupe du GOOS pour l'océan Indien (Perth, 16-17 septembre 1999). Une réunion du MedGOOS qui s'est tenue à Rabat du 1er au 3 novembre 1999 a réuni 70 personnes venues des 18 pays méditerranéens. Lors d'une réunion organisée à Santiago en décembre, plusieurs grandes institutions océanographiques ont créé un Rassemblement pour l'observation de l'océan mondial (POGO), destiné à aider au développement et à la mise en oeuvre du GOOS. L'un des obstacles au plein succès des systèmes d'observation réside dans le fait que les bouées ne sont pas suffisamment protégées du vandalisme des navires de pêche, ce qui exige que l'organisation ou l'autorité compétente du système des Nations Unies prenne des mesures.

86. L'un des principaux résultats de l'**Expérience sur la circulation océanique mondiale (WOCE)** est que les modèles océaniques sont désormais largement reconnus comme des instruments essentiels. Les modèles et l'assimilation des données sont au coeur de certains programmes nouveaux parmi lesquels l'Etude sur la variabilité climatique et l'Expérience d'assimilation des données océaniques. Il convient de mettre davantage l'accent sur les comparaisons entre modèles et données par opposition aux comparaisons entre modèles, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les observations océaniques dans le cadre du GOOS.

87. La COI a contribué à deux rapports du **Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP)**, qui a tenu sa 29e session à Londres en août. Ces deux rapports sont intitulés : (i) *The State of the Marine Environment - Current major issues and emerging problems* (Etat du milieu marin - Principales questions actuelles et nouveaux problèmes) ; et (ii) *Land-based sources and activities affecting the quality and uses of the marine, coastal and associated freshwater environment* (Sources de pollution et activités terrestres qui altèrent la qualité du milieu marin et côtier ainsi que des eaux douces qui y sont associées et nuisent à leur utilisation). Ces deux rapports seront adoptés lors de la réunion du GESAMP qui se tiendra à Monaco en mai 2000. Par le biais du Programme d'évaluation rapide de la pollution (RAMP), la COI contribue à la mise au point de méthodes simples, sûres et peu coûteuses d'évaluation rapide des contraintes d'origine humaine subies par le milieu marin. A la suite d'essais sur le terrain réalisés au Brésil, un atelier de formation du RAMP s'est tenu au Costa Rica en septembre 1999.

88. Dans le domaine de la biologie, le **Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens (GCRMN)**, coparrainé par la COI, le PNUE, l'UICN et la Banque mondiale, a continué de se développer et couvre désormais le monde entier. Un important rapport intitulé *Status of the Coral Reefs of the World: 2000* (Etat des récifs coralliens dans le monde en l'an 2000), qui donnera un aperçu de l'état des récifs coralliens et des capacités de surveillance en la matière, est en cours de rédaction. La formation et la surveillance dans le cadre du GCRMN s'en inspirera à l'avenir. Les algues nuisibles sont néfastes à la santé humaine, aux pêcheries, à l'aquaculture et au tourisme. Lors de sa 5e session, en novembre, le Groupe intergouvernemental chargé d'étudier les efflorescences algales nuisibles (IPHAB) a

défini un plan de travail du programme HAB pour 2000-2001. Au cours de l'année, cinq cours et ateliers de formation HAB ont été organisés et 40 scientifiques ont reçu une formation.

89. Dans le cadre du programme sur l'**Echange international des données et de l'information océanographiques (IODE)**, une conférence a réuni du 1er au 4 novembre dans le Pacifique occidental 200 scientifiques et gestionnaires de données afin d'examiner les nouveaux défis que doit relever le système IODE dans la région et de définir les mesures à prendre pour le rendre plus efficace. La conférence a facilité l'établissement de nouveaux partenariats, l'échange d'informations et d'idées et la définition des orientations futures. La première phase du Projet international d'archéologie et de sauvegarde des données océanographiques (GODAR-I) s'est terminée par la Conférence internationale sur GODAR qui s'est tenue dans le Maryland en juillet. Une des principales réalisations de GODAR-I a été la diffusion de la World Ocean Database (WOD 98) et du World Ocean Atlas (WOA 98) qui contiennent des millions de données océanographiques et sont disponibles sur CD-ROM et en ligne. La COI contribue, par le biais de l'IODE, à l'élaboration de l'Atlas des océans de l'Organisation des Nations Unies, instrument numérique et interactif d'information, consultable sur CD-ROM et sur le Web, axé sur des problèmes fondamentaux et sur l'utilisation durable des ressources de l'océan. Coordonné par la FAO, cet Atlas est réalisé par les institutions du système des Nations Unies en collaboration avec d'autres organisations compétentes. Il est constitué à partir de documents existants provenant de diverses institutions des Nations Unies et des organisations participantes et sera mis à jour en coopération avec un éditeur privé. Les partenaires se sont réunis à Londres, en août 1999, afin de débattre des questions d'orientation; les représentants techniques se sont rencontrés à Rome en décembre 1999 pour discuter de questions techniques.

90. La COI continue d'accorder une place privilégiée à l'Afrique. Le **Réseau d'échanges de données et d'information océanographiques pour l'Afrique de l'Est (ODINEA)** a apporté son soutien aux centres nationaux de données océanographiques (CNDO) de la région de l'IOCINCWIO ainsi qu'à des stages de formation dans des centres de données des pays industrialisés et a organisé en 1999 l'atelier ODINEA (novembre-décembre). Elle a continué d'appuyer le Réseau de coopération régionale en matière d'échanges d'information scientifique (RECOSCIX) dans la région de l'IOCINCWIO; les institutions d'océanologie d'Afrique de l'Est ont reçu plusieurs ordinateurs, des crédits pour couvrir certaines dépenses opérationnelles, et l'accès à l'Internet et aux résumés des sciences aquatiques et halieutiques (ASFA). Des efforts particuliers ont été faits pour développer et renforcer le réseau RECOSCIX-CEA dans la région de l'IOCEA.

91. La COI a obtenu que tous les pays en développement aient gratuitement accès à la base de données "Résumé des sciences aquatiques et halieutiques" (ASFA) sur l'Internet, ce qui contribuera considérablement à faciliter la recherche océanographique dans ces pays. Les publications de la COI sont fournies gratuitement par le biais de l'Internet. Parmi les autres services Internet gratuits de la COI, on peut citer les logiciels scientifiques, les sites d'autoformation comme le dossier d'information de l'IODE (dont une version actualisée sur CD-ROM a été publiée en novembre 1999), le Répertoire mondial des spécialistes des sciences de la mer (et des eaux douces) (GLODIR) dont le nombre d'entrée a plus que doublé en 1999, le Répertoire international des bibliothèques et centres d'information sur les sciences aquatiques et marines, etc. Beaucoup de ces services et produits sont également disponibles sur CD-ROM. L'utilité de ces services croît à mesure que l'accès à l'Internet des pays en développement augmente. Le site Web de la COI est consulté environ 30.000 fois par mois.

92. Afin d'aider au **renforcement des capacités des pays en développement**, la COI a organisé 21 cours de formation, 13 ateliers et une opération de nettoyage des plages pour sensibiliser le public ; ces opérations ont été accueillies par 29 pays pendant cette période. Plus de 700 personnes venues de 91 pays ont participé à ces initiatives et 23 d'entre eux, venus de 13 pays, ont reçu des bourses de voyage (17) et de recherche/étude (6). Ces 700 personnes comprenaient des scientifiques, des étudiants et des élèves qui ont participé à des activités de formation sur des navires de recherche dans le nord-est de l'océan Atlantique, en mer Méditerranée et dans la mer Baltique sous l'égide de l'Université flottante.

93. Dans le cadre du **Programme de cartographie de l'océan (OMP)**, les premières feuilles de la Carte bathymétrique internationale de l'océan Indien occidental (IBCWIO) ont été imprimées en 1999 par l'Office allemand d'hydrographie. La préparation de la troisième version sur CD-ROM de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) s'est poursuivie.

94. Afin de contribuer aux préparatifs de la consultation ouverte de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer, prévu en mai 2000, la COI a apporté son soutien à une conférence sur la gouvernance des océans qui s'est tenue à Wilton Park, Royaume-Uni, du 3 au 5 décembre. Les participants y ont débattu du grave péril que les activités humaines et les changements climatiques font courir au milieu marin, de la nécessaire qualité de la science et de la recherche, du manque de crédits, de la non-application des règlements dans la pratique et de la nécessité de coordonner et d'intégrer les approches.

95. Un mémorandum d'accord a été rédigé afin de sceller la coopération entre la COI et l'Autorité internationale des fonds marins (ISBA) de l'UNCLOS. La COI a participé en qualité d'observateur à la session de l'Assemblée et du Conseil de l'ISBA (Kingston, Jamaïque, août 1999). La COI et le Bureau international d'hydrographie ont mis la dernière main au manuscrit de l'ouvrage intitulé "Continental Shelf Limits: the Scientific and Legal Interface" (Limites du plateau continental : l'interface scientifique et juridique), qui aidera les pays en développement à planifier des études du plateau continental et de leurs zones économiques exclusives.

Programme II.5 - Sciences sociales et humaines et développement social

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Programme II.5	4.026.325	3.955.624	98,2

II.5.1 - Transformations sociales et développement

96. Au titre de ce sous-programme, le **programme intergouvernemental MOST** a connu un temps fort, à mi-parcours de son développement. Nourrie par l'évaluation effectuée l'an dernier, par les délibérations de son Comité scientifique et de son Conseil intergouvernemental, enfin par celles du Conseil exécutif et de la Conférence générale, une révision d'ensemble du programme a conduit à en reformuler la stratégie, non pour l'infléchir, mais pour au contraire le concentrer plus fermement sur ses domaines prioritaires, valoriser les réseaux de recherche devenus productifs, et engager la partie principale de l'opération, qui consiste à faire que la recherche sur les transformations sociales participe mieux de la

formulation et de la conduite de politiques propices au développement humain. Parallèlement à cette reformulation stratégique et à cette validation des résultats obtenus jusque-là, les réseaux de recherche sont demeurés actifs, par des rencontres scientifiques, des publications, la constitution de bases de données et la participation au transfert de savoirs et connaissances. La liste des activités (159 EX/INF.4) en témoigne, la vie des réseaux est active et productive : au Cap-Vert avec le projet de la Mairie de Tarrafal, en Inde, où le réseau UNDCP/MOST a tenu sa troisième conférence annuelle sur *Economic and Social Transformations Connected with the International Drug Problem* (New Delhi, 29 octobre-7 novembre 1999) ; à Saïda (Liban), où les autorités ont adopté le projet "Growing-up in Cities" comme une formule heureuse pour impliquer les jeunes dans le mouvement social ; à Tokyo, où le réseau Asie-Pacifique de recherche sur les migrations a tenu une conférence internationale sur les migrations dans la région. De même, l'expertise de MOST a été requise par les autorités lettones et le PNUD pour aider à mettre en œuvre le Programme national d'intégration sociale (Riga, octobre 1999 et février 2000) .

97. Le domaine de l'**éradication de la pauvreté**, qui mobilise tout le système des Nations Unies et, à ce titre, concerne l'UNESCO, trouve au sein du Secteur SHS deux ancrages majeurs, tous deux hautement intersectoriels : d'une part, une contribution scientifique et intellectuelle, illustrée par le n° 162 de la *Revue internationale des sciences sociales* "Policy Options for Social Development", ou la publication du livre *Repenser le développement : en finir avec la pauvreté*, issu d'une table ronde organisée au Siège de l'UNESCO par MOST, en décembre 1998. Plus opérationnellement, le secteur a coordonné et pour bonne part produit les contributions demandées à l'UNESCO pour la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le suivi de la Conférence de Copenhague, et réuni ainsi les éléments d'une vision pour l'Organisation quant à son rôle dans ce domaine. C'est à ce titre encore que le secteur a été invité à participer à la discussion (Stockholm, 10-11 février 2000), organisée par la Banque mondiale, de son projet de rapport mondial sur la pauvreté et qu'a été élaborée la proposition de stratégie d'ensemble dans ce domaine soumise à la présente session du Conseil exécutif.

98. D'autre part, le secteur conduit un certain nombre d'actions - par exemple sur le site de Yeumbeul (Sénégal) ou à Port-au-Prince (Haïti) dans le cadre du projet spécial "Les villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement" - qui visent à mettre au point des méthodes de lutte contre la pauvreté impliquant les pauvres eux-mêmes, et qui ont été présentées au colloque "Urban Poverty and Participatory Governance" à Los Angeles, Etats-Unis d'Amérique, en octobre 1999. De même, le projet MOST/DANIDA de développement intégré reposant sur l'action auprès des femmes dans huit villages du Burkina Faso continue-t-il d'apporter résultats et enseignements. A cet égard, le rattachement de l'Unité de Microfinance à SHS constitue un renfort substantiel, par les actions de cette nature dans lesquelles l'UNESCO rencontre un succès croissant, dont l'opération "Weaving Magic" de présentation et de promotion des œuvres de tisserands de onze pays d'Afrique à l'UNESCO (28 septembre-7 octobre 1999), a permis de prendre la mesure. La création, avec l'aide de la Banque mondiale, de l'Observatoire des conditions de vie des pauvres en Argentine donne un essor à la recherche régionale dans ce domaine, déjà soutenue par la formation de 320 hauts fonctionnaires dans le cadre de la coopération UNESCO/SIEMPRO, qui comporte également un volet de recherche et d'évaluation sur des programmes de développement. De même, à Tunis, le Bureau régional mène des actions de protection des enfants dans le quartier de La Goulette au titre de l'éradication de la pauvreté. Enfin, le centre d'échange d'information de MOST, qui développe des bases de données sur ce sujet, a remis, à l'occasion du séminaire "Comparative Research Programme on Poverty" (Amman, Jordanie, novembre 1999), le

premier prix sur les "Best Practices on Poverty Reduction Policies" à un groupe de chercheurs d'Inde, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. C'est ici l'occasion de signaler que la consultation de ce site sur l'Internet a connu un progrès très sensible au cours de ces derniers mois, traduisant l'intérêt qu'il rencontre, en partie du fait de la création de nouvelles sections sur les sociétés multiculturelles, notamment sur la diversité linguistique.

GRAND PROGRAMME III DEVELOPPEMENT CULTUREL : PATRIMOINE ET CREATION

Programme III.1 - Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
III.1.1	4.483.372	4.379.867	97,7
III.1.2	846.999	867.061	102,4
Programme III.1	5.330.371	5.246.928	98,4

III.1.1 - Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel

99. Les activités menées au cours du dernier semestre de l'exercice biennal ont concerné en majorité les PMA et se sont inscrites dans les stratégies culturelles des Etats bénéficiaires. La plupart de ces activités ne portaient pas sur la restauration des sites spécifiques mais répondaient plutôt à des objectifs importants à long terme, en particulier dans les pays en situation d'après-conflit. Un nouvel arrangement de partenariat mis en place avec le gouvernement français a permis d'octroyer une assistance financière aux projets suivants : Gestion des biens privés dans les centres urbains historiques en Europe orientale, restauration et conservation de la cathédrale Saint-Basile à Moscou (Fédération de Russie), et publication d'une brochure destinée à la mobilisation de fonds pour la restauration de la ville historique de Berat (Albanie).

100. Dans le prolongement de trois séminaires régionaux sur *la réhabilitation des centres historiques dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes*, le réseau SIRCHAL (Site international pour la réhabilitation des centres historiques en Amérique latine) a été mis en place pour relier entre eux les gestionnaires et les chercheurs qui s'occupent des centres historiques ; plusieurs projets de réhabilitation réussie ont été choisis pour servir de référence dans une étude qui paraîtra en mars 2000.

101. Dans le cadre des campagnes internationales de sauvegarde et d'autres projets pilotes de conservation, des contributions ont été apportées pour accroître la capacité institutionnelle des Etats membres de gérer leur patrimoine national et de mobiliser les moyens correspondants. Les activités de coordination pour la conservation du site d'Angkor se déroulent normalement et tous les projets opérationnels financés au moyen du budget ordinaire de l'UNESCO et de fonds-en-dépôt (Centre de documentation international, temples de Prasat Suor Prat, bibliothèque nord d'Angkor Wat, temple de Pre Rup) progressent.

102. Dans le domaine de la prévention des catastrophes, des informations techniques sur **le patrimoine culturel en danger** ont été diffusées aux Etats membres et aux partenaires actifs dans le monde entier. Plusieurs ateliers et réunions tenus en 1999, aux niveaux international, régional et national se sont fondés sur ces informations techniques pour évaluer l'efficacité des mesures de prévention actuellement appliquées.

103. Dans le cadre du Forum **UNESCO - Université et patrimoine**, une réunion de recteurs d'université tenue au Siège de l'Organisation en juillet 1999 a rassemblé 95 recteurs et doyens de 31 pays, qui ont adopté un pacte sur l'université et le patrimoine. Un séminaire international, auquel participaient des universités de 45 pays, s'est tenu en octobre 1999 à l'Université Al Akhawayn à Ifrane (Maroc); les participants ont adopté la déclaration d'Al Akhawayn. Ces deux réunions, auxquelles assistaient également des représentants de l'ICCROM, de l'ICOMOS, de l'ICOM, de l'IFLA, de l'UIA et de l'Union européenne, ont témoigné de l'engagement des universités en faveur de la conservation du patrimoine culturel et ont fourni au réseau du Forum des ressources supplémentaires pour ses activités futures.

104. Au cours de la période à l'examen, les activités portant sur le patrimoine culturel immatériel ont inclus, entre autres, l'élaboration d'un rapport contenant des recommandations concrètes sur les problèmes liés à la sauvegarde des cultures et des folklores traditionnels dans les pays en transition en Europe orientale et en Asie, la publication d'un guide pour l'élaboration de manuels scolaires axés sur l'enseignement de la musique africaine traditionnelle dans les écoles primaires, et l'organisation d'un forum sur le rôle des femmes dans la transmission du patrimoine culturel immatériel (Téhéran, République islamique d'Iran, 27-30 septembre 1999), qui a rassemblé des participants de 12 pays. Des musiciens d'une quarantaine de pays ont participé à des festivals organisés en Arménie et Ouzbékistan avec le soutien de l'UNESCO.

III.1.2 - Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

105. L'Assemblée générale des Etats parties à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, qui a tenu sa 12e session en octobre 1999, a adopté par consensus deux résolutions visant à améliorer la représentativité de la Liste du patrimoine mondial et à assurer une représentation équitable au sein du Comité du patrimoine mondial. Deux nouveaux Etats parties ont adhéré à la Convention du patrimoine mondial, à savoir : le Tchad en juin 1999 et Israël en octobre 1999. A sa 23e session, qui s'est tenue à Marrakech, Maroc, du 29 novembre au 4 décembre 1999, le Comité du patrimoine mondial a inscrit 48 nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial : 11 sites naturels, deux sites mixtes et 35 sites culturels. C'est la première fois que des sites du Nigéria, de Saint-Kitts-et-Nevis, d'Afrique du Sud et du Turkménistan figurent sur la Liste. La majorité des nouvelles propositions d'inscription continue de provenir des pays d'Europe occidentale.

106. Des projets de coopération avec la République démocratique de Corée, le Myanmar, la Mongolie et l'Ouzbékistan ont été conclus afin d'établir des listes indicatives et des dossiers de candidature de biens culturels de ces pays, ce qui rendrait la Liste du patrimoine mondial plus représentative. Des Etats parties à la Convention, comme la Malaisie, ont présenté en 1999 leur première candidature (les sites naturels de Gunung Mulu et du Parc national de Gunung Kinabalu).

107. Une réunion d'experts sur *Les paysages culturels d'Europe orientale* s'est tenue en septembre-octobre 1999 à Bialystok, Pologne. Vingt-cinq experts venus de 14 Etats d'Europe orientale parties à la Convention et des représentants des trois organismes consultatifs (ICOMOS, ICCROM et UICN) ont présenté des études de cas illustrant la diversité de la notion de paysages culturels en Europe orientale et leur situation dans l'actuel contexte de transition socio-économique.

108. Afin qu'ils puissent faire face aux dégâts dus aux catastrophes naturelles, une aide d'urgence a été fournie à El Salvador, au Honduras, au Nicaragua, à la République dominicaine, à l'Equateur, au Mexique et au Guatemala. En septembre 1999, l'*Atelier international de formation des gestionnaires de sites culturels d'Europe orientale et centrale inscrits sur la Liste du patrimoine mondial* s'est tenu à Veliky Novgorod, Fédération de Russie. La *Réunion des donateurs* pour le Site du patrimoine mondial de la Réserve de la ville-musée de Mtskheta (Géorgie), qui s'est tenue en septembre 1999, a reçu le soutien du Centre du patrimoine mondial. Le *Programme de revitalisation du centre historique de Vilnius* (Lituanie) portait sur des activités liées à la formulation des politiques, à la bonne gouvernance, à la participation des citoyens, à la responsabilisation et aux relations avec les investisseurs potentiels, à la rénovation urbaine et à la protection du patrimoine. Le Centre du patrimoine mondial est également en train d'exécuter un vaste programme de lutte et d'éradication des espèces envahissantes dans les îles Galapagos, qui sont un site du patrimoine mondial (Equateur). Ce projet sur quatre ans a été élaboré conjointement par le Centre et par la *Charles Darwin Foundation* (CDF) pour un montant de 3.999.850 dollars des Etats-Unis fourni par la *Foundation des Nations Unies* (Washington, D.C., Etats-Unis d'Amérique).

109. Reconnaissant que la Convention sur le patrimoine mondial offre des possibilités d'aide à la conservation de la biodiversité, la *Foundation des Nations Unies* a décidé de concentrer ses efforts sur 65 à 70 sites du patrimoine mondial qui se trouvent dans des pays moins avancés afin de leur attribuer une assistance financière pendant une période de trois à quatre ans à partir de l'an 2000. Le volume total des crédits versés au profit du patrimoine mondial naturel pendant cette période est évalué entre 30 et 40 millions de dollars des Etats-Unis. De plus, le *Fonds pour l'environnement mondial* (FEM) a décidé de considérer la désignation d'un site comme site du patrimoine mondial comme l'un des critères de sélection des projets à financer. Des négociations avec des établissements industriels opérant près du Parc national Lorentz (Indonésie), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1999, ont été entreprises afin de créer une dotation en vue de sa conservation. L'Australie a créé un pôle de coordination Asie-Pacifique pour les gestionnaires du patrimoine mondial de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. La coopération s'est poursuivie avec les donateurs bilatéraux aux fins de la conservation de biens du patrimoine mondial tels que la baie d'Ha Long (Viet Nam) et du Parc national de Sagarmatha (Népal).

110. Quatre nouveaux sites ont été ajoutés à la Liste du patrimoine mondial en péril en décembre 1999, à savoir : trois biens naturels, le Parc national d'Iguaçu (Brésil), le Parc national des monts Rwenzori (Ouganda) et le Parc national Salonga (République démocratique du Congo) et un bien culturel, l'Ensemble monumental d'Hampi (Inde). L'inscription du site du patrimoine mondial de la Vallée de Katmandou sur la Liste du patrimoine en péril est encore à l'étude.

111. Un plan d'action détaillé pour la région arabe sur les rapports périodiques relatifs à l'état de conservation des biens que doivent soumettre les Etats parties (en mettant l'accent sur l'organisation, les modalités d'exécution, le calendrier et le budget) a été préparé et présenté à la 23e session du Comité du patrimoine mondial en décembre 1999.

112. A la demande du Comité du patrimoine mondial, des missions conjointes IUCN-UNESCO de surveillance ont eu lieu au Parc national d'Iguaçu (Brésil), au Parc national de Canaima (Venezuela), au Parc national Sangay (Equateur) et dans le Sanctuaire des baleines d'El Vizcaino (Mexique). Une mission WHC-ICOMOS-UICN s'est rendue sur le site du Sanctuaire historique de Machupicchu (Pérou). Une conférence sur l'avenir du Parc national de Doñana" (Espagne) intitulée "Doñana 2005" a été organisée à Huelva (Espagne) du 4 au 8 octobre 1999 après la catastrophe écologique qui a frappé ce site.

113. Conformément au Plan stratégique pour les activités de documentation, d'information et d'éducation sur le patrimoine mondial, adopté par le Comité du patrimoine mondial, la quantité de documentation, tant imprimée que sous forme numérique, a été largement augmentée, ce qui vaut un meilleur soutien au Comité du patrimoine mondial et accroît la visibilité de la Convention. Le site Web du WHC est consulté plus d'1,5 million de fois par mois. De nouvelles feuilles, brochures et autres matériaux d'information sur divers aspects de la Convention ont été publiés afin de compléter l'ensemble de documents généraux d'information existants. Parmi les autres publications parues pendant la période considérée on compte une brochure intitulée *Periodic Reporting World Heritage ; The Desk Diary 2000* ; la *Lettre du patrimoine mondial*, qui paraît tous les deux mois ; WHNEWS ; et la *Revue du patrimoine mondial*, qui paraît tous les trimestres.

114. Afin de contribuer à faire connaître la Convention du patrimoine mondial et de collecter des fonds extrabudgétaires pour des projets spécifiques sur le terrain, un certain nombre de partenariats ont été établis avec des producteurs de films indépendants, des organismes de radiodiffusion et de télévision, des journaux renommés et des maisons d'édition ; on citera en exemple l'accord passé entre The Arts and Entertainment Television Networks (Etats-Unis d'Amérique) et l'UNESCO pour la production d'une série d'annonces publicitaires de service public concernant sur une sélection de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, qui sera diffusée dans plus de 50 pays. En outre, une campagne d'information du public portant sur le patrimoine mondial a été lancée en août 1999 grâce à un accord passé avec un journal italien le *Corriere della Sera*. En 1999, le Centre du patrimoine mondial a produit son premier film documentaire sur les procédures de préservation du patrimoine mondial.

Projet spécial "Préparation des jeunes à la promotion et à la préservation du patrimoine mondial"

115. Le Kit éducatif pour les enseignants consacré au patrimoine mondial, "Le patrimoine mondial et les jeunes", a été publié en espagnol et en arabe et il est actuellement adapté par plus de 700 écoles associées dans 120 Etats membres. Une série de 11 programmes sous-régionaux de formation des enseignants a été organisée pour faciliter l'introduction de l'éducation au patrimoine mondial dans les programmes d'enseignement du secondaire. En outre, un financement initial a été fourni en vue de l'établissement de versions du kit dans des langues nationales et de l'élaboration de plans d'action nationaux visant à faire participer les jeunes à des activités de conservation concrètes. La mise en place de réseaux régionaux dans le domaine de l'éducation au patrimoine mondial a encore progressé grâce au Forum des jeunes sur le patrimoine mondial consacré à la traite négrière transatlantique, qui s'est tenu au Sénégal en août 1999, et au premier Forum des jeunes des pays arabes sur le patrimoine mondial, qui a eu lieu au Maroc en novembre 1999. Ce projet spécial bénéficie du soutien de la NORAD, de la Fondation Rhône-Poulenc et du Fonds du patrimoine mondial.

Programme III.2 - Promotion des cultures vivantes

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
III.2.1	2.726.205	2.784.576	102,1
III.2.2	3.311.335	3.298.434	99,6
Programme III.2	6.037.540	6.083.010	100,8

III.2.1 - Créativité et droit d'auteur

116. La table ronde des ministres de la culture consacrée au thème "*La diversité culturelle face à la mondialisation*", tenue pendant la 30e session de la Conférence générale, a rassemblé 55 ministres. Dans leurs conclusions, les participants ont réaffirmé que la culture ne devait pas être reléguée au second rang derrière l'économie et ils ont souligné la nécessité de renforcer l'action de l'UNESCO dans la promotion de la diversité culturelle. La première version du deuxième Rapport mondial sur la culture a été soumise au groupe de rédaction du Comité scientifique et un plan de production a été établi avec les Editions de l'UNESCO. La collaboration avec les pays membres auxquels des questionnaires ciblés avaient été adressés au printemps 1999 a considérablement stimulé l'établissement de nouvelles données statistiques. Résultat immédiat de cette enquête, le deuxième rapport contiendra six nouveaux tableaux statistiques présentant des données actualisées et/ou jusque-là non publiées sur la culture. Dans la même veine, quelque 80 représentants de gouvernements, directeurs de services statistiques nationaux et spécialistes internationaux ont assisté à un séminaire sur les indicateurs culturels à l'occasion de la conférence "La culture compte" (Florence, Italie, 4-7 octobre 1999).

117. Le principal objectif poursuivi pendant le second semestre 1999 a été de donner une nouvelle dimension au futur programme en élaborant un cadre conceptuel pour l'enseignement artistique aux niveaux tant formel que non formel et à la **promotion de la créativité**. Dans ce contexte, l'accent a été mis sur l'examen de la coopération avec les ONG liées par des accords-cadres à l'UNESCO qui définit à leur intention des principes directeurs de manière à renouveler et diversifier la palette et la portée des activités menées par les ONG dans le domaine artistique. Dans ce contexte, le PEN Club International, l'Institut international du théâtre et le Conseil international de la musique ont réalisé dans 10 pays en développement différents un ensemble d'activités visant à stimuler l'activité professionnelle des créateurs et des artistes et le réseau qu'ils forment dans la société.

118. Le nouveau cadre conceptuel améliore la synergie entre les ONG spécialisées et les Etats membres dans trois domaines : la promotion de l'enseignement des arts dans les établissements scolaires et le développement de la recherche interdisciplinaire sur les programmes appropriés, la promotion de la création artistique pour les jeunes vivant dans un milieu défavorisé, ainsi que le développement des réseaux destinés à stimuler les échanges utiles d'information et d'expériences entre artistes du monde entier.

119. Les éléments techniques qui régissent l'aide apportée aux Etats membres pour élaborer, adopter et mettre en oeuvre des politiques nationales dans le domaine de l'éducation artistique, processus dans lequel interviennent des instances publiques et des représentants de la société civile, ont été déterminés et sont appliqués actuellement dans un programme d'aide à la Jordanie.

120. On a continué d'accorder un soutien en vue de **l'amélioration de l'enseignement du droit d'auteur à l'université**, notamment en créant des chaires UNESCO. Une aide financière a été fournie à l'Ecole du droit de la propriété intellectuelle à l'Université de Beijing (Chine) pour qu'elle organise un atelier réunissant des professeurs de droit, première étape d'un processus qui aboutira à la création d'une chaire UNESCO. Les travaux préparatoires en vue de la création d'une chaire UNESCO du droit d'auteur à la Faculté de droit de l'Université d'Amman (Jordanie) ont été menés à bien et un projet d'accord en vue de la création d'une chaire à l'Université d'Alger (Algérie) a été rédigé. Le premier manuel international de l'UNESCO *Droit d'auteur et des droits voisins* a été traduit en anglais et publié en décembre 1999. Le troisième numéro du *Bulletin du droit d'auteur* est consacré à l'incidence des technologies numériques sur la protection du droit d'auteur et des droits voisins.

121. Dans le domaine de **l'artisanat et du design**, un atelier organisé par le Bureau régional de Tachkent a permis à des femmes du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Mongolie et d'Ouzbékistan de se perfectionner aux techniques de textiles et d'améliorer la commercialisation de leurs produits. Aussi, un atelier de femmes en milieu rural a eu lieu en Namibie, organisé conjointement par le Bureau de Windhoek, la Commission nationale namibienne et la "National Arts Gallery of Namibia". Il a regroupé 20 artisanes provenant d'Afrique du Sud, du Lesotho, du Malawi, de Maurice, du Mozambique, de Namibie, de République démocratique du Congo, de République-Unie de Tanzanie, des Seychelles, de Zambie et du Zimbabwe. Cet atelier comprenait un volet de formation en gestion et commercialisation des produits. Il s'est conclu par une exposition des créations artisanales à la "National Art Gallery of Namibia".

122. L'action promotionnelle a fait l'objet de deux opérations d'envergure. Le Salon "Maison et objet" (Paris, France, 3-7 septembre 1999), exclusivement réservé aux professionnels, a permis aux lauréats du Prix UNESCO pour l'Afrique 1998 de présenter leurs produits à plus de 100.000 acheteurs et d'accéder au marché international dans les domaines du textile, de la poterie et du mobilier. Dans le cadre de la troisième édition de Design 21, organisée en coopération avec le groupe japonais Felissimo, l'exposition des œuvres des 112 candidats de 32 pays présélectionnés au concours "Chic chinois" a eu lieu au Musée des nationalités à Beijing, Chine, du 2 au 26 décembre 1999. Un jury international composé d'éminents spécialistes de la mode et du design a désigné le lauréat du Grand prix et les quatre lauréats par catégorie (Mode, Accessoires de mode, Mobilier et décoration intérieure) ainsi que les lauréats pour les prix décernés par les sponsors.

III.2.2 - Livre et industries culturelles

123. La procédure d'attribution du Prix UNESCO de littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance pour 2001 a été lancée en juillet 1999 ; des éditeurs d'une soixantaine de pays de toutes les régions du monde ont soumis des livres dans plus de 30 langues. Sa Majesté la reine Rania de Jordanie a accepté l'invitation du Directeur général de présider le Jury international du prix qui se réunira en décembre 2000. Le projet "Livres pour tous", pour la promotion du livre et de la lecture, lancé en 1999 en République dominicaine, à l'aide des fonds extrabudgétaires en provenance d'institutions publiques et privées de l'Espagne, s'est

élargi au Nicaragua, à El Salvador et au Pérou. Un total de 350.000 livres ont été distribués, des ateliers de formation pour la promotion de la lecture ont été organisés et un programme de *bibliobus* a été lancé en République dominicaine.

124. Une enquête sur l'état de l'industrie cinématographique a été réalisée auprès des commissions nationales et d'organisations professionnelles. L'analyse de ces réponses sera portée à la connaissance des Etats membres en vue de contribuer à la définition de leurs politiques nationales.

GRAND PROGRAMME IV COMMUNICATION, INFORMATION ET INFORMATIQUE

Programme IV.1 - Libre circulation de l'information

	Fonds alloués \$	Dépenses effectives \$	Dépenses effectives en % des fonds alloués
IV.1.1	1.870.611	1.911.336	102,2
IV.1.2	2.034.474	2.074.156	102,0
Programme IV.1	3.905.085	3.985.492	102,1

IV.1.1 - Médias et liberté d'expression

125. Au titre de ses efforts pour renforcer et étendre ses activités dans le domaine de la **liberté d'expression**, l'UNESCO a demandé que soit établie une étude pour évaluer dans quelle mesure la communauté internationale des ONG pourrait mettre en place des formes de coopération et des mécanismes de nature à protéger les droits des personnes qui travaillent dans l'éducation, la science et la culture. Plusieurs organisations participant à cette étude se sont déclarées vivement intéressées par un renforcement de la coopération et par l'élaboration de nouveaux mécanismes en vue de protéger les droits des professionnels actifs dans leur domaine par des réseaux d'alerte et d'intervention conçus sur le modèle du Réseau d'échange international pour la liberté d'expression (IFEX), créé pour assurer une meilleure protection de la liberté de la presse et des droits des journalistes, et par le biais de sites Web communs et de campagnes coordonnées. Pareilles initiatives pourraient effectivement aider à promouvoir et à protéger davantage la liberté d'expression par des campagnes d'information et une surveillance mondiale des violations de ce droit fondamental.

126. Parmi les initiatives prises pour promouvoir **des médias indépendants et pluralistes**, on citera, en particulier, l'envoi au Timor oriental en novembre 1999 d'une mission d'enquête chargée d'aider à remettre les médias en état après le conflit. Après cette mission, l'UNESCO et l'Alliance de la presse indépendante de l'Asie du Sud-Est (SEAPA) ont organisé en décembre 1999 à Bangkok (Thaïlande) une réunion de donateurs. Les représentants de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), de l'UNESCO, d'organismes donateurs, du Conseil national de la résistance timorienne (CNRT), d'organisations de professionnels des médias et de journalistes du Timor oriental qui ont participé à la réunion ont examiné la question de la mobilisation des ressources en vue d'un plan d'action pour mettre en place des médias libres et pluralistes sur le territoire. Ces activités continueront de bénéficier au cours des mois prochains d'une attention prioritaire.

127. L'UNESCO a apporté un soutien consultatif juridique et technique aux autorités nationales et régionales pour les aider à élaborer une **législation sur les médias** ou à l'adapter aux normes et principes reconnus sur le plan international. L'Indonésie, la Jordanie et la Bosnie ont reçu un concours technique de ce type. La Sierra Leone et, pour le Kosovo, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont présenté des demandes d'assistance. Un séminaire sur le renforcement de la démocratie et la promotion de la gouvernance par le développement des médias a été organisé au Nigéria en août 1999. Par ces activités, l'UNESCO se pose comme l'un des principaux prestataires de services de ce type aux Etats membres et autres organisations internationales.

128. Dans le cadre de ses efforts pour sensibiliser l'opinion **au problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans les médias électroniques**, l'UNESCO a prêté son concours à l'organisation de plusieurs conférences, réunions et séminaires dans le monde entier, notamment d'un séminaire international sur "L'exploitation pornographique des enfants et la pédophilie : les médias et l'Internet" organisé par la Fondation de protection de l'enfance et de la famille (Athènes), en collaboration avec le Mouvement mondial des citoyens pour protéger l'innocence en danger et la Commission européenne, qui s'est tenu à Athènes (Grèce) en décembre 1999. Quelque 600 personnes de différents pays de la région méditerranéenne et des Balkans y ont participé. Ces initiatives sont l'aboutissement des efforts entrepris pour mobiliser le plus grand nombre possible d'organisations, tant intergouvernementales que non gouvernementales, d'experts, de services de répression, de personnalités connues dans le monde entier et de groupes de pression, et les amener à s'allier au service de cette cause. Dans ce domaine, l'UNESCO insiste sur la mise en place de réseaux de coopération avec des partenaires institutionnels et donateurs potentiels et sur le soutien à apporter à des initiatives concrètes.

IV.1.2 - Accès à l'information et nouvelles technologies ; projet sur les défis éthiques et socioculturels de la nouvelle société de l'information

129. L'UNESCO a oeuvré encore à **faciliter l'accès à l'information dans le domaine public**. Cette activité a été notamment illustrée par la publication d'une série ("Public@") de CD-ROM gratuits conçus comme modèles d'information du domaine public avec droit d'auteur réduit au seul droit moral, qui ont été produits pour appuyer et faciliter le partage d'information en vue du développement au niveau international. Leur impact, à la fois comme produits particuliers et comme catalyseurs d'une coopération internationale plus vaste dans ce domaine, sera évalué lors de l'exercice 2000-2001. Mais d'ores et déjà, il apparaît qu'ils ont contribué à donner une forme tangible au concept d'accès libre et universel à l'information relevant du domaine public tel que la Conférence générale l'a défini dans sa résolution 30 C/41.

130. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'UNESCO a mené à bien la phase préliminaire du Projet relatif aux info-centres communautaires, qui vise à fournir des technologies d'information et de communication, du matériel et des logiciels pour permettre à des populations de banlieues pauvres d'accéder à l'Internet. Le premier de ces centres a été inauguré à la périphérie de Caracas. En collaboration avec le Programme hydrologique international (PHI), un projet pilote a également été mis en train ; il s'agit de donner la possibilité d'accéder par l'Internet au texte intégral de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat présentés dans la région. Cette initiative s'inscrit dans un projet plus vaste de mise en place d'une bibliothèque virtuelle de thèses électroniques qui deviendra opérationnelle au cours de l'exercice 2000-2001.

131. Au niveau international, la compréhension de la **gouvernance en ligne** et le dialogue autour de ce concept ont encore progressé avec l'enquête mondiale sur la gouvernance en ligne à laquelle ont participé 60 Etats membres et deux Etats non membres et qui a été menée en collaboration avec la Fondation COMNET-IT. Les conclusions et recommandations de cette enquête seront examinées lors de rencontres internationales qui auront lieu en 2000-2001. Elles offriront aussi une base d'appui à des projets pilotes sur les applications de la gouvernance en ligne, notamment en élargissant l'accès des populations à l'administration publique et la participation des citoyens et de la société civile à la vie politique. La première réunion régionale d'experts d'Amérique latine dans le cadre du **programme Mémoire du monde** a été organisée à Caracas (Venezuela) en décembre 1999. Une enquête mondiale sur les collections numériques et leur préservation a été menée à bien. Les informations recueillies serviront à établir une liste détaillée des collections des bibliothèques numérisées et des principaux programmes de numérisation dans le monde.

132. Le **Rapport mondial sur la communication et l'information** 1999-2000 a été publié en anglais et en français à la fin de 1999. Les deux versions sont également disponibles en ligne sur le site Web de l'UNESCO. Le rapport donne un aperçu du développement des technologies de l'information et de la communication et de leurs impacts socioculturels dans un environnement surtout marqué par d'énormes opérations de fusion, par la concentration économique et par l'intégration technique. Il aborde aussi des questions comme la liberté des médias, le rôle de la radiotélévision de service public, l'indépendance éditoriale, l'utilisation de l'Internet dans l'éducation, le pluralisme culturel, l'accès universel aux ressources en matière d'information et les problèmes de propriété intellectuelle et de censure sur l'Internet. Des premiers échos positifs ont été reçus de certaines délégations permanentes. Il semblerait qu'il faille redoubler d'efforts et proposer des formules différentes pour commercialiser et diffuser le Rapport dans les pays en développement. Le Rapport mondial sur l'information et le Rapport mondial sur la communication de 1998 ont également paru en chinois.

Programme IV.2 - Développement des capacités en matière de communication, d'information et d'informatique

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
IV.2.1	3.361.459	3.367.452	100,2
IV.2.2	1.456.930	1.444.531	99,1
IV.2.3	2.726.052	2.696.009	98,9
Programme IV.2	7.544.441	7.507.992	99,5

IV.2.1 - Développement de la communication

133. On s'est employé en particulier à renforcer la coopération internationale en vue du **développement de la communication**. A cet égard, le Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a tenu sa 40e session au Siège de l'UNESCO à Paris en septembre 1999. Il a examiné 81 projets et a approuvé le financement de 48 pour un montant total de 1.460.000 dollars. Quinze projets ont été renvoyés pour examen plus approfondi et financement éventuel à la session de mars 2000 du Conseil du PIDC, qui se tiendra à Paris. Les projets présentés visaient notamment à renforcer les ressources humaines et techniques des médias (presse écrite, radiotélédiffusion,

médias communautaires, agences de presse), à accroître l'indépendance et le pluralisme des médias, à appuyer des organisations de professionnels des médias et à améliorer la capacité de recourir à la communication pour contribuer au développement humain et social.

134. L'UNESCO a continué de renforcer sa coopération avec les autres institutions des Nations Unies conformément à la résolution A/51/172 que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptée en novembre 1996. Cette coopération visait surtout à donner aux gens les moyens de décider et d'agir pour eux-mêmes et à contribuer à la lutte contre la pauvreté par la création et le renforcement de moyens de communication adaptés, en particulier au niveau communautaire. Dans ce domaine, plusieurs projets ont été menés à bien en Afrique orientale, en Amérique centrale et dans les Caraïbes en coopération avec le PNUD, l'UNICEF et l'ONUSIDA. Les thèmes en ont notamment été : information préventive fondée sur des enquêtes journalistiques en Afrique, utilisation du journalisme d'investigation pour contribuer à la prévention du sida en Asie, mobilisation de jeunes en vue de la prévention du sida et des MST dans les Caraïbes, renforcement de la démocratie et de la gouvernance par le développement des médias au Mozambique, et éducation civique pour la paix, le développement et la reconstruction en Somalie par le biais des médias. La table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement a également continué d'offrir un cadre de coopération dans ce domaine.

135. En dépit des contraintes financières, l'accent a été maintenu sur la **formation de professionnels de la communication** à tous les niveaux. Quelque 500 praticiens de la communication et formateurs dans le domaine des médias d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Pacifique et d'Asie ont bénéficié d'une formation aux technologies nouvelles de radio et de télévision, au fonctionnement d'une salle de presse informatisée, à la production audiovisuelle, ainsi qu'à l'utilisation et à la maintenance des nouvelles technologies de la communication. Un soutien a également été apporté à des ateliers de formation à la gestion de médias, à la production de bulletins d'information, à la communication pour la démocratie, à la couverture d'élections, au reportage sur des thèmes liés au développement, au journalisme environnemental et à la prévention du sida. Dans le cadre d'activités conçues pour encourager les médias à traiter des questions intéressant les femmes, l'UNESCO a organisé un séminaire sous-régional sur la communication, les femmes et les médias à Tunis, en novembre 1999, pour 40 femmes professionnelles de la communication, d'Algérie, d'Égypte, de Jordanie, du Maroc et de la Tunisie. Un soutien a également été apporté pour organiser le septième Atelier pour les femmes du Pacifique réalisatrices de programmes de télévision en novembre 1999, en vue d'encourager la production télévisuelle locale, les échanges d'émissions et l'accès des femmes à des postes plus élevés dans les sociétés de télévision de la région.

136. La stratégie de l'UNESCO, qui consiste à appuyer les programmes de formation par le biais d'organismes de formation et d'organisations professionnelles des États membres, a contribué à confirmer les résultats de ces activités ainsi qu'à améliorer la mise en commun des ressources aux niveaux national, régional et interrégional. La coopération avec des réseaux internationaux d'établissements de formation tels qu'ORBICOM et le Réseau des écoles de journalisme (Journet) s'est encore améliorée. Pour renforcer les liens et la coordination entre chaires UNESCO sur la communication d'Amérique latine (Brésil, Colombie, Mexique et Uruguay), l'UNESCO a appuyé l'organisation d'une réunion avec leurs directeurs et le lancement d'un réseau électronique en novembre 1999.

137. La promotion de la mise en place de **médias communautaires** pour appuyer le développement local et lutter contre la pauvreté a progressé encore avec des projets en Namibie, en Zambie, à Cuba, au Népal, à Sri Lanka et au Cambodge. Une aide supplémentaire a été apportée à des chaînes de radio du Népal, d'Afrique du Sud et de Sri Lanka, où les avantages de la radio ont été combinés avec ceux de l'Internet, améliorant considérablement l'accès des communautés locales à l'information.

138. L'Organisation a continué de promouvoir, en collaboration avec des organisations internationales et régionales de radiotélévision, la **radiotélévision de service public**, particulièrement son rôle culturel et éducatif, ainsi que les **productions audiovisuelles locales et leur diffusion internationale**. De nouvelles activités ont été préparées au profit de toutes les régions dans le cadre de la coopération entre l'UNESCO et l'International Public Television (INPUT), et le Fonds UNESCO pour une télévision créative (CreaTV) a été approuvé par le Bureau international d'INPUT à Halifax (Canada) en octobre 1999. La coopération s'est poursuivie avec l'Université internationale de radio et de télévision (URTI) pour réaliser le projet "Ecrans sans frontières" financé par le PIDC. L'objectif principal du projet est de constituer une banque d'émissions de télévision susceptible d'être utilisée par des chaînes publiques de pays en développement. Un site Web avec une base de données pilote a été créé, et des liens ont été noués avec des partenaires qui donnent accès à leurs bases de données sur l'Internet. Un soutien a été apporté à l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion pour l'aider à organiser la deuxième Conférence internationale et le Dialogue Europe-Asie-Pacifique sur la radiotélévision de service public, qui se sont tenus à Manille (Philippines) en novembre 1999. Les débats se sont concentrés sur la notion de radiotélévision de service public et les défis qu'elle aura à relever dans la région. Enfin, l'UNESCO a appuyé un programme d'échange de jeunes réalisateurs de télévision de Jordanie et de Mauritanie en vue de renforcer la collaboration entre les organismes de télévision de ces deux pays.

IV.2.2 - Développement des bibliothèques, des archives et des services d'information

139. L'UNESCO a continué d'aider ses Etats membres à moderniser leurs **services de bibliothèque et d'information**, en veillant en particulier à aider les services d'information à maîtriser les nouvelles technologies. En Asie et dans le Pacifique, un programme de formation à l'utilisation de CDS/ISIS a été organisé afin de tester le logiciel sur le terrain et de coordonner la préparation d'un registre national des éléments du patrimoine documentaire conservés dans les archives cinématographiques nationales et au Centre de la vidéo à Vientiane (République démocratique populaire lao). Fin 1999, près de 300 titres de films ou vidéos conservés dans la capitale avaient été catalogués dans une même base de données et le nombre de titres enregistrés augmente encore.

140. Dans le cadre du projet **Bibliotheca Alexandrina**, l'UNESCO, en collaboration avec la Commission nationale française, a entrepris une étude pour déterminer l'organisation technique des communications indirectes de la Bibliothèque et aider celle-ci à localiser et acquérir 26 volumes des textes du manuscrit "Description de l'Egypte". Grâce à des ressources extrabudgétaires provenant de AGFUND, du matériel et des services consultatifs ont été fournis en vue de la création d'une bibliothèque électronique pour les malvoyants. En outre, deux nouvelles associations des "Amis de la Bibliothèque d'Alexandrie" ont été constituées en Suède et en Finlande. Les groupes appartenant à ce mouvement ont contribué très activement à faire mieux connaître le projet Bibliotheca Alexandria dans leurs pays respectifs et à mobiliser les ressources financières et l'aide en nature dont la Bibliothèque a besoin pour fonctionner. De plus, pour donner suite à la résolution 30 C/38 relative à la

Bibliothèque nationale de Lettonie, une réunion a été organisée le 14 décembre à Paris pour discuter de la collecte des fonds nécessaires pour le projet, notamment de la construction d'un nouveau bâtiment à Riga, ainsi que pour constituer une commission internationale d'experts chargée d'aider à sa réalisation.

141. L'accent a été mis également sur la **formation des archivistes et des spécialistes de l'information**. Une chaire UNESCO a été créée au Département de bibliothéconomie et de science de l'information de l'Université des Philippines en vue de renforcer ces disciplines dans le cadre universitaire. Cinq ateliers ont été organisés sur la restructuration des programmes d'études et l'on a procédé à une refonte de ces derniers compte tenu des besoins actuels. Afin de contribuer au programme indonésien de développement du réseau de bibliothèques, un programme de formation de formateurs a été organisé sur l'application des technologies de l'information et de la communication à la gestion des bibliothèques et de l'information. Ce programme a démontré qu'il est indispensable d'élaborer une politique nationale de l'information et/ou une panoplie de mesures pour orienter le développement de l'infrastructure et des services du pays dans le domaine de l'information. L'Organisation a fourni un soutien à un programme de formation sous-régional, intéressant la Micronésie et portant sur les principes du catalogage (novembre 1999), organisé par la Pacific Island Library and Archive Association, ainsi qu'à un séminaire de formation destiné aux archivistes à Suva (août 1999). Au titre d'un fonds-en-dépôt japonais, l'UNESCO a mené à bien fin 1999 un projet de formation de spécialistes de l'information aux applications des TIC à la gestion des bibliothèques et de l'information. L'objectif était de revoir le contenu de l'enseignement et d'organiser des programmes de formation en Mongolie, en faisant appel à une équipe mobile de formateurs composée en partie de personnel local.

IV.2.3 - Développement de l'informatique et des applications de la télématique

142. Les efforts ont été poursuivis en vue d'élargir l'accès aux flux mondiaux d'information et de développer les **réseaux électroniques** entre institutions éducatives, scientifiques et culturelles. Dans ce contexte, l'UNESCO a participé au Forum de développement africain (FDA) consacré au thème "L'Afrique face aux défis de la mondialisation et l'ère de l'information", qui a été organisé en octobre 1999 par la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU. L'Organisation a aussi appuyé la participation de plusieurs spécialistes africains à la Conférence. Parallèlement au Forum, l'UNESCO a organisé une réunion à l'intention des participants au Réseau informatique régional pour l'Afrique de l'UNESCO (RINAF) et au Partenariat international pour les technologies de l'information et de la communication en Afrique (PICTA).

143. Le soutien a été étendu à de nouvelles initiatives portant sur l'utilisation de l'informatique et les **applications télématiques** et les **communautés virtuelles d'apprentissage et laboratoires virtuels** dans les domaines de compétence de l'UNESCO. L'UNESCO a notamment organisé, en coopération avec l'Institut national mexicain de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI) et plusieurs autres partenaires nationaux et internationaux, le LACSymp99 (Colloque sur les technologies de l'information dans la société en Amérique latine et dans les Caraïbes : leur utilisation et leur impact aujourd'hui et demain) à Aguascalientes (Mexique) en octobre 1999. Ce colloque était le troisième d'une série consacrée à l'utilisation de la télématique aux fins du développement, le premier ayant été organisé en Afrique (Addis-Abeba, 1995) et le second dans les États arabes (Tunis, 1997). Il a permis à 226 participants venus d'Argentine, du Brésil, du Costa Rica, de Cuba, du Chili, d'Équateur, d'El Salvador, du Guatemala, du Mexique, du Panama, du Pérou et de Saint-Domingue, ainsi que du Canada, de la France, de l'Allemagne, du Portugal, de l'Espagne et

des Etats-Unis de se pencher et de s'informer sur les applications de la télématique dans les domaines de l'éducation et de la culture, des services publics et de la gouvernance, du commerce, du travail et des loisirs, ainsi que sur les politiques en matière d'information et d'informatique qui sont et seront menées dans la région.

144. L'UNESCO a accordé un soutien à un atelier régional consacré au thème "Enseignement interactif et enseignement supérieur : expériences internationales" à Montevideo (Uruguay) en novembre 1999 qui a aidé à définir une ligne d'action nationale en matière d'enseignement virtuel et a servi de point de départ à un projet pilote concernant les universités virtuelles dans la région. Le projet HeritageNet en Asie centrale, qui est mené conjointement avec la Commission européenne et vise à personnaliser l'utilisation de l'Internet de manière à promouvoir le patrimoine national, a enregistré de nouveaux progrès. Une aide a été fournie à la Bibliothèque nationale du Kazakhstan et à la Bibliothèque nationale kirghize en vue de la numérisation d'une partie de leurs collections, ainsi qu'à des musées au Kirghizistan (Musée historique d'Etat), au Kazakhstan (Musée central d'Etat) et en Ouzbékistan (Fondation Oltin Meros) en vue de l'établissement de catalogues cohérents de leurs collections. Ces derniers pourront être consultés sur l'Internet et sur CD-ROM. Une étude a également été lancée sur les droits de propriété intellectuelle touchant les produits multimédia consacrée au patrimoine muséal relevant du domaine public - problèmes nouveaux en Asie centrale. Les résultats de l'étude seront diffusés dans la région afin de susciter une prise de conscience de ces problèmes.

145. L'UNESCO collabore à la réalisation du projet TEN (Réseau télématique), lancé par le Programme d'applications télématiques de la Commission européenne en janvier 1996. Il s'agit d'un réseau de base de microstations VSAT comprenant 11 centres de communication reliés par satellite. L'UNESCO coordonne l'extension du projet à la République tchèque, à la Hongrie, à la Lituanie et à la Pologne. A partir du "modèle de classe virtuelle", on a élaboré plusieurs programmes de formation aux applications et technologies télématiques (commerce électronique, conception et production de matériel multimédia, télécommunications) en tenant compte des résultats d'une enquête sur les besoins des utilisateurs réalisée par l'UNESCO. Un manuel TEN proposant en particulier des méthodes de présentation des enseignements a été élaboré et présenté à des participants venant d'universités d'Europe orientale à l'occasion d'une session de formation au système TEN organisée à Madrid en septembre 1999.

146. L'UNESCO a encouragé l'apprentissage grâce aux réseaux de collectivités publiques en Europe orientale, en Asie centrale et en Asie du Sud-Est en collaboration étroite avec des organisations internationales telles que le PNUD et l'Université des Nations Unies et des établissements universitaires réputés comme l'Université du Nebraska à Omaha (Etats-Unis) et l'Académie russe des sciences à Moscou. Pour que ces activités soient viables, on a veillé avant tout à ce qu'elles bénéficient de connexions Internet dans le cadre de divers arrangements "sans-coût", ce qui a permis au Centre informatique Nakhichevan en Azerbaïdjan de se voir offrir dix ans de connexion gratuite à l'Internet par "AzerIn" (Azerbaijan Internet), fournisseur d'accès à l'Internet semi-public opérant dans le pays. L'apprentissage par le biais des réseaux devient un instrument de plus en plus significatif au service de la coopération internationale dans la mise en valeur des ressources humaines, la formation universitaire et la recherche.

147. Le développement et le test des versions Windows des logiciels CDS/ISIS et IDAMS se sont poursuivis avec la diffusion de la version bêta de Winisis 1.4 et le développement de Java ISIS à titre de projet pilote dans le domaine du logiciel libre. Le Manuel "Guide to advanced data analysis using IDAMS software" a été achevé et le logiciel WinIDAMS est également

prêt pour les essais bêta. En coopération avec l'ALECSO et l'Université du Caire, la traduction en arabe de la brochure du logiciel IDAMS a été achevée et l'adaptation dudit logiciel a progressé. Les travaux ont débuté pour développer la version russe à la Faculté russe d'hydrométéorologie de Saint-Pétersbourg. L'augmentation du nombre d'utilisateurs enregistrés des logiciels CDS/ISIS et IDAMS atteste l'intérêt croissant pour ces logiciels gratuits de l'UNESCO. Plusieurs institutions, bibliothèques et centres de documentation ont reçu une aide pour pouvoir accéder à des technologies de stockage et de recherche de l'information d'un faible coût (ou n'entraînant pas de surcoût), notamment l'Internet. Des ressources extrabudgétaires ont été obtenues en vue du développement expérimental de matériels de formation destinés à démontrer la puissance des systèmes de réalité virtuelle en 3-D. Compte tenu du coût élevé de la plupart des logiciels vendus dans le commerce, les travaux menés par l'UNESCO dans ce domaine ont aidé les utilisateurs à se procurer des logiciels et à s'intégrer dans un milieu professionnel très spécialisé.

148. En ce qui concerne la **formation dans le domaine de l'informatique**, l'accent a été mis surtout sur le développement d'auxiliaires de formation et d'autres matériels de démonstration. Le Programme de formation modulaire à l'informatique et les auxiliaires de formation développés ont été définitivement mis au point dans le cadre d'ateliers régionaux. Ces activités ont permis d'améliorer la qualité de la formation à l'informatique et d'introduire de nouveaux programmes et auxiliaires plus performants qui seront diffusés sous forme de CD-ROM et sur les sites Web de l'UNESCO. Il est essentiel pour le développement des services de télématique et d'information que les spécialistes de la télématique et de la mise en réseau reçoivent une formation de haut niveau. En Afrique, les programmes de formation de ce type ont été organisés, en faisant appel aux compétences techniques disponibles sur place, dans le but de mettre en place un programme de formation susceptible de durer dans le cadre de l'Initiative relative aux centres d'excellence africains. Tout en poursuivant la coopération avec les partenaires traditionnels, on recherchera de nouveaux partenariats pour financer et mettre en oeuvre de nouvelles initiatives dans ce domaine en liaison notamment avec le secteur privé.

149. Parmi les activités figurait également une série de séminaires de formation à l'informatique organisés à l'intention d'établissements de formation pédagogique du Cap-Vert, au cours desquels on a utilisé des auxiliaires pédagogiques et des informations sur des questions liées à l'éducation consultables sur un site Web pour familiariser les formateurs à l'utilisation de l'informatique et de l'Internet. Enfin, l'UNESCO a contribué à l'organisation à Hanoi (Viet Nam) en septembre 1999 d'un atelier régional d'informatique dont le but était de présenter des auxiliaires de formation à l'informatique élaborés par l'Institut des technologies de l'information (IOIT) à 45 participants originaires de la région.

150. Le réseau **INFOJEUNESSE** a continué à stimuler la participation des jeunes à la vie politique, économique et culturelle de la société en leur donnant accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. A cette fin, une aide a été fournie en vue de la mise en place, en Arménie, au Brésil et en Géorgie, de centres communautaires pour les technologies de l'information chargés de rassembler des informations sur les différentes activités intéressant les jeunes et de les diffuser auprès de ces derniers et des ONG de jeunesse. L'UNESCO a également commencé à publier une série d'enquêtes et d'ouvrages portant sur la condition des jeunes en Tunisie et au Paraguay, ainsi qu'une collection de l'Internet Atlas on Youth ; elle a lancé en Amérique latine des bulletins électroniques en ligne sur la jeunesse ; et elle a fourni un soutien pour l'organisation d'ateliers de formation portant sur le développement de l'Internet et destinés à de jeunes animateurs en Afrique du Sud, au

Brésil et en Europe orientale. Au vu des résultats, diffuser des informations sur les jeunes et pour les jeunes est une tâche longue et difficile qui fait intervenir des acteurs variés à différents niveaux.

**PROJET TRANSDISCIPLINAIRE
EDUQUER POUR UN AVENIR VIABLE**

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Projet transdisciplinaire EPD	1.882.574	1.886.241	100,2

151. En tant que **maître d'oeuvre pour le chapitre 36 du programme Action 21**, l'UNESCO a continué à fournir un soutien, essentiellement par l'intermédiaire des bureaux hors Siège, au titre de la mise en oeuvre du **programme de travail international** de la Commission du développement durable de l'ONU. Celui-ci comportait en particulier l'examen des politiques nationales dans la perspective du développement durable, ainsi que la réorientation des programmes et des méthodes des systèmes éducatifs, tant formels que non formels. En août 1999, le Directeur général de l'UNESCO a adressé une lettre ouverte à tous les gouvernements pour stimuler la réalisation de ce programme de travail international, tout en priant ces derniers de lui communiquer des informations sur les progrès accomplis.

152. Dans le cadre de la **coopération entre l'UNESCO et le FNUAP**, des services de soutien technique ont été fournis à une soixantaine d'Etats membres pour élaborer des politiques et des programmes dans les domaines de la population, ainsi que pour réaliser 62 projets. Sept projets concernant l'Asie centrale, le Zimbabwe, le Gabon et la Côte d'Ivoire ont été menés à bien pendant le cycle d'activité 1995-1999, mais ils bénéficieront d'un nouveau financement pendant le prochain cycle d'activité du FNUAP, soit 2000-2004. Les deux projets interrégionaux "Promotion de l'éducation en matière de population au niveau universitaire" et "Compréhension des facteurs socioculturels affectant le comportement démographique et de leurs implications pour la formulation et la mise en oeuvre des politiques et des programmes en matière de population" continueront d'être mis en oeuvre par l'UNESCO pendant l'an 2000.

153. Les principales difficultés soulevées par la mise en oeuvre du programme de travail international sont liées au concept de durabilité et à la façon dont celui-ci doit être appliqué. Cette nouvelle notion est complexe à traduire dans la pratique et elle demande une coopération interinstitutions et une action interdisciplinaire à tous les échelons. Cela n'est pas toujours évident, même lorsque des plans intégrés de développement sont formulés aux niveaux national et/ou local.

VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

Unité 1 - Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger des partenariats

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Unité 1	2.754.515	2.710.648	98,4

154. Le coup d'envoi de l'**Année internationale de la culture de la paix** a été donné en septembre 1999 dans plus d'une centaine de pays. Depuis lors, une campagne visant à l'établissement de partenariats a pris son essor dans le monde entier, les commissions nationales pour l'UNESCO nouant dans ce cadre des partenariats nationaux. Afin de faire participer pleinement les particuliers à la célébration de l'Année, on s'efforce, en diffusant le Manifeste 2000 élaboré par un groupe de prix Nobel de la paix, de faire naître chez chacun la volonté personnelle de promouvoir et de pratiquer la culture de la paix et la non-violence dans la vie de tous les jours. Une campagne de signatures a été lancée qui a pour objectif de rassembler 100 millions de signatures à remettre à l'Assemblée du millénaire des Nations Unies (les premiers pays où le million de signatures a été dépassé sont l'Algérie et le Brésil). Avec la participation des comités nationaux, une campagne de sensibilisation mondiale s'appuyant sur le Manifeste a été lancée dans les médias au moyen de spots télévisés et radiodiffusés et de communiqués dans la presse. Près d'une centaine d'accords de partenariat ont été conclus avec des ONG aux termes desquels le partenaire s'engage notamment à diffuser largement le Manifeste 2000 et à organiser au moins une grande manifestation dans le cadre de l'Année internationale.

155. Une priorité a été également donnée à la préparation de l'Année internationale de la mobilisation contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance (2001) et de la Conférence mondiale des Nations Unies sur ce sujet qui doit se tenir en Afrique du Sud en 2001. Une publication visant à sensibiliser l'opinion et les décideurs à toutes les formes et manifestations de discrimination et d'intolérance est actuellement en préparation. L'UNESCO continue de resserrer sa coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe afin de pouvoir conjuguer les efforts réalisés en vue de la préparation de l'Année internationale. L'Organisation a activement participé à la première réunion, au Conseil de l'Europe, du groupe de travail technique chargé de préparer la contribution européenne à la Conférence mondiale, réunion qui s'est tenue à Strasbourg (France) en septembre 1999.

156. Des efforts particuliers ont été déployés en vue de la **promotion des droits de la femme et des droits de l'enfant**. L'une des premières chaires UNESCO sur les droits des femmes a été créée au Maroc en novembre 1999 (chaire UNESCO sur les femmes et leurs droits, Université Mohammed V, Rabat et University Ibn Toufaïl, Kenitra). L'ouvrage *Human Rights of Women*, où figurent les instruments internationaux et régionaux concernant la protection des droits des femmes ainsi que les documents finals des conférences mondiales pertinentes, a été publié en 1999 pour marquer le vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. L'UNESCO a activement participé à la Conférence internationale "Entrer dans le nouveau millénaire : les droits de l'enfant et la religion à la croisée des chemins" qui s'est tenue à

Nazareth (Israël) en novembre 1999 et était organisée conjointement par les Israéliens et les Palestiniens avec le soutien des gouvernements norvégien et suisse. Cette conférence entendait marquer le dixième anniversaire de la Convention des droits de l'enfant par une manifestation en faveur des droits de l'enfant et du dialogue entre les trois grandes religions monothéistes : le judaïsme, la chrétienté et l'islam. Elle a rassemblé des spécialistes des droits de l'homme, des chefs religieux et des défenseurs des droits de l'enfant ainsi que des représentants d'organisations et organismes internationaux, dont le Haut Commissariat aux droits de l'homme et l'UNICEF.

157. Dans le cadre du Programme Europa-Mundi, le Séminaire "Dialogue interculturel sur la démocratie et les droits humains" (Sienne, Italie, 4-6 juin 1999) a été organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union européenne et la ville de Saint-Jacques de Compostelle (Espagne). Cette rencontre a regroupé des juristes, des philosophes, des sociologues et des diplomates, autour de quatre thèmes centraux : Problématique : fondements éthiques ; Nature des droits de l'homme en ce qui concerne le caractère définitif et immuable par rapport au caractère dynamique ou évolutif ; Universalité face à la spécificité du pluralisme ; Etat face à la démocratie et aux droits de l'homme.

158. L'UNESCO a également participé au Foro Formentor organisé par la Fondation Repsol, du 22 au 23 octobre 1999 à Palma de Majorque (Espagne), sur "*La Méditerranée au carrefour du nouveau millénaire*", en présence du Président de la République d'Algérie, du Président du gouvernement espagnol, du ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, du ministre de la coopération régionale d'Israël et du ministre de l'économie et des finances du Maroc. Ce forum, organisé autour de trois tables rondes, s'est concentré sur la sécurité en Méditerranée dans le cadre d'une vision globale qui tient compte des impératifs de stabilité à terme et la nécessité d'une conjugaison des volets humain, culturel et technologique avec le volet commercial.

159. L'UNESCO a activement participé au Séminaire sur le système américain de protection des droits de l'homme à l'aube du XXI^e siècle (San José, Costa Rica, 23-24 novembre 1999) organisé par le Tribunal interaméricain des droits de l'homme et la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour célébrer le trentième anniversaire de la Convention américaine sur les droits de l'homme ; elle y a présenté un document sur "l'accès des particuliers aux tribunaux internationaux et aux procédures internationales de recours en cas d'atteinte aux droits de l'homme". Ce séminaire, auquel assistaient le Président du Costa Rica, la Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Président de l'Université pour la paix a permis de renforcer la coopération avec les personnalités et institutions d'Amérique latine spécialisées dans les droits de l'homme. L'UNESCO a également participé au Séminaire international organisé par l'Institut supérieur pour la communication de l'opinion publique (ISCOP), le Forum éthique pour l'emploi de la force (EFFE) et l'Etat-major de la défense nationale d'Italie ayant pour thème "*Pour un emploi éthique de la force dans le monde postbipolaire*" (Rome, Italie, 1er-2 octobre 1999). Cette rencontre a permis de mettre en exergue la nécessité d'aborder les questions relatives à l'éthique dans les relations internationales, avant de déterminer l'éthique d'une politique de l'usage de la force. Un accent particulier fut mis sur la nécessité de prévenir les conflits à la source.

160. L'UNESCO a participé aux consultations interinstitutions sur le suivi des activités d'assistance technique des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme qui s'est tenu à Genève (Suisse) le 30 septembre 1999 et à la 24e Table ronde sur les problèmes actuels du droit humanitaire international (San Remo, Italie, 2-4 septembre 1999) organisée par l'Institut international de droit humanitaire.

161. Dans le cadre du projet "Recherche des méthodes de prévention et de résolution des conflits dans les sociétés traditionnelles du Togo", un atelier organisé avec le soutien de la Commission nationale togolaise pour l'UNESCO a rassemblé en décembre 1999 une quarantaine de spécialistes qui ont analysé dix thèmes à partir de données collectés par des enquêtes de terrain. Les mécanismes de résolution de conflits identifiés à l'issue de ce projet feront l'objet d'une publication de référence.

162. Un programme de recherche sur les liens patronymiques et les relations de parenté plaisante entre les citoyens de sept Etats de l'Afrique de l'Ouest a été lancé en coopération avec ENDA-tiers monde. Son but est de dégager des mécanismes de résolution de conflits et d'encourager l'éducation à la citoyenneté à travers la mise en valeur des liens entre les individus. Un atelier réunissant une trentaine de spécialistes, qui ont examiné les études réalisées dans le cadre de ce projet, s'est tenu à Dakar (Sénégal) en janvier 2000.

163. L'UNESCO a continué à apporter son appui au Forum israélo-palestinien des médias à Jérusalem et au Réseau des journaux américains pour une culture de la paix (REDIPAZ). En collaboration avec le nouveau Fonds ibéro-américain pour le journalisme, l'UNESCO a organisé à Lima, Pérou, en décembre 1999, un atelier de formation sur l'interview à l'intention des professionnels des médias appartenant au réseau.

164. Suite aux recommandations du second Forum organisé par l'UNESCO et le secrétariat de la Conférence des forces armées centre-américaines (CFAC), qui réunit les forces armées de El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua, un programme de formation a été mis au point pour les membres des forces armées des pays concernés en matière de culture de paix, développement et droits de l'homme. Une nouvelle coopération est née entre les autorités italiennes (le Ministère de l'intérieur italien et la Préfecture de Turin) en vue du lancement du projet "Police pour la paix". Lors d'une réunion de travail au Siège de l'UNESCO le 29 octobre 1999, il a été décidé d'organiser une conférence internationale sur "Police pour la paix - Formation de la police en vue d'assurer une meilleure prise en compte des nouvelles dimensions de la sécurité et établissement de nouveaux partenariats". L'objectif de la conférence serait de rehausser le rôle de la police dans le domaine de la prévention des conflits et devrait déboucher sur la formulation de recommandations portant, d'une part, sur l'amélioration de la formation de la police à la paix, aux droits de l'homme, à la démocratie et au pluralisme culturel et, d'autre part, sur l'établissement de partenariats dans les domaines de la formation et de la composition d'équipes intégrées de police pouvant agir avec efficacité sur le terrain. A l'invitation des autorités italiennes concernées, une réunion préparatoire s'est tenue les 17 et 18 février 2000 à Turin.

Unité 2 - Eduquer pour une culture de la paix

	Fonds alloués \$	Dépenses effectives \$	Dépenses effectives en % des fonds alloués
Unité 2	3.351.802	3.165.074	94,4

165. Dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, l'UNESCO, en étroite coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a continué à encourager les Etats à élaborer et mettre en oeuvre des plans et stratégies concernant l'éducation aux droits de l'homme, à apporter aux Etats une aide à cet égard et à favoriser les échanges d'expériences au sein des régions et entre celles-ci. **Des chaires UNESCO sur les droits de l'homme, la paix, la démocratie et la tolérance** ont été créées au Burundi, en Inde, en Italie, au Maroc et en République dominicaine. Le premier numéro du *Bulletin for UNESCO Chairs on Human Rights, Democracy, Peace, Tolerance and International Understanding*, consacré à l'Année internationale de la culture de la paix, a été publié en octobre 1999 par la chaire UNESCO pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie du Centre universitaire européen d'études sur la paix de Stadtschlaining, Autriche, avec l'aide financière de l'UNESCO.

166. En novembre 1999, l'UNESCO a signé un mémorandum de coopération avec l'Université de Padoue (Italie) concernant le Programme européen de maîtrise en droits de l'homme et démocratisation (conjointement créé en 1997 par 15 universités européennes avec l'appui de l'Union européenne, de la région Veneto, de la ville de Venise, de l'UNESCO et de la Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme) afin de faire progresser l'enseignement, la recherche et la formation dans les domaines des droits de l'homme et de la démocratisation.

167. Le projet de questionnaire concernant le suivi de l'application de la Déclaration et le **Cadre intégré d'action concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie de l'UNESCO**, approuvé après examen par le Conseil exécutif à sa 156e session, a été parachevé en vue de sa diffusion dans les Etats membres. Le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et l'UNESCO ont organisé conjointement une conférence sur le thème "Eduquer pour une citoyenneté démocratique : méthodes, pratiques et stratégies", à Varsovie (Pologne) du 4 au 8 décembre 1999 afin de faire le bilan de l'éducation à la citoyenneté démocratique en Europe (pratiques et approches), de promouvoir la coopération en Europe et de formuler des propositions en vue de la mise en place de l'éducation à la citoyenneté démocratique dans les années à venir. En collaboration avec l'Institut Georg-Eckert, l'UNESCO a établi un répertoire international des spécialistes de la révision des manuels et programmes scolaires qui a été publié en français et en anglais ainsi que dans une version sur CD-ROM. *The Practice of Citizenship*, une mallette d'instruction civique comprenant des matériels sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie a été distribuée dans les bureaux hors Siège de l'UNESCO, auprès des ONG compétentes et des ministères de l'éducation des Etats membres, dont un grand nombre en ont demandé la traduction et la diffusion au niveau national (Allemagne, Afrique du Sud, Australie, Brésil, Canada, Finlande, Etats-Unis d'Amérique, Ghana, Koweït, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Suisse et Zambie).

168. L'Organisation a continué de s'efforcer de promouvoir l'éducation aux droits de l'homme à différents niveaux et a renforcé sa coopération avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme pour la préparation de manuels d'éducation aux droits de l'homme. Elle a activement participé à la réunion d'experts chargés d'évaluer la version préliminaire d'un manuel sur les droits de l'homme destiné aux enseignants des écoles primaires et secondaires, organisée par le Haut Commissariat aux droits de l'homme à Genève (Suisse, décembre 1999).

169. Le **Réseau du système des écoles associées** a continué de se développer : il a enregistré l'inscription de plus de 400 établissements scolaires et l'adhésion de deux nouveaux Etats membres (Belize et Luxembourg) et compte désormais au total 6.016 écoles associées dans 163 pays. La brochure intitulée "Scientifiques du futur : des femmes et des hommes", reprenant les moments forts de la rencontre internationale du réseau qui s'est tenue en 1998 sur ce thème, a été publiée en anglais et en français. Une rencontre européenne des coordonnateurs nationaux du réseau qui a eu lieu à Tolède en Espagne du 1er au 3 juillet sous les auspices de la Commission nationale espagnole pour l'UNESCO a continué à étudier un plan d'action européen pour les écoles associées. Une réunion européenne sur l'amélioration du réseau européen d'écoles associées s'est tenue à Tbilissi, Géorgie, du 7 au 14 juillet. Une centaine d'élèves et de professeurs d'écoles associées d'Asie du Sud-Est a pris part à un camp d'été régional du 10 au 17 juillet, sur le thème "Découvrez l'art de la synergie à l'UNESCO", pour oeuvrer à l'amélioration de la compréhension et de la tolérance entre les cultures. Des élèves d'écoles associées d'une quarantaine de pays ont pris part à un concours international de dessins sur l'olympisme, les sports et la paix dont les prix ont été exposés à MINEPS III (Punta del Este, Uruguay, 30 novembre - 3 décembre 1999). Deux cent seize écoles de 65 pays ont pris part au projet annuel sur les communications mondiales "This is our Time" qui s'est tenu le 19 novembre sur le thème "Vers une société pour tous les âges" afin de célébrer l'Année internationale des personnes âgées et le dixième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. La deuxième réunion de l'Equipe spéciale internationale sur le projet du Réseau du système des écoles associées "Rompre le silence", concernant la traite négrière transatlantique s'est tenue sur l'île de Gorée, au Sénégal, du 18 au 23 août ; il s'agissait de conseiller l'UNESCO sur les futures orientations de ce projet qui a été lancé en 1998 et auquel participent une centaine d'écoles d'Afrique, des Amériques et d'Europe. La réunion a été suivie par un forum sur le patrimoine mondial et le projet "Rompre le silence" (23-26 août) auquel ont assisté plus d'une centaine de jeunes et de professeurs venus de 30 pays bordant l'Atlantique. Afin de renforcer le dialogue entre les cultures parmi les jeunes des trois continents, le premier numéro de la Lettre d'information "Rompre le silence" et la liste des écoles qui participent au projet sur la traite négrière transatlantique ont été publiés.

170. Le projet éducatif phare sur le patrimoine mondial (patronné par la Fondation Rhône-Poulenc) a magnifiquement réussi à faire connaître le patrimoine mondial aux enfants des écoles et aux populations. Quelque 600 écoles associées essaient dans plus de 110 Etats membres la mallette pédagogique de l'UNESCO sur le patrimoine mondial destinée aux maîtres sur le thème "Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes". La version arabe de la mallette pédagogique et une vidéo de 14 minutes sur le projet (en anglais, français, espagnol et arabe) ont été produites. Une série de cours de formation sous-régionaux sur le patrimoine mondial a eu lieu entre juillet et novembre 1999 dans les pays suivants : Belize, Fidji, Inde, Jordanie, Malawi, Oman et Ouzbékistan. Au cours de la même période, des camps de jeunesse et des forums se sont déroulés au Maroc, en Norvège et en Suède.

171. Une réunion élargie du Bureau du **Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport** (CIGEPS) s'est tenue du 20 juin au 2 juillet 1999 au siège du Comité international olympique (CIO) à Lausanne (Suisse), à l'invitation de son Président. Elle a porté essentiellement sur l'organisation des travaux de la Conférence mondiale sur l'éducation physique et le sport pour une culture de la paix, l'étude des avant-projets de textes de MINEPS III et la préparation de la 30e session de la Conférence générale.

172. Organisée conjointement par l'UNESCO et le CIO, la Conférence mondiale sur l'éducation physique et le sport pour une culture de la paix a eu lieu au Siège du 5 au 7 juillet 1999 dans le cadre de la préparation de l'Année internationale de la culture de la paix. Cette conférence a rassemblé plus de 230 participants venant de 76 pays dont 18 de rang ministériel, 8 ambassadeurs, 8 responsables du CIO, 55 dirigeants de comités nationaux olympiques, 24 organisations sportives internationales et 14 sportifs de niveau mondial. La conférence a contribué à renforcer la coopération entre l'UNESCO et le CIO en vue de la mobilisation de leurs réseaux respectifs dans le cadre d'un vaste projet "Sport et culture de la paix" qui sera lancé pendant l'Année internationale.

173. La réunion du CIGEPS à Punta del Este (Uruguay, 25-27 novembre 1999) a porté sur la préparation, le cadre de suivi et l'évaluation de MINEPS III. En application de la décision 3.2.3 adoptée par le Conseil exécutif à sa 156e session, la Conférence **MINEPS III** s'est tenue du 30 novembre au 3 décembre 1999 à Punta del Este (Uruguay). Le document 159 EX/INF.3 contient des informations détaillées sur cette conférence. La prochaine réunion du CIGEPS, qui aura lieu du 2 au 5 avril 2000 à Olympie (Grèce), examinera les propositions concrètes d'action pour le suivi de MINEPS III.

174. Dans le cadre du développement des réseaux et services d'information **LINGUAPAX** et **LINGUAUNI**, le projet **PERICLES** (programme expérimental pour renouveler l'intérêt des jeunes à l'égard des cultures et des langues des pays voisins à partir de l'étude des sites naturels et culturels) a été lancé en France, en Allemagne et au Luxembourg. Des activités sont entreprises en vue de l'Année européenne des langues, en étroite coopération avec l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et le Bureau européen des langues moins répandues. Un numéro spécial de la Lettre d'information **LINGUAPAX** est paru en novembre 1999. Le Comité consultatif pour le pluralisme linguistique et l'éducation multilingue a tenu sa première réunion, inaugurée par le Directeur général, au Siège le 14 septembre 1999 et a élu son bureau.

Unité 3 - La culture de la paix en action

	Fonds alloués	Dépenses effectives	Dépenses effectives en % des fonds alloués
	\$	\$	
Unité 3	2.646.851	2.694.129	101,8

175. L'UNESCO a continué à apporter un soutien aux **programmes nationaux de culture de la paix**, lancés dans plusieurs pays à la demande des Etats membres et comprenant un large éventail d'activités dans les domaines de compétence de l'Organisation, notamment l'éducation et la communication.

176. Au cours du deuxième semestre de 1999, l'UNESCO a apporté un soutien à l'élaboration de deux nouveaux programmes nationaux de culture de la paix au Mali et au Cambodge, sur la base de consultations menées avec tous les segments de la société afin de définir des stratégies adaptées au contexte politique, social et culturel de chaque pays. Une "Conférence nationale sur la culture de la paix au **Cambodge**" a été organisée par le gouvernement de ce pays, du 10 au 11 décembre 1999, avec le soutien financier et technique de l'UNESCO. Des représentants de différents groupes (responsables politiques et religieux, étudiants, associations de femmes, associations de défense des droits de l'homme) ont pris part à cette conférence. Les débats se sont déroulés dans le cadre de quatre ateliers, consacrés chacun à un grand thème : principaux défis auxquels la culture de la paix est confrontée, rôle des femmes et de la jeunesse, paix et bonne gouvernance et droits de l'homme, paix et sécurité. Les participants à la conférence ont adopté une déclaration sur la culture de la paix dans laquelle ils réaffirment leur attachement à la paix, à la démocratie et au respect des droits de l'homme et demandent à la communauté internationale, et en particulier à l'UNESCO, d'aider les autorités nationales et la société civile à promouvoir une culture de la paix, notamment par le biais de l'éducation. Dans le cadre du lancement du projet "Appui à la mise en œuvre du programme décennal de l'éducation" au **Mali**, financé par le PNUD pour une période de cinq ans, l'UNESCO, en tant qu'agence d'exécution, a déterminé avec les autorités nationales un calendrier de travail pour le démarrage des activités. Le projet se concentrera sur la révision des manuels scolaires, la formation des enseignants et l'élaboration de matériels et supports pédagogiques. L'accent sera mis sur l'éducation à la culture de la paix, aux niveaux primaire et secondaire et aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Un Plan d'action national pour l'éducation à la culture de la paix et aux droits de l'homme a été adopté et un Comité national regroupant des représentants de la société civile et des institutions politiques et sociales veillera à la coordination de toutes les actions de promotion d'une culture de la paix entreprises au niveau national.

177. Le 17 décembre 1999, l'UNESCO et le gouvernement d'**Albanie** ont signé une lettre d'accord pour le lancement d'un projet intitulé "Education interculturelle et éducation aux droits de l'homme", financé par le gouvernement italien. L'objectif est de promouvoir l'instauration d'un climat de compréhension interculturelle et de respect des droits de l'homme dans tous les établissements scolaires, en introduisant la dimension de la paix, des droits de l'homme et de la démocratie dans les programmes d'éducation formelle et non formelle. Une formation sera dispensée aux enseignants, aux concepteurs de programmes d'études, aux rédacteurs de manuels scolaires et aux administrateurs. Une équipe nationale sera chargée de coordonner le projet pour lequel l'UNESCO apportera une assistance technique notamment dans le domaine de l'élaboration des manuels scolaires et de la formation des enseignants.

178. Au titre de l'**assistance fournie aux médias indépendants dans les zones de conflit**, l'Organisation a continué d'apporter un soutien et elle a élaboré plusieurs nouveaux projets dans les Balkans, dans la région des Grands Lacs et en Angola. En coopération avec l'Association mondiale des journaux, un certain nombre de missions d'experts ont été dépêchées au Kosovo, à Belgrade et à Skopje afin d'étudier les besoins d'infrastructure de la presse écrite. Le programme SOS Médias de l'UNESCO continue d'être reconnu comme un moyen essentiel de promouvoir les médias dans les régions sortant d'un conflit et il a réussi, à ce titre, à attirer des financements extrabudgétaires.

179. Dans le cadre du projet "**Pour la paix et la tolérance, pour un dialogue entre les cultures**", une table ronde internationale sur le thème "Culture de la paix - Réflexion pour le XXI^e siècle : comment cohabiter dans un monde multipolaire" s'est tenue à Baden-Baden

(Allemagne) le 1er novembre 1999. Organisée par l'International Baden-Baden Foundation (IBBF) avec le soutien de l'UNESCO, cette table ronde a réuni des personnalités compétentes qui ont réfléchi à la façon dont les décideurs dans les domaines politique, intellectuel et informationnel pouvaient contribuer à prévenir et à résoudre des conflits interethniques et interreligieux, en soulignant l'importance de l'éducation à la paix et la nécessité d'un plus grand investissement des gouvernements dans ce domaine. La table ronde a bénéficié d'une large couverture médiatique.

180. Le Forum international sur la culture et la religion en Asie centrale, qui s'est tenu au Kirghizistan du 12 au 18 septembre 1999, dans le cadre du projet "**Dialogue interculturel Est-Ouest en Asie centrale**", comportait trois activités : un colloque sur la culture et la religion en Asie centrale, le lancement d'un réseau de chaires UNESCO sur les religions et les traditions spirituelles (Centre for the Studies on Muslim Christian Relations, Birmingham, Royaume-Uni), à l'Université russo-slave-kirghize (Bishkek, Kirghizistan) et la quatrième session du Conseil scientifique de l'IEAC (Institut international d'études sur l'Asie centrale). Le Forum a contribué à faire prendre conscience des questions interreligieuses et souligné la nécessité de mettre en oeuvre des activités encourageant le dialogue interculturel et interreligieux, notamment par le biais de programmes éducatifs à mettre en oeuvre au cours du présent exercice biennal au niveau régional. A sa troisième session, l'Assemblée générale de l'Institut international d'études sur l'Asie centrale, tenue au Siège de l'UNESCO pendant la 30e session de la Conférence générale, a examiné et approuvé le programme et budget de l'Institut pour 2000-2001, soumis par le Conseil scientifique. L'Institut international d'études des civilisations nomades (Oulan-Bator, Mongolie), créé en 1999 et soutenu par l'UNESCO, a organisé un colloque sur *Les nomades et les pâturages aujourd'hui*, au cours duquel 60 universitaires mongols ont pu exposer leurs travaux de recherche à leurs homologues des autres pays. La Compagnie d'assurance UNISTRAT (France) a généreusement fait don de 30.000 francs français au projet UNESCO sur les civilisations et les cultures nomades.

181. A mi-parcours de la **Décennie internationale des populations autochtones du monde**, une réunion a eu lieu au Siège (18-20 octobre 1999) sur le thème *Les enjeux culturels de la Décennie internationale des populations autochtones du monde*. Cette réunion a rassemblé une quarantaine de représentants d'organisations de populations autochtones, autour des questions de la propriété culturelle, de la préservation des langues, des connaissances traditionnelles et la modernité, de l'identité face à la mondialisation et de la contribution des cultures autochtones à la culture universelle. Les recommandations issues de la réunion, ont permis d'ajuster l'orientation des activités de l'Organisation en faveur des populations autochtones et de resituer leurs propositions dans la problématique plus vaste de la pluralité, et dans un nouveau schéma de coopération avec l'ensemble du système des Nations Unies.

182. De nombreuses régions du monde ont été sensibilisées au projet de **Mémorial de Gorée** grâce aux missions entreprises par le Président de la Commission internationale. Le projet a été présenté devant l'Union internationale des architectes à Beijing (Chine) et l'Institut japonais d'architecture à Tokyo (Japon) en juillet, l'Association des musées afro-américains à Detroit (Etats-Unis d'Amérique) en août et la Fondation Steven Spielberg à Los Angeles (Etats-Unis d'Amérique) en novembre 1999. Le gouvernement du Sénégal a décidé de lancer la campagne de collecte de fonds en avril 2000 et d'entreprendre des missions auprès de plusieurs pays pour leur demander de participer financièrement à la réalisation du Mémorial. Un comité de soutien, composé de grandes personnalités, a été créé aux Etats-Unis d'Amérique.

INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO (ISU)

183. L'**Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)** a officiellement vu le jour, bien qu'à titre provisoire, le 1er juillet 1999. Depuis, l'ISU a recruté un nouvel administrateur, a engagé sept personnes à titre temporaire et a accepté le détachement de deux fonctionnaires pour compléter des équipes bien appauvries. Ces nominations ont permis de constituer, vers la fin de l'année, un groupe chargé d'examiner le programme de travail sur les statistiques de l'éducation et de faire des recommandations pour l'exercice prochain.

184. Ces six premiers mois de la vie de l'Institut ont été en grande partie consacrés à des problèmes administratifs et aux préparatifs de la Conférence générale de novembre 1999, au cours de laquelle la création de l'Institut a été officiellement approuvée, en même temps que ses statuts. Les six premiers membres du Conseil d'administration ont été élus à cette même session de la Conférence générale, et les six autres ont été désignés peu après par le Directeur général de l'UNESCO. Le Conseil d'administration se réunira pour la première fois en février 2000 pour donner des avis sur les priorités de programme, les activités et les questions d'organisation.

185. Après la 30e session de la Conférence générale, le nouveau Directeur général a écrit à tous les Etats membres pour les inviter à accueillir le siège de l'Institut et à faire des propositions avant le 29 février 2000. Les gouvernements de quatre pays (Canada, France, Pays-Bas et Royaume-Uni) ont manifesté leur intérêt à ce sujet et la décision finale sur le lieu d'implantation de l'Institut devrait être prise par le Conseil exécutif à la session en cours.

186. Au cours de cette période, de nombreux contacts et rencontres ont eu lieu avec des organismes internationaux et bilatéraux, pour recenser ceux avec lesquels l'ISU devrait surtout établir des relations de travail fécondes. Au sein du système des Nations Unies, le Directeur a été nommé membre du Comité du Conseil économique et social sur les indicateurs statistiques et élu au bureau du Sous-Comité des activités statistiques du CAC. Les relations de travail avec la Division de statistique de l'ONU, l'UNICEF, le PNUD et la Banque mondiale ont été renforcées. La collaboration avec l'OCDE et EUROSTAT s'est développée dans les domaines de la **Classification internationale type de l'éducation (CITE), des Indicateurs mondiaux de l'éducation, et des statistiques sur la science, la technologie, la culture et la communication**. Le Ministère français de l'éducation a généreusement accueilli en septembre une réunion d'experts sur l'évaluation des systèmes éducatifs pour collecter les idées et avis d'un groupe international de spécialistes sur la façon dont l'Institut pourrait améliorer son programme sur les **indicateurs et statistiques relatifs à l'éducation**.

187. En ce qui concerne la collecte et la diffusion des données, l'*Annuaire statistique 1999* a été publié et diffusé pendant la 30e session de la Conférence générale. Il offre une rétrospective de ce qui s'est passé dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication dans le monde au cours des trente dernières années et présente des données chronologiques sur les indicateurs clés. L'ISU a accepté de se charger d'améliorer la qualité des données collectées lors de l'évaluation de l'Education pour tous (EPT) à l'horizon 2000 en participant activement au traitement, à la vérification et à l'analyse de toutes les statistiques nationales en matière d'EPT que l'UNESCO a reçues, en aidant les pays à fournir ces données, en participant à plusieurs réunions d'organes techniques consultatifs et réunions régionales et sous-régionales ainsi qu'en préparant un rapport statistique mondial analysant les tendances, profils et perspectives de l'éducation. De plus, l'ISU a accepté de se charger de l'établissement du rapport EPT sur la situation de l'éducation en Europe centrale et orientale.

188. En fonction des échos reçus des fournisseurs de données nationaux, l'Institut a renforcé ses effectifs pour mener à bien la nouvelle classification internationale type de l'éducation (CITE-97). Au cours des derniers mois, l'ISU a également beaucoup travaillé à améliorer la part prise par l'UNESCO dans le projet UNESCO/OCDE financé par la Banque mondiale sur les **Indicateurs mondiaux de l'éducation** et à en tirer des leçons qui l'aideront à élargir la gamme et améliorer la qualité des données obtenues d'autres pays. De plus, une nouvelle mise à jour des estimations et projections mondiales de l'alphabétisation a été menée à bien en décembre 1999 et les chiffres ont été communiqués à diverses institutions. L'attention d'autres organismes a également été attirée par une activité de projection des données relatives aux effectifs scolaires. Ces projections ont d'ores et déjà été largement diffusées.

189. Les statistiques de l'UNESCO sur la science, la culture et la communication ont été transférées de l'ordinateur central à un support informatique sur micro-ordinateur et des activités sont en cours pour en améliorer la qualité. Les enquêtes statistiques 1998-1999 dans ce domaine ont été achevées et les dernières statistiques et indicateurs ont été publiés dans l'*Annuaire statistique* 1999. L'Institut a continué de participer à des activités conjointes avec EUROSTAT et l'OCDE et a apporté un appui statistique à l'élaboration des rapports mondiaux de l'UNESCO sur l'éducation, la culture, la communication et l'information, ainsi que du rapport du PNUD sur le développement humain et du rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde.

190. Des améliorations techniques et un enrichissement des contenus ont été apportés au site Web de l'Institut. Il est prévu de recourir davantage au CD-ROM pour diffuser des données, et le premier CD-ROM de la série servira à faire connaître les derniers chiffres de l'évaluation de l'EPT à l'horizon 2000. Les activités de **renforcement des capacités statistiques** ont été essentiellement axées sur l'aide apportée aux Etats membres pour mener à bien l'évaluation de l'EPT à l'horizon 2000, et ce par le biais d'ateliers, de réunions et d'aide technique directe. Le programme **SISED (Renforcement des systèmes nationaux d'information statistique)** a été particulièrement orienté vers l'Afrique subsaharienne.

BOURSES

191. Entre le 1er juillet et le 31 décembre 1999, 169 bourses (Afrique : 59 ; Etats arabes - dont étudiants palestiniens : 34 ; Asie et Pacifique : 35 ; Europe : 24 ; Amérique latine et Caraïbes : 17) ont été accordées à des candidats dûment recommandés par leurs commissions nationales respectives. Sur ce total, 102 bénéficiaires étaient des hommes et 67 des femmes. La répartition par source et modalités de financement de ces bourses, administrées par la Section des bourses, est comme suit :

- 69 bourses individuelles représentant un montant total de 324.353 dollars, dans le cadre du Programme ordinaire 1998-1999, y compris au titre de la Banque de bourses de l'UNESCO ;
- 47 bourses de voyage représentant un montant total de 52.734 dollars, qui s'ajoutent aux contributions offertes par des Etats membres, des donateurs privés et des organismes internationaux. Ces contributions en nature représentent une valeur estimative de plus de 3 millions de dollars ;
- une bourse attribuée dans le cadre du Programme de participation pour un montant de 5.100 dollars ;

- 8 bourses représentant un montant total de 83.600 dollars dans le cadre de projets extrabudgétaires financés par le PNUD ;
- 44 bourses représentant un montant total de 666.730 dollars dans le cadre de projets extrabudgétaires financés par des fonds-en-dépôt.

192. La valeur totale des bourses administrées lors de l'exercice 1998-1999 au titre de l'ensemble des sources de financement (y compris les contributions en nature offertes dans le cadre du système de bourses coparrainées) représente un montant estimatif de plus de 7 millions de dollars.

193. Les pays ci-après ont contribué généreusement en 1998-1999 à des parrainages des bourses : République populaire de Chine, République tchèque, Israël, Japon (y compris le professeur Hirayama en faveur du projet des Routes de la soie), Pays-Bas, Pologne, République de Corée, et deux ONG : Institut international de l'alphabétisation (Philadelphie, Etats-Unis d'Amérique) et Association internationale des diplômés des institutions éducatives soviétiques. Une nouvelle offre de 10 bourses pour jeunes femmes s'occupant de recherche en science de la vie a été annoncée et les candidates ont été sélectionnées dans le cadre d'un projet entièrement financé par l'Oréal. Une cérémonie de remise des bourses a été organisée pour les bénéficiaires au Siège de l'UNESCO le 10 janvier 2000.

194. En vue de fournir des informations sur le programme de bourses, une version provisoire du "Répertoire des boursiers de l'UNESCO : 1998-1999" a été établie en août 1999 et diffusée auprès des Etats membres lors de la 30e session de la Conférence générale. La version actualisée couvrant l'ensemble de l'exercice biennal devrait sortir prochainement. On peut consulter désormais sur le site Web de l'UNESCO une liste des programmes de bourses de l'UNESCO en anglais et en français. Une lettre circulaire (CL/3533) en date du 5 janvier 2000 a été envoyée à toutes les commissions nationales et délégations permanentes pour fixer les critères et conditions de dépôt de demandes dans le cadre du programme de Banque de bourses de l'UNESCO 2000-2001.

195. Chaque année, l'UNESCO reçoit plus de 6.000 demandes de bourses en rapport avec ses divers domaines de compétence. Les ressources étant limitées, il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes et c'est pour pouvoir offrir de meilleures possibilités de formation et de renforcement des capacités que l'UNESCO a adopté une politique dynamique dans le cadre de son système de bourses parrainées pour renforcer et élargir les partenariats avec les gouvernements, établissements d'enseignement supérieur et fondations.

COORDINATION DES ACTIVITES CONCERNANT LES FEMMES

196. La contribution de l'UNESCO au rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la mise en oeuvre des engagements pris à la 4e Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), qui doit être présenté à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (5-9 juin 2000), est en cours de préparation. L'avant-projet du rapport - *Ensemble pour l'égalité - La cause des femmes est aussi celle des hommes - Bilan préliminaire*, établi par l'**Unité de promotion de la condition de la femme et de l'égalité des sexes (WGE)**, a été diffusé à la 30e session de la Conférence générale et envoyé aux bureaux régionaux et aux ONG (plus de 4.000 exemplaires en anglais/français) ; le rapport final sera quant à lui distribué à la 159e session du Conseil exécutif, et comprendra une évaluation des efforts faits

par l'UNESCO pour mettre en oeuvre les cinq résolutions adoptées par la Conférence générale sur la question des femmes et de l'égalité des sexes.

197. En tant qu'institution chargée d'impulser la mise en oeuvre de l'article 10 (relatif à l'éducation) de la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**, l'UNESCO s'emploie activement à mobiliser un large soutien en faveur de cette Convention et d'activités allant dans le sens de l'égalité des sexes. Deux fois par an, elle présente en outre un rapport d'activités au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Dans ce cadre, la WGE a publié en 1998 *Passeport pour l'égalité*, brochure qui a le format d'un passeport et présente la Convention de manière "personnalisée". Ce passeport a si bien contribué à faire connaître la Convention et à en promouvoir une large mise en oeuvre qu'il a été mis à jour et réédité en 1999. La nouvelle version contient des informations sur le protocole facultatif (adopté par l'ONU en 1999) ; elle a été publiée en anglais, français, portugais, espagnol, hindi, ourdou et swahili. Des versions arabe, chinoise et russe seront bientôt prêtes. En tout, 120.000 exemplaires du Passeport ont été imprimés et sont diffusés par le biais des réseaux UNESCO et de diverses instances des Nations Unies (FAO, HABITAT, OIT, Division de la promotion de la femme/ONU, FNUAP, UNHCR, UNIFEM et UNICEF). La WGE a publié, en collaboration avec l'UNESCO-El Salvador, une version simplifiée en espagnol destinée aux populations analphabètes et néo-alphabètes. En outre, l'UNESCO-Conakry a traduit le passeport en neuf langues locales et compte s'en servir pour enseigner/informer la population sur ses droits dans le cadre d'ateliers organisés avec le concours d'ONG locales.

198. Conformément à l'engagement des chefs de Secrétariat de tous les organismes des Nations Unies (**Déclaration du CAC sur l'intégration d'une perspective sexospécifique**), un **réseau de points focaux** pour les questions d'égalité des sexes, mis en place au Siège et hors Siège, continue de s'employer à promouvoir l'intégration de cette perspective dans les programmes de l'UNESCO. Cependant, dans bien des cas, l'action de ces points focaux n'est pas suffisamment soutenue dans les secteurs. La WGE multiplie les efforts pour améliorer la situation en particulier en organisant des activités de formation et de sensibilisation à l'intention du personnel et en élaborant et en diffusant des matériels pratiques à cet effet (conception de stratégie, manuel contenant des exemples des meilleures pratiques ; listes de contrôle, listes d'indicateurs).

199. En tant que **catalyseur et facilitateur des activités menées en commun** dans le domaine de l'égalité des sexes, la WGE a aidé à obtenir des fonds extrabudgétaires de l'ONUSIDA, au nom de l'UNESCO-Santiago, en faveur d'un projet d'éducation sur le sida à l'intention des adolescentes au Chili ; à promouvoir le suivi de la Conférence mondiale de Budapest sur la science grâce à la collaboration avec l'UNIFEM et avec les réseaux régionaux de femmes scientifiques et d'autres partenaires ; à élaborer un kit d'information sur les indicateurs hommes/femmes en ingénierie, science et technologie ; à choisir les candidates pour les bourses UNESCO/L'oréal 2000 décernées à des scientifiques femmes ; à organiser un forum de trois jours sur les femmes et les microfinancements, avec le concours de l'Unité de coordination des activités relatives aux microfinancements et l'ONG espagnole "Together in the World" (Madrid, 12-14 janvier 2000) ; et à mobiliser la Consultation collective UNESCO-ONG sur la condition de la femme et l'égalité des sexes dans le cadre de six groupes de travail créés en 1998.

200. On a en outre développé le site Web sur les femmes et l'égalité des sexes (Women-Gender-Equality) afin d'en accroître le rayon d'action. Le guide (anglais/français) *Pour l'égalité des sexes dans le langage*, établi par l'UNESCO, a été revu et réédité (à ce jour 13.000 exemplaires). Ce document continue d'être très demandé et est devenu un outil de référence international, bien que dans sa correspondance et ses documents l'UNESCO ne mette pas encore systématiquement en pratique les principes préconisés.

COORDINATION DES ACTIVITES CONCERNANT LES JEUNES

201. Dans le cadre des efforts faits pour promouvoir l'action pour et avec les "jeunes", l'**Unité de coordination "jeunesse" (UCJ)** a organisé pendant la 30^e session de la Conférence générale un Forum des jeunes (3-5 novembre 1999) afin d'encourager ceux-ci à participer à la conception et à la mise en oeuvre des programmes de l'Organisation. Plus de 120 jeunes délégués venus de 108 Etats membres ont participé à la réunion et ceux d'entre eux qui étaient originaires des pays les moins avancés ont bénéficié d'une aide financière à cet effet. Un stand Jeunes a également été installé pendant la Conférence, où des programmes et questions touchant les jeunes ont été présentés chaque jour, en collaboration avec les secteurs de programme et les bureaux hors Siège, et des animations ont été organisées régulièrement en début de soirée afin de promouvoir de jeunes artistes.

202. En tant que membre du Comité de sélection du Parlement mondial des enfants, organisé par l'UNESCO et l'Assemblée nationale française (Paris, 24-26 octobre 1999), l'UNESCO a contribué à établir la version définitive du *Manifeste de la jeunesse pour le XXI^e siècle*. L'UCJ a participé à plusieurs réunions, séminaires et grandes conférences (réunion mondiale des générations et forum des futurs communs ; Sommet de la francophonie, conférence internationale sur les programmes intergénérationnels visant à promouvoir le changement social) et elle a présenté la démarche suivie par l'UNESCO pour travailler avec et pour les jeunes et pour **forger des partenariats afin de mener des actions communes**. Des contacts ont également été établis en vue de lancer une action concertée avec la BID, les organismes et programmes des Nations Unies (ONUSIDA, PNUE et UNICEF), l'US Peace Corps, des organisations de jeunes internationales, régionales et nationales et divers clubs UNESCO.

203. Un soutien a également été fourni à la mise en oeuvre de plusieurs **projets novateurs concernant les jeunes** tels que le projet de dialogue mondial entre les jeunes destiné à promouvoir un dialogue constructif et un programme de formation avec et pour les jeunes sur tout ce qui touche l'apprentissage de la cohabitation dans la société de l'information et du savoir ; l'initiative commune UNESCO/ONUSIDA "Espaces média pour les jeunes" contre le sida qui vise à développer une presse conviviale sur les questions concernant le sida, en partenariat avec une organisation de jeunes au Cameroun (*Presse jeune*), et le Sommet mondial "les jeunes en faveur d'une culture de la paix au seuil du nouveau millénaire" (Mexico, 22-26 novembre 1999), organisé par l'Institut mexicain de la jeunesse, où plus de 2.000 jeunes venus de 55 pays ont discuté du rôle décisif que la jeunesse est appelée à jouer dans la consolidation des valeurs de culture de la paix au cours du nouveau millénaire.

204. Deux documents ont été publiés au cours du dernier semestre : *UNESCO : Mode d'emploi pour les jeunes* (anglais, espagnol et français), qui présente aux jeunes l'activité de l'Organisation et les incite à y prendre part, et un *Kit d'information sur la jeunesse* (anglais et français) qui donne un aperçu des initiatives de l'UNESCO, en expliquant, exemples à l'appui, comment développer la participation des jeunes à l'action de l'Organisation.

ANTICIPATION ET PROSPECTIVE

205. Durant la période considérée, les travaux ont permis d'approfondir l'effort d'anticipation et de prospective de l'UNESCO, d'augmenter son potentiel de veille scientifique et intellectuelle et d'effectuer un premier bilan des tendances et évolutions prévisibles dans les domaines de compétence de l'UNESCO. L'impact de ces activités est mesurable par la couverture médiatique exceptionnelle qui leur a été réservée dans toutes les régions du monde, et par le soutien que leur accordent les principales ONG compétentes et les communautés scientifiques et intellectuelles. Ces activités ont porté notamment sur la publication, en septembre 1999, de la version française du **Rapport prospectif** du Directeur général intitulé *The World Ahead: Our Future in the Making*, sous le titre *Un Monde nouveau* ; la version-document anglaise du rapport a été diffusée en octobre 1999. La version en catalan, réalisée par le Centre UNESCO de Catalogne, est parue en janvier 2000 ; des coéditions anglaise, espagnole et vietnamienne, etc., paraîtront au cours des prochains mois.

206. Quinze scientifiques, intellectuels et décideurs de réputation ont débattu des principaux enjeux du siècle prochain lors de la onzième session des **Entretiens du XXIe siècle**, qui avait pour thème **Vers un nouveau contrat mondial**. Organisée le 6 novembre 1999, au Siège de l'UNESCO, dans le cadre de la 30e session de la Conférence générale de l'Organisation, cette réunion était centrée sur cinq questions : la mondialisation et la troisième révolution industrielle ; le nouveau contrat social et l'éducation pour tous tout au long de la vie ; vers une société de la connaissance ? ; vers un contrat naturel ? ; vers un contrat éthique ?

207. Nombre de **partenariats** ont été par ailleurs poursuivis ou renforcés, notamment avec les principales ONG de prospective et avec des institutions garantissant un effet multiplicateur. C'est ainsi qu'a été organisé, du 28 au 30 septembre 1999, le **Forum du XXIe siècle**, en partenariat avec Expo 2000, en avant-première de cette exposition universelle qui doit se tenir à Hanovre (Allemagne) de juin à octobre 2000. Cofinancé par Expo 2000, l'UNESCO et la société allemande Finanzgruppe-Sparkasse, ce Forum a bénéficié de la participation de quatre villes sélectionnées pour la section XXIe siècle d'Expo 2000 : São Paulo, Shanghai, Aix-la-Chapelle et Dakar, qui ont confronté leurs expériences en termes de prospective urbaine. Les principales conclusions du Forum sont diffusées sur le site Internet d'Expo 2000 et feront l'objet d'une publication.

208. La composition du **Conseil du futur** a été annoncée en octobre 1999. Ce réseau "virtuel" de nature consultative est destiné à recueillir les avis et les recommandations des meilleurs experts et groupes d'experts dans le domaine de la prospective. Il comprend notamment quatorze prix Nobel, ainsi que nombre de personnalités prestigieuses, et les principaux dirigeants des grandes ONG de prospective associées aux travaux de l'Office d'analyse et de prévision.

209. A la demande de l'**Equipe spéciale du Conseil exécutif**, AFO a préparé à l'attention de ses membres un document récapitulatif visant à identifier quelques grandes **tendances prévisibles du XXIe siècle**, en vue de sa réunion du 21 au 24 février 2000. Ce document d'une trentaine de pages, intitulé "*XXIe siècle: essai d'identification de quelques grandes tendances*", est disponible sur le site Web de l'Equipe spéciale. Il est conçu par celle-ci comme un document destiné à "*servir d'aide mémoire tout au long de nos démarches*".

210. Enfin, l'UNESCO a contribué à l'organisation de la 16^e Conférence mondiale de la Fédération mondiale des études sur le futur sur le thème "Vie et complexité au cours du prochain siècle" "(Celebrating Life and Complexities in the Next 100 Years) (5-8 décembre 1999, Bacolod, Philippines) et a participé aux *Assises de la prospective*, organisées en décembre 1999 à Paris par Futuribles International, avec le concours de l'Union européenne.

CENTRE D'ECHANGE D'INFORMATION

211. Le **site Internet de l'UNESCO** comporte actuellement 47.000 pages et 39.000 images et permet d'accéder à une dizaine de bases de données. Le taux de consultation du site croît régulièrement : 10 à 12.000 institutions différentes le consultent chaque jour. Ces institutions sont situées dans 183 pays (dont 16 % en Afrique, 8 % dans les Etats arabes, 23 % en Asie-Pacifique, 21 % en Amérique latine et Caraïbes et 33 % en Europe et Amérique du Nord). Des progrès ont été accomplis, malgré le manque de ressources, en matière de multilinguisme : ainsi, la page d'accueil, les notices de "copyright" et de responsabilité sont désormais disponibles dans les six langues officielles. Il est prévu d'y ajouter une dizaine d'autres pages multilingues donnant des informations générales sur l'UNESCO.

212. Un deuxième site "miroir", relayant le site central de l'UNESCO, a été ouvert à Tokyo, en coopération avec l'Université des Nations Unies (UNU). Ce site "miroir" et celui déjà ouvert aux Etats-Unis permettent désormais de réduire les temps d'accès depuis le continent américain et les pays asiatiques. Par ailleurs, dans le cadre de NETAID et en coopération avec le secteur CII, un module sécurisé permettant de faire des donations en ligne fonctionne depuis septembre 1999 ; l'accès de tous les ordinateurs de l'Organisation aux nouvelles bases de données électroniques a été amélioré et une interface Web pour le Thesaurus de l'UNESCO a été créée par le Centre informatique de l'Université de Londres. En outre, l'architecture du site Internet va être entièrement révisée et enrichie ; un nouveau moteur de recherche, plus efficace et plus rapide, est en cours d'installation ; trois nouveaux CD-ROM, issus de la base de données UNESDOC, sont prévus en avril. Fin décembre 1999, **UNESDOC, la base données des textes intégraux des documents de l'UNESCO**, comprenait 12.500 documents, soit au total 440.000 pages. La répartition par langue est la suivante : anglais 32 %, français 24 %, espagnol 15 %, russe 10 %, arabe 9 %, chinois 8 %, multilingue 2 %.

COURRIER DE L'UNESCO

213. Le dernier semestre 1999 a confirmé le redressement du *Courrier de l'UNESCO* - l'un des objectifs primordiaux de la création de l'Office des périodiques mensuels. Pour la première fois depuis au moins vingt ans, les ventes du Courrier n'ont pas globalement régressé au cours de l'année 1999, principalement grâce à une augmentation des ventes en kiosque et une légère diminution du taux de désabonnement. Les grandes campagnes promotionnelles d'abonnement de l'automne ont connu des résultats identiques à ceux de l'année précédente pour un investissement légèrement plus faible. Une série d'opérations tests sera menée en vue de finaliser une stratégie commerciale - publics cibles et pays clés - qui sera mise en œuvre à l'automne 2000.

214. *Sources UNESCO* qui, avec un tirage mensuel global de près de 500.000 exemplaires, est un instrument essentiel de la "visibilité" de l'Organisation, continue d'accroître son impact. La multiplication des demandes d'informations sur des articles publiés, émanant des rédactions, écrites et audiovisuelles, ainsi que celle des demandes d'abonnement adressées par des ONG et des institutions, en témoigne. Pour continuer à étendre son audience, *Sources* poursuivra l'amélioration de son contenu, notamment en faisant une plus grande place à l'action de l'UNESCO sur le terrain et en perfectionnant son iconographie. De même, le développement de son site Internet est actuellement en cours. Enfin, le lancement d'une nouvelle coédition en arabe est en préparation.

INFORMATION DU PUBLIC

215. Entre juillet et décembre 1999, quelque 1.250 journalistes se sont mobilisés pour couvrir les grandes manifestations de l'UNESCO. La Conférence mondiale sur la science (Budapest, juin-juillet 1999) a fait l'objet d'une très large couverture médiatique dans la presse internationale. Pendant la Conférence, l'UNESCO a ouvert une salle de presse et accredité 244 journalistes auxquels elle a offert des facilités sur les lieux de la réunion. L'Organisation a également établi et distribué de par le monde quelque 6.000 dossiers de presse sur la conférence en trois langues (anglais, français et espagnol) et ouvert pour la Conférence un site Web, qui a d'ailleurs été primé.

216. Dès septembre, toutes les énergies ont été tournées vers la préparation de la 30e session de la Conférence générale. Un nombre record de journalistes (412) ont été accrédités pour la conférence. Ils ont largement couvert l'élection et la prise de fonction du Directeur général ainsi que la table ronde des ministres de la culture et d'autres manifestations qui se sont déroulées au Siège. L'UNESCO a pour sa part procédé à l'enregistrement vidéo et sonore des séances plénières et à la distribution de cassettes aux journalistes et délégués permanents. Des images et des échos sonores de principaux événements qui se sont déroulés pendant la session de la Conférence générale ont été diffusés dans le monde entier - avec le concours de l'Union européenne de radio-télévision. Les autres manifestations de l'UNESCO qui ont également été bien couvertes par la presse sont la Semaine culturelle de la Chine 1999 qui s'est déroulée au Siège, la cérémonie d'inauguration de l'Année internationale de la culture de la paix, la manifestation spéciale "Magiciens du fil" destinée à aider les tisserands africains, ainsi que le Parlement mondial des enfants.

217. *UNESCOPRESSE* a publié 125 communiqués de presse en anglais et en français au cours de la période et les a distribués à environ 500 journalistes de la presse écrite et audiovisuelle dans le monde, ainsi qu'aux commissions nationales et aux bureaux hors Siège. Le site d'UNESCOPRESSE a été consulté par des visiteurs n'appartenant pas à l'UNESCO à raison de 55.000 pages par mois en moyenne durant la même période de six mois. En outre, plusieurs sujets hebdomadaires télévisés ont été produits pour l'émission World Report de CNN et pour Euronews. Un accord a par ailleurs été signé avec RTVE à Madrid en vue de la diffusion de nouvelles hebdomadaires sur les activités et les missions de l'UNESCO. En outre, l'UNESCO a publié 10 **oeuvres documentaires audiovisuelles** en français, anglais et espagnol et a entrepris la mise en valeur de ses archives audiovisuelles en créant une photothèque virtuelle qui rassemble désormais 13.000 clichés consultables en ligne sur son site Web. Enfin, un nombre sans précédent d'interviews ont été réalisées pour des **stations de radio** du monde entier. La plupart de ces interviews ont été diffusées depuis les studios de radio de l'UNESCO, désormais entièrement équipés en numérique. L'UNESCO a également renforcé sa contribution aux programmes de la Radio des Nations Unies.

218. Un effort considérable a été fait pour améliorer progressivement la qualité générale et l'efficacité de la **stratégie de communication de l'UNESCO sur le Web**. Au cours du dernier semestre, plus de 500 pages Web d'OPI ont été mises en ligne, notamment une nouvelle page du Directeur général de l'UNESCO et de nouveaux dossiers de presse sur l'Année internationale de la culture de la paix et la Conférence mondiale sur la science.

COOPERATION AVEC LES COMMISSIONS NATIONALES

219. Au cours de la période considérée, les efforts ont été poursuivis afin que les commissions nationales - pivots et principaux relais de l'action de l'UNESCO dans ses Etats membres - soient à même de s'acquitter pleinement de leur rôle d'organe de consultation, de liaison, d'information, d'évaluation et d'exécution du programme de l'Organisation. Ces efforts se sont concentrés notamment sur le **renforcement des capacités opérationnelles et de gestion** des commissions nationales et sur la consolidation de leur **coopération aux niveaux interrégional, régional, sous-régional et bilatéral**. Parmi les faits marquants de cette période, il convient de rappeler la constitution, en janvier 2000, de la **Commission nationale pour l'UNESCO du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**, ce qui porte le nombre total des commissions à 188, dont 3 sont établies dans des Membres associés.

220. Ainsi qu'elle le fait depuis de nombreuses années, la Division des commissions nationales pour l'UNESCO a organisé **cinq réunions de travail** pendant la 30e session de la Conférence générale, une par région et d'une demi-journée chacune, avec les représentants des commissions nationales présents. Ces rencontres visent essentiellement à planifier et à coordonner les activités interrégionales, régionales et sous-régionales prévues pour l'exercice à venir et à faire le point sur quelques questions d'intérêt majeur pour les commissions nationales. A cette occasion, le Président de l'Equipe spéciale du Conseil exécutif sur l'UNESCO au XXIe siècle, qui est également le Président de la Commission canadienne pour l'UNESCO, a informé chaque groupe de l'avancement des travaux de l'Equipe spéciale et du calendrier de ses travaux. A leur tour, les responsables du Bureau d'études et de la programmation ont procédé à un premier échange de vues sur la façon dont les commissions nationales souhaiteraient être consultées sur la préparation des projets de 31 C/4 et de 31 C/5.

221. Conformément à la résolution 28 C/13.1 de la Conférence générale ainsi qu'à la décision du Conseil exécutif 150 EX/5.1, des consultations seront menées auprès des 188 commissions nationales, à raison d'une par région, dans le cadre de la **préparation du projet de Stratégie à moyen terme (31 C/4) et du Projet de programme et de budget pour 2002-2003 (31 C/5)**. Après consultation des commissions nationales et des unités hors Siège concernées, le calendrier de ces cinq consultations a été arrêté comme suit : **Amérique latine et Caraïbes** (Sucre, Bolivie), 29 mai - 2 juin 2000 ; **Europe et Amérique du Nord** (Bled, Slovénie), 9-14 juin 2000 (jumelée avec la 14e Rencontre des secrétaires généraux des Commissions nationales d'Europe et d'Amérique du Nord) ; **région arabe** (Le Caire, Egypte), 19-22 juin 2000 ; **Asie-Pacifique** (Tachkent, Ouzbékistan), 10-15 juillet 2000 (jumelée avec la 12e Réunion quadriennale et statutaire des commissions nationales de la région).

COOPERATION AVEC LES ASSOCIATIONS, CENTRES ET CLUBS UNESCO

222. **La mobilisation et la coordination du mouvement** ont fait l'objet d'une attention soutenue. En coopération avec la FMACU, l'UNESCO prépare un répertoire visant à remettre à jour les informations concernant les ACU. Le partenariat privilégié de l'UNESCO avec la FMACU a été nettement renforcé par rapport à l'année précédente, tant pour la publication de son bulletin d'information "Confluences" que pour un certain nombre d'activités telles que l'organisation du Ve Congrès mondial de la FMACU (Ekaterinbourg, juillet 1999) et celle du séminaire "Connaître l'UNESCO et pratiquer la vie internationale" (8-11 novembre 1999).

223. Un accent particulier a été mis sur l'amélioration de la pertinence et de l'impact des activités mises en oeuvre par les associations, centres et clubs UNESCO, en particulier par la consolidation des liens entre le mouvement et l'UNESCO. Il s'agit d'une part de mieux faire connaître aux associations, centres et clubs UNESCO la stratégie, les priorités et les programmes de l'Organisation, d'autre part de renforcer leur sentiment d'appartenance de leur concrète participation à la réflexion de la communauté internationale. Même à petite échelle - envoi de documents, séminaires de formation, participation du mouvement à des conférences internationales (par exemple celle des sciences à Budapest ou le Forum EFA à Dakar) - les mesures prises pour atteindre cet objectif donnent déjà des résultats positifs sensibles, qui incitent à poursuivre dans cette voie de façon plus systématique.

COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

224. Pendant la période considérée, l'UNESCO a continué à développer **la coopération et la coordination à l'échelle du système des Nations Unies** dans le cadre du programme de réforme du Secrétaire général. La deuxième session ordinaire de 1999 du **Comité administratif de coordination** (CAC) s'est tenue sous la présidence du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan (New York, 29-30 octobre 1999). Les thèmes abordés au cours de cette session étaient notamment les suivants : capacité du système des Nations Unies de répondre aux pressions que le nouvel environnement mondial fait peser sur les systèmes nationaux et internationaux ; suivi du Programme d'action de Beijing et intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes ; suivi des décisions récentes du CAC (coordination des activités des organismes des Nations Unies en Afrique ; VIH/sida ; suivi des grandes conférences et des travaux du Conseil économique et social ; Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix).

225. Des représentants de l'UNESCO, venus du Siège et du Bureau de liaison de New York, ont participé aux travaux des commissions de l'Assemblée générale, et en particulier aux réunions concernant plusieurs **ensembles de questions prioritaires** intéressant l'UNESCO. Celles-ci concernaient notamment "le dialogue entre les civilisations", réunion pour laquelle l'UNESCO avait préparé une contribution ; "l'éducation pour tous", question au sujet de laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, en collaboration avec l'UNESCO à sa cinquante-cinquième session, une proposition relative à la proclamation d'une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2001-2010) et un plan d'action établi sur la base des conclusions du Forum mondial sur l'éducation (avril 2000) ; le retour et la restitution des biens culturels à leur pays d'origine, thème sur lequel un rapport du Directeur général a été présenté à l'Assemblée générale ; science et technologie pour le développement - sur ce thème l'Assemblée générale a pris note des résultats de la Conférence mondiale sur la science de Budapest. En ce qui concerne les droits de l'homme, une distribution a été faite de la résolution 29 C/40 de la Conférence générale de l'UNESCO qui porte sur la Journée

internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. Les autres sujets concernaient la réforme de l'Organisation des Nations Unies, l'Assemblée du millénaire et les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. La participation de l'UNESCO aux travaux de la **cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies**, durant la période septembre-décembre 1999, fait l'objet d'un autre rapport au Conseil exécutif, à sa présente session, sous le point "Décisions et activités récentes des organisations du système des Nations Unies" intéressant l'action de l'UNESCO" (doc. 159 EX/28).

226. Le 15 décembre 1999, le Directeur général a rencontré Mme Gro Harlem Brundtland, directeur général de l'**Organisation mondiale de la santé** (OMS). Ont été abordés au cours de cette rencontre la question des réformes et en particulier la façon dont elle a été traitée à l'OMS, les modalités d'une éventuelle révision de l'Accord UNESCO/OMS ou la prise d'autres dispositions et le Forum mondial sur l'éducation de Dakar (avril 2000).

227. Des consultations ont également eu lieu à l'occasion de la troisième Réunion de coordination des chefs de délégation des Etats membres de l'**Organisation de la Conférence islamique** (27 octobre 1999, Siège de l'UNESCO). La réunion a examiné les propositions faites par l'**ISESCO** au sujet des projets à mettre en oeuvre conjointement avec l'UNESCO.

228. Le Bureau de liaison à Vienne a continué d'exercer une action catalytique afin de promouvoir l'interaction et la coopération de l'UNESCO avec les organismes des Nations Unies, institutions spécialisées et autres organisations intergouvernementales oeuvrant dans des domaines intéressant l'UNESCO qui ont leur siège à Vienne. On mentionnera tout particulièrement la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), 19-31 juillet 1999, au cours de laquelle une déclaration a été faite en plénière.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, FONDATEURS ET AUTRES INSTITUTIONS

229. Des efforts particuliers ont été faits pour donner suite aux résolutions de la Conférence générale et du Conseil exécutif, notamment en assurant **une meilleure information et une meilleure compréhension des critères d'établissement de partenariats avec les ONG**, grâce à la publication et à la diffusion d'une brochure explicative. Une révision complète des dispositions relatives à la coopération avec les ONG contenues dans le Manuel de l'UNESCO a été par ailleurs entreprise. En outre, le **site Web d'information sur les ONG**, contenant des informations générales, les textes statutaires, et une base de données permettant des recherches par types de relations, secteurs, mots clés, et pays de siège et de présence est désormais disponible sur l'Intranet de l'Organisation et sera bientôt accessible sur l'Internet. De même, l'interconnexion des bases de données ONG et SISTER a été effectuée.

230. Le Directeur général a reçu un certain nombre de représentants d'ONG entretenant des relations officielles avec l'UNESCO ; ceux-ci ont manifesté leur désir de relancer leur coopération avec l'Organisation. Des efforts sont en outre faits pour permettre aux ONG en relations officielles avec l'UNESCO de formuler une approche commune et d'assurer leur **participation collective** aux grandes conférences internationales et d'assurer leur suivi. Dans cet esprit, une consultation internationale d'ONG partenaires de l'UNESCO et d'autres organisations du système se tiendra lors du Forum EFA à Dakar en avril prochain. En marge de cette manifestation, une réunion restreinte des représentants des réseaux d'Afrique australe,

centrale et de l'Ouest et des îles de l'océan Indien, issus de la Consultation régionale de Durban (1998), sera organisée afin de donner un nouvel élan à leur coopération avec l'UNESCO.

231. Dans le rapport soumis à la présente session du Conseil exécutif sur les relations avec les organisations non gouvernementales, fondations et autres institutions (doc. 159 EX/29), le Directeur général évoque les grandes lignes de la stratégie de coopération esquissée ces dernières années et présente des propositions concernant la préparation du rapport sexennal sur le concours apporté à l'action de l'UNESCO par les organisations non gouvernementales. Ce document contiendra également des recommandations sur l'admission, la réadmission et le reclassement d'ONG et de fondations.

DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS

232. On se rend désormais tout à fait compte dans l'ensemble du système des Nations Unies de la nécessité de nouer de nouveaux partenariats dans toutes les branches des secteurs public et privé. En application de cette stratégie, l'**Unité des partenariats pour le XXI^e siècle** a continué de coopérer activement avec une multiplicité de partenaires nouveaux dont des maires, des fondations, des instituts, des clubs, des associations, des entreprises privées, des grandes entreprises et les médias. Elle a réussi à recueillir leur appui à toute une série de projets novateurs portant particulièrement sur des sujets tels que la jeunesse, l'environnement, les femmes et la paix, projets dont 15 ont à ce jour été exécutés en association avec l'UNESCO.

233. Pareille coopération est plus utile encore dans des domaines comme les technologies de l'information et de la communication ou la recherche scientifique, où le secteur privé joue un rôle de plus en plus important. Un exemple notable de la synergie que recherche l'UNESCO avec le secteur privé est le partenariat établi avec le Groupe international L'Oréal pour l'exécution du **Programme Femmes et science** qui vise à mettre en lumière l'apport fondamental des femmes à la recherche scientifique et à accroître encore leur participation au processus de développement. L'accord de partenariat a été signé en septembre 1999 et le programme lancé le 10 janvier 2000 lors d'une cérémonie tenue au Siège au cours de laquelle dix jeunes femmes, deux de chacune des cinq régions, ont reçu une bourse UNESCO-L'Oréal pour poursuivre leurs recherches en sciences de la vie. Cinq éminentes chercheuses scientifiques ont reçu le prix L'Oréal-Helena Rubinstein de l'an 2000 pour leur remarquable contribution à la recherche scientifique. La cérémonie a été largement couverte par les médias du monde entier. D'autres projets sont en préparation dans le cadre de ce programme conjoint, créé pour l'instant pour une période de cinq ans.

234. Le 27 janvier, une conférence de presse a eu lieu à la Tour Eiffel pour le lancement du Mur pour la paix 2000. Cette oeuvre, installée au Champ de Mars de février à juin afin de recueillir des messages de paix, s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale de la culture de la paix. Le projet est lié à celui des Routes de la paix, mis en oeuvre par la Mission 2000 en France en partenariat avec l'UNESCO. Par ailleurs, une Bibliothèque visuelle pour l'an 2000 - série d'enregistrements de conversations avec 50 personnalités marquantes du XX^e siècle - sera diffusée par des chaînes de télévision dans différents pays. La série, intitulée "Anticipations", est diffusée initialement par la chaîne ARTE entre octobre 1999 et mai 2000.

235. Enfin, dans le cadre des célébrations de l'an 2000, l'UNESCO s'associera notamment à une exposition internationale de sculptures sous le titre générique de "L'homme qui marche", présentée par le Ministère français de la culture à Paris le 20 mars, et, de mai à juillet, au projet "Enfants d'aujourd'hui, musiciens de demain", qui mettra en valeur la richesse et la diversité des traditions musicales du monde et soulignera l'importance de leur transmission aux enfants des générations suivantes. Dans la série de rencontres de haut niveau relatives aux défis majeurs du XXI^e siècle, organisées sous les auspices de l'UNESCO par la Fondation Valencia troisième millénaire, un colloque international aura lieu à Valence en mai 2000.

PROGRAMME EVALUATION

236. Sur les 15 évaluations prévues dans le plan d'évaluation (appendice VIII du 29 C/5), cinq d'entre elles se sont achevées au cours de la période en considération. Au total, les trois-quarts des évaluations programmées ont ainsi été réalisées sur l'exercice biennal, quatre évaluations devant se poursuivre dans le présent biennium. Ces reports sont en grande partie imputables aux contraintes budgétaires, mais aussi à la difficulté d'identifier des évaluateurs compétents dans les domaines concernés. A ce sujet, il convient de noter que la lettre circulaire du Directeur général concernant les évaluations prévues pour le biennium 2000-2001 sera envoyée pour la première fois non seulement aux commissions nationales, mais aussi aux ONG ayant un statut formel auprès de l'UNESCO afin d'améliorer la procédure de choix des évaluateurs et d'accélérer le processus d'évaluation.

237. D'une manière générale, on constate une amélioration sensible de la qualité des rapports d'évaluation. Ceci est principalement le résultat de choix méthodologiques mieux réfléchis et d'une sélection plus rigoureuse des évaluateurs extérieurs. Toutefois, il convient de noter que l'étroitesse des enveloppes budgétaires consacrées aux évaluations n'a permis de réaliser qu'un nombre trop limité d'enquêtes sur le terrain. Les évaluations comportant des considérations de nature stratégique seront présentées à la 160^e session du Conseil exécutif.

238. Par ailleurs, pour l'année 1999, on a enregistré 22 évaluations de projets financés par des ressources extrabudgétaires. La majorité de celles-ci s'inscrivent dans le cadre du Programme international de développement de la communication (PIDC) qui consacre à l'évaluation de ses projets un pourcentage allant jusqu'à 10 %. Un travail méthodologique de fond visant à améliorer le système de l'évaluation des projets de coopération pour le développement a été par ailleurs entamé par l'Unité centrale d'évaluation du programme.

RELATIONS AVEC LES SOURCES DE FINANCEMENT EXTRABUDGETAIRES (BER)

239. L'évolution récente des partenariats avec les différentes sources de financement extrabudgétaires confirme les résultats extrêmement positifs observés pendant le semestre précédent. Au cours de l'année 1999, l'UNESCO a mis en oeuvre un millier de projets ou d'activités extrabudgétaires pour un montant global dépassant 150 millions de dollars, somme jamais atteinte jusqu'à présent. Ces ressources proviennent, pour 70 %, de contributions bilatérales (12 Etats membres fournissent 90 % de ces fonds), pour 20 % du système des Nations Unies, pour 5 % des banques de développement et des communautés européennes, et pour 5 % de contributions d'institutions semi-publiques, de fondations et d'autres sources privées. L'accroissement de ces contributions a exigé, de la part de l'Organisation, un dialogue constant avec les différents partenaires potentiels, et un effort important

d'information et de sensibilisation pour mettre en évidence les convergences entre les priorités du programme de l'UNESCO et les efforts de développement menés par nos partenaires.

240. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à une participation effective du Secrétariat tout entier, au Siège et hors Siège, à la préparation de projets mobilisateurs. Deux séminaires ont été organisés, l'un à Dakar, et l'autre à Harare, pour renforcer les capacités du personnel des bureaux de l'UNESCO en Afrique en matière d'élaboration et de gestion de projets. Plus de cinquante spécialistes de l'UNESCO y ont participé activement. D'autre part, un nouveau système d'information sur les activités extrabudgétaires a été mis en place sur l'Intranet ; celui-ci permet à chaque responsable de projet et à leur superviseur hiérarchique de suivre en temps réel la mise en œuvre des activités et de trouver rapidement des réponses aux difficultés qui pourraient se faire jour en cours de réalisation. En outre, on a enregistré un accroissement important des taux de réalisation par rapport aux prévisions réalisées en début d'année.

241. Etant donné l'importance croissante des ressources extrabudgétaires, et la possibilité que celles-ci offrent de compléter sur le terrain les actions prioritaires engagées par l'UNESCO, un groupe de travail intersectoriel a été constitué afin de proposer des mesures destinées à mieux concentrer ces actions sur les thèmes prioritaires du programme et à renforcer l'efficacité de l'action opérationnelle du Secrétariat.

QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

242. Le **budget ordinaire de l'exercice 1998-1999** approuvé par la Conférence générale à sa 29e session s'établissait à 544.367.250 dollars. A la fin de l'exercice financier, ce montant avait été majoré, conformément aux dispositions du paragraphe A (b) de la Résolution portant ouverture de crédits, d'un montant de 4.074.811 dollars correspondant à des dons et des contributions spéciales reçus pendant l'exercice biennal à l'appui des différentes activités de programme prévues dans le document 29 C/5 approuvé, y compris les contributions de gouvernements au financement des dépenses de fonctionnement des unités hors Siège, de sorte que le total ajusté des crédits ouverts s'établissait à 548.442.061 dollars. Le Directeur général exprime sa gratitude aux gouvernements, institutions et particuliers qui ont versé ces contributions et dons généreux.

243. Selon les comptes non vérifiés, les dépenses et les engagements de dépenses s'élevaient au 31 décembre 1999 à 548.407.039 dollars, ce qui laissait un modeste excédent budgétaire de 35.022 dollars. On notera toutefois que le montant total des dépenses et engagements de dépenses inclut des crédits d'un montant de 22.052.288 dollars qui, conformément à l'article 4.3 du Règlement financier, resteront utilisables pendant une période de douze mois après la fin de l'exercice afin de couvrir les dépenses régulièrement engagées qui n'ont pas encore été réglées au cours de l'exercice.

244. Des détails complets sur l'exécution du programme seront fournis dans le document 31 C/3 (Rapport du Directeur général pour 1998-1999) et les rapports financiers et états financiers vérifiés de l'UNESCO pour l'exercice clos le 31 décembre 1999, ainsi que dans les rapports du Commissaire aux comptes, qui seront présentés au Conseil exécutif à sa 160e session. Le Conseil, à sa présente session, examinera au titre du point 6.2 de l'ordre du jour un exposé préliminaire sur la situation budgétaire de l'Organisation en 1998-1999, qui figure dans le document 159 EX/19.

245. **Dépenses de personnel.** Les dépenses de personnel en 1998-1999 ont été surveillées de très près par le Bureau du budget et l'Equipe spéciale de haut niveau (HLTF), qui ont continué d'appliquer de strictes mesures d'économie et d'austérité, compte tenu de la nécessité de faire face à une augmentation constante de l'effectif du personnel temporaire d'une part et, d'autre part, de verser des indemnités substantielles à des fonctionnaires pour cessation de service à la fin de l'exercice biennal. Par suite de ces mesures rigoureuses, les dépenses de personnel effectives au 31 décembre 1999 s'élevaient à 320.243.537 dollars, soit 500.143 dollars de moins que le total ajusté des crédits ouverts (320.743.680 dollars).

246. **Programme de participation.** Etant donné le nombre élevé de demandes reçues d'Etats membres au titre d'activités prioritaires, le Directeur général a invité le Conseil exécutif à sa 155e session à augmenter les ressources du Programme de participation de 2.483.000 dollars (soit 10 % du montant approuvé pour ce Programme). Comme suite à la décision 155 EX/7.1, le budget du Programme de participation a été porté de 24.830.000 à 27.313.000 dollars.

247. Les dépenses effectives au titre du Programme de participation en 1998-1999 se sont élevées à 27.028.802 dollars. Au cours de cette période, 3.031 demandes ont été présentées par 189 Etats membres et Membres associés, 198 ONG et 11 OIG, représentant une valeur totale de 114.271.768 dollars. Mille deux cent quatre-vingts demandes ont été approuvées pour une valeur totale de 27.313.254 dollars, dont 55 demandes ayant trait à l'aide d'urgence et représentant un montant de 1.972.500 dollars. L'excédent de 284.198 dollars est dû à la liquidation de certains engagements relatifs à des Etats membres qui n'avaient pas présenté de rapport financier pour l'exercice financier précédent conformément aux résolutions de la Conférence générale, et au fait que d'autres Etats membres n'ont pas mis au point en temps voulu les arrangements contractuels ou financiers nécessaires pour le virement des fonds avant la date de clôture de l'exercice.

248. **Situation de trésorerie.** A l'issue de la 157e session du Conseil exécutif, le Directeur général a poursuivi ses efforts pour assurer le recouvrement des contributions des Etats membres par des lettres de rappel, des démarches personnelles et des appels téléphoniques. De nombreux Etats membres ont fait de grands efforts pour régler leurs arriérés de contributions afin de ne pas perdre leur droit de vote à la Conférence générale, de sorte qu'il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt extérieur jusqu'à la fin de novembre. Toutefois, en raison du faible volume de contributions reçues en décembre 1999, l'UNESCO a dû contracter un emprunt extérieur pour la période de fin d'année, emprunt qui a été intégralement remboursé en janvier 2000. Le coût des intérêts dus sur les sommes empruntées pour l'exercice biennal 1998-1999 s'est élevé au total à 1,2 million de dollars en montant net, somme qui a été imputée sur les recettes diverses sans que le programme n'en pâtisse. Au cours des deux premiers mois de 2000, plusieurs Etats membres ont réagi à l'appel du Directeur général en versant à l'avance leur contribution, ce dont il leur est infiniment reconnaissant. Les contributions reçues au cours de cette période se sont élevées au total à 90,4 millions de dollars, la ventilation de ce montant étant indiquée dans la partie II du présent document. Par suite, la situation de trésorerie s'est améliorée et aucune somme ne restait due au titre d'un emprunt extérieur à la fin de janvier et de février.

249. Le Directeur général tient à rappeler à tous les Etats membres ayant des plans de paiement les engagements qu'ils ont contractés lorsque la Conférence générale a approuvé ces plans. A cet égard, il convient de noter qu'au 1er janvier 2000, des plans avaient été approuvés pour 36 Etats membres aux fins du règlement de leurs arriérés par annuités représentant un montant total de 35,4 millions de dollars, dont 8,5 millions de dollars seulement devraient être versés en 2000. Le Directeur général invite tous les Etats membres ayant des problèmes de

change à envisager des arrangements de type "swap" pour l'exécution d'activités et projets spécifiques. De même, il acceptera le paiement des contributions en monnaie nationale lorsqu'il est à prévoir que l'Organisation aura besoin de ces monnaies pour l'exécution du programme pendant l'exercice biennal en cours.

250. **Ressources extrabudgétaires.** Une forte augmentation des activités financées par les ressources extrabudgétaires a été constatée au cours du biennium 1998-1999.

251. Il a été dépensé 271,9 millions de dollars contre 161,2 millions de dollars en 1996-1997, soit une progression de 110,7 millions de dollars (ou 69 %). Les programmes de coopération avec le Brésil et "*Pétrole contre nourriture*" en Irak expliquent en partie le niveau élevé des dépenses au cours du biennium 1998-1999.

252. Conformément au paragraphe 6 de la décision 157 EX/3.1, le détail de ces dépenses qui fait l'objet d'un rapport d'exécution des activités financées par les ressources extrabudgétaires a été distribué aux délégations permanentes et sera disponible en salle pendant la 159^e session du Conseil.

Source de financement	Dépenses effectives		Augmentation (diminution) en 1998-1999 par rapport à 1996-1997	
	1996-1997	1998-1999		
	en millions de dollars	en millions de dollars	en millions de dollars	en %
Nations Unies				
PNUD	22,9	20,5	(2,4)	(10,5)
FNUAP	12,9	11,0	(1,9)	(14,7)
Autres organismes des Nations Unies	8,6	32,7	24,1	280,2
Autres sources de financement				
Banque mondiale/Assistance technique	2,8	2,1	(0,7)	(25,0)
Banques et fonds régionaux	6,1	5,9	(0,2)	(3,3)
Fonds-en-dépôt	61,0	144,3	83,3	136,6
Experts associés	9,0	9,6	0,6	6,7
Comptes spéciaux et contributions volontaires	37,9	45,8	7,9	20,8
Total général	161,2	271,9	110,7	68,7

Cent cinquante-neuvième session

159 EX/4 Partie I Corr.
PARIS, le 12 mai 2000
Original anglais

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFERENCE GENERALE**

PARTIE I

CORRIGENDUM

Paragraphe 221

(i) La première ligne doit se lire comme suit :

"Conformément à la résolution 29 C/87, des consultations seront menées ..."

(ii) La dixième ligne doit se lire comme suit :

"Egypte), 19-22 juin 2000 ; **Afrique** (Windhoek, Namibie), 26-30 juin 2000, **Asie-Pacifique** ..."

Cent cinquante-neuvième session

159 EX/4
Partie II
PARIS, le 6 avril 2000
Original anglais

Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

PARTIE II

TABLEAU DE BORD DE L'EXECUTION DU PROGRAMME EN 1998-1999

(29 C/5 approuvé)

N° 25

Etat au 31 décembre 1999

TABLE DES MATIERES

	Page
I - PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 1998-1999	
Figure 1 - Evolution du budget ordinaire de l'UNESCO de 1979 à 1999	1
Figure 2 - Budget ordinaire approuvé par titre/secteur	1
Figure 3 - Ventilation du budget total entre les dépenses de personnel et les activités	2
Figure 4 - Ventilation du budget ordinaire entre les dépenses de personnel et les activités	2
II - EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE	
Tableau 1 - Etat des contributions au 31 décembre 1999 :	
A. Situation comparée des années 2000, 1998 et 1996	3
B. Etat des contributions au 29 février 2000	4-8
C. Situation de trésorerie de l'Organisation à la fin de chaque mois de la période décembre 1998 à décembre 1999	9
Tableau 2 - Exécution du programme ordinaire par article budgétaire (Titres I à VI du budget)	10
Tableau 3 - Exécution du programme par catégorie de dépenses (Titres I à VI du budget)	11
Tableau 4 - Exécution du programme par secteur (Titres I à VI du budget)	12
Tableau 5 - Décentralisation	13
Tableau 6 - Programme de Participation	14-15
Tableau 7 - Effectifs et dépenses de personnel	16
III - PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES	
Figure 5 - Programmes opérationnels extrabudgétaires pour 1998-1999 (29 C/5 Approuvé) ventilés par source de fonds et Grand Programme	17
Figure 6 - Programmes opérationnels extrabudgétaires - dépenses et crédits	17
IV - EXECUTION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES	
Tableau 8 - Exécution des programmes extrabudgétaires par source de fonds	18
Tableau 9 - Exécution des programmes extrabudgétaires par région	19
Tableau 10 - Exécution des programmes extrabudgétaires par secteur	20
Annexe - Rapport détaillé sur l'exécution du Budget ordinaire au 31 décembre 1999	21-48

I - PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 1998-1999

FIGURE 1

EVOLUTION DU BUDGET ORDINAIRE DE L'UNESCO DE 1979 A 1999

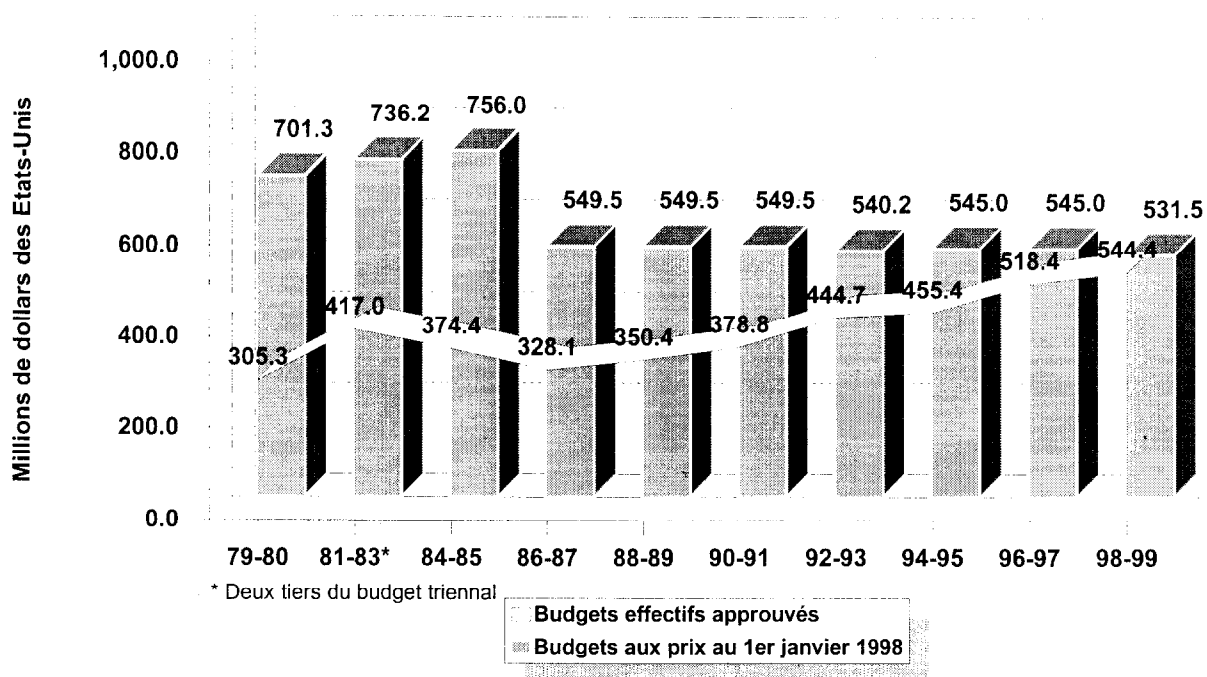
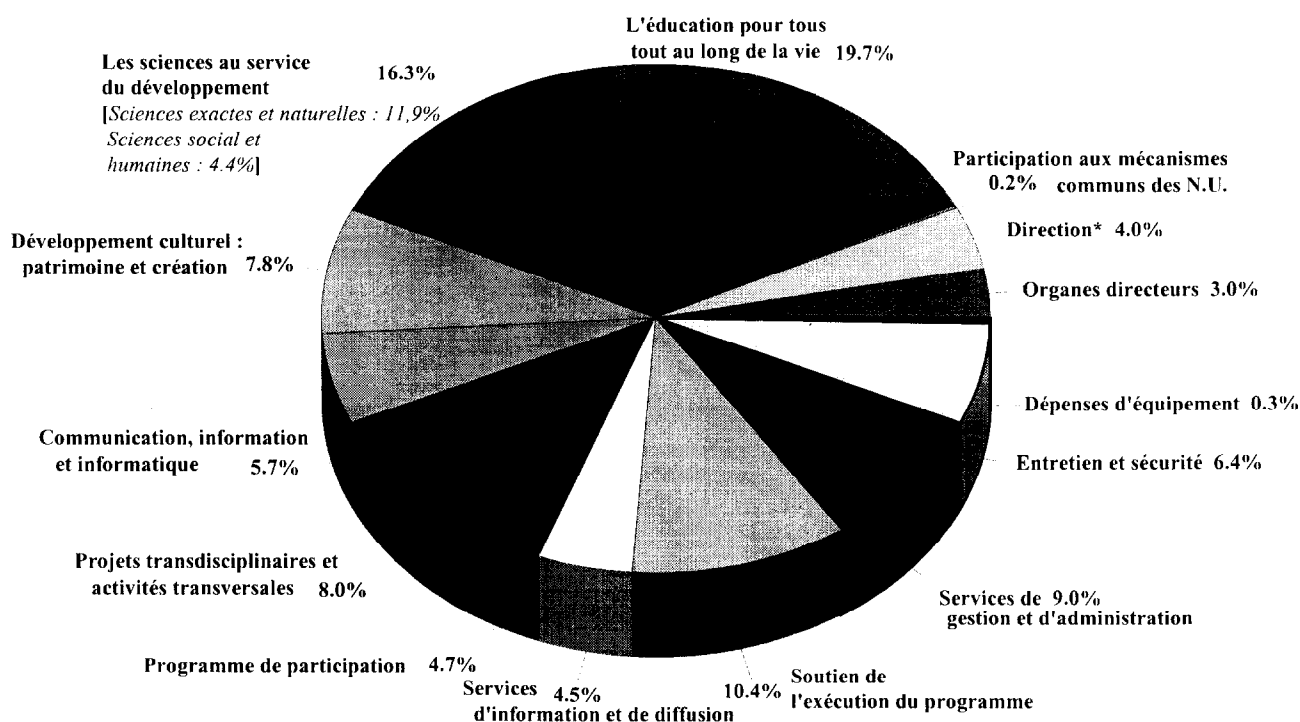


FIGURE 2

BUDGET ORDINAIRE APPROUVE PAR TITRE/SECTEUR



* c'est-à-dire : la Direction générale et les Services de la Direction générale (Bureau de l'ADG/DRG ; Cabinet du Directeur général ; Office de la coordination de la gestion et des réformes ; Inspection générale ; Bureau du Médiateur ; Office des normes internationales et des affaires juridiques ; Bureau d'études, de programmation et d'évaluation ; Bureau du budget)

NOTE : POUR DES RAISONS TECHNIQUES, LES SECTIONS I, II, III ET IV ET L'ANNEXE ONT ETE REPRODUITES EN ANGLAIS ET EN FRANCAIS SEULEMENT

FIGURE 3 VENTILATION DU BUDGET TOTAL
ENTRE LES DEPENSES DE PERSONNEL ET LES ACTIVITES

(Programme ordinaire* et programmes extrabudgétaires)

Millions de dollars des Etats-Unis

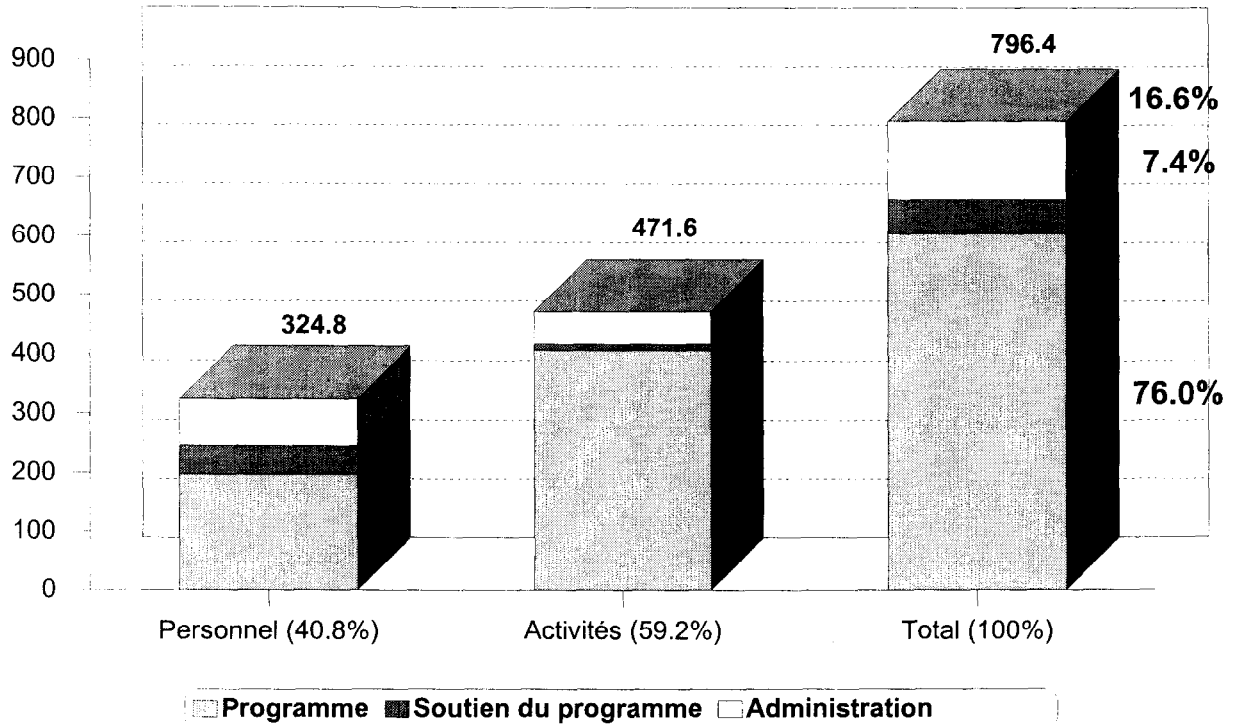
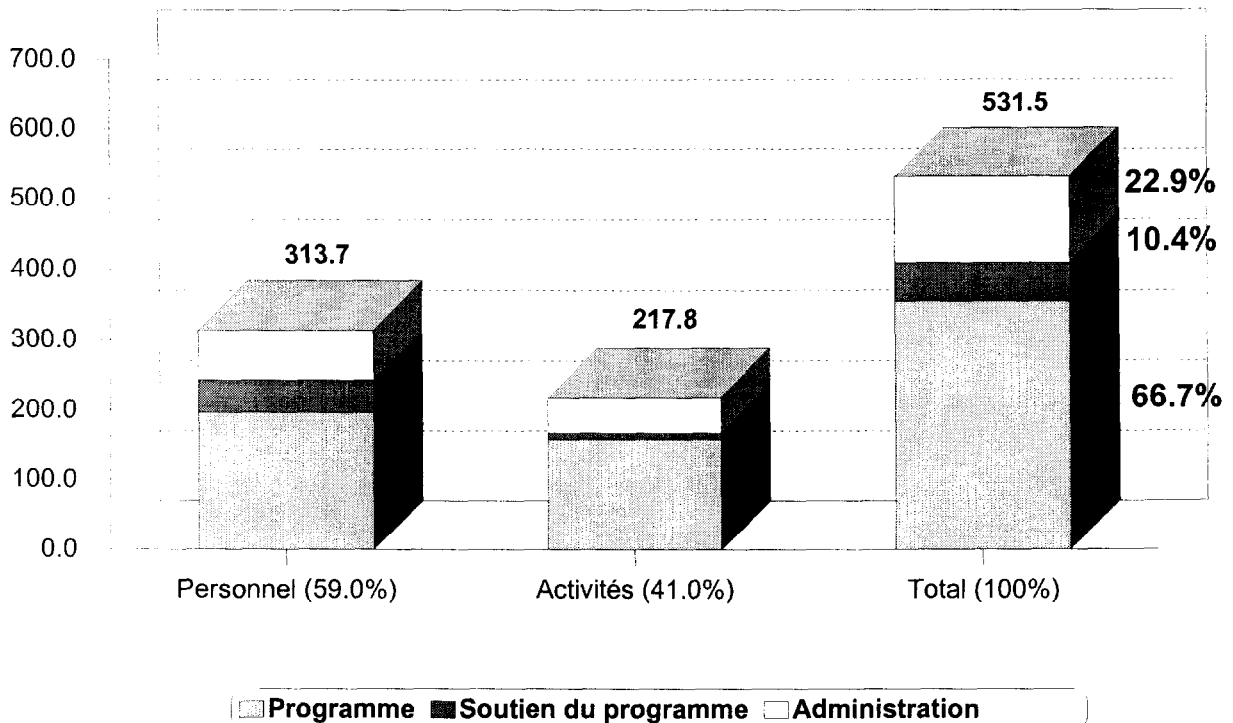


FIGURE 4 VENTILATION DU BUDGET ORDINAIRE *
ENTRE LES DEPENSES DE PERSONNEL ET LES ACTIVITES

Millions de dollars des Etats-Unis



* Titres I - VI

II - EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE

TABLEAU 1

ETAT DES CONTRIBUTIONS AU 29 FEVRIER 2000

A. SITUATION COMPAREE DES ANNEES 2000, 1998 et 1996

	Contributions dues (voir notes (a) et (b))	Total dû en pourcentage des contributions mises en recouvrement pour la seconde année de l'exercice
	\$	%
Etat au 29 février 2000		
▫ Contributions pour 2000	200,689,366	73.73
▫ Contributions pour des années antérieures	46,528,175	17.09
▫ Annuités pour 2000 et des années antérieures à payer au titre de plans de paiement	8,213,149	3.02
▫ Versements annuels différés à des années ultérieures	26,788,838	9.84
Total dû au 29 février 2000 (c)	282,219,528	103.68
Etat au 28 février 1998		
▫ Contributions pour 1998	200,927,817	74.10
▫ Contributions pour des années antérieures	84,516,645	31.17
▫ Annuités pour 1998 et des années antérieures à payer au titre de plans de paiement	5,571,190	2.05
▫ Versements annuels différés à des années ultérieures	12,246,105	4.52
Total dû au 28 février 1998 (c)	303,261,757	111.84
Etat au 29 février 1996		
▫ Contributions pour 1996	209,809,503	81.22
▫ Contributions pour des années antérieures	101,024,671	39.11
▫ Annuités pour 1996 et des années antérieures à payer au titre de plans de paiement	3,357,787	1.30
▫ Versements annuels différés à des années ultérieures	7,473,488	2.89
Total dû au 29 février 1996 (c)	321,665,449	124.52

Notes :

(a) Pour plus de détails sur les montants dus au 29 février 2000, se reporter à la Section B.

(b) Les contributions dues en euros pour 2000 et en francs français pour 1998 et 1996 sont converties en dollars au taux de change constant de 0.869 euro ou 5.70 francs français pour un dollar des Etats-Unis.

(c) Y compris les Membres associés.

NOTE : POUR DES RAISONS TECHNIQUES, LA SECTION B A ETE REPRODUITE EN ANGLAIS SEULEMENT.

B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 29 FEBRUARY 2000

Member States	Rate for 2000 %	Contributions due	Contributions assessed for 2000 \$	Payments & misc. credits received between 01.01.2000 and 29.02.2000 \$	UNPAID CONTRIBUTIONS				Date of last payment
		as at 31.12.99 plus 2000 instalments on payments plans \$			Prior financial periods \$	Annual instalments for 2000 and prior years \$	2000 * assessment \$	TOTAL DUE \$	
Afghanistan	0.004	244,575	10,887	-	100,742	143,833	10,887	255,462	Oct. 1991
Albania	0.004	87	10,887	-	87	-	10,887	10,974	July 1999
Algeria	0.116	-	315,733	9,964	-	-	305,769	305,769	Sep. 1999
Andorra	0.005	-	13,609	-	-	-	13,609	13,609	Apr. 1999
Angola	0.014	-	38,106	3,718	-	-	34,388	34,388	Oct. 1999
Antigua and Barbuda	0.003	385,649	8,166	-	232,539	153,110	8,166	393,815	Oct. 1987
Argentina	1.492	3,877,808	4,060,980	-	3,877,808	-	4,060,980	7,938,788	Oct. 1999
Armenia	0.008	990,698	21,775	1,750	532,528	456,420	21,775	1,010,723	Oct. 1999
Australia	2.006	-	5,460,004	-	-	-	5,460,004	5,460,004	Sep. 1999
Austria	1.275	-	3,470,341	-	-	-	3,470,341	3,470,341	Sep. 1999
Azerbaijan	0.015	942,446	40,828	3,500	292,823	646,123	40,828	979,774	Nov. 1999
Bahamas	0.020	-	54,437	54,437	-	-	-	-	Feb. 21
Bahrain	0.023	-	62,601	-	-	-	62,601	62,601	Mar. 1999
Bangladesh	0.014	35,318	38,106	-	35,318	-	38,106	73,424	Mar. 1999
Barbados	0.011	-	29,940	490	-	-	29,450	29,450	May 1999
Belarus	0.077	1,091,347	209,581	8,250	225,212	857,885	209,581	1,292,678	Sep. 1999
Belgium	1.494	-	4,066,423	-	-	-	4,066,423	4,066,423	Apr. 1999
Belize	0.001	-	2,722	1,411	-	-	1,311	1,311	Jan. 1997
Benin	0.003	-	8,166	6,947	-	-	1,219	1,219	May 1997
Bhutan	0.001	-	2,722	-	-	-	2,722	2,722	Oct. 1999
Bolivia	0.009	51,515	24,497	-	51,515	-	24,497	76,012	Sep. 1999
Bosnia and Herzegovina	0.007	37,740	19,052	-	-	37,740	19,052	56,792	Sep. 1999
Botswana	0.014	-	38,106	38,106	-	-	-	-	Feb. 2000
Brazil	1.990	10,736,892	5,416,454	-	10,736,892	-	5,416,454	16,153,346	Oct. 1999
Bulgaria	0.015	-	40,828	2,705	-	-	38,123	38,123	July 1999
Burkina Faso	0.003	14,422	8,166	-	14,422	-	8,166	22,588	Oct. 1999
Burundi	0.001	67,908	2,722	-	67,908	-	2,722	70,630	July 1999
Cambodia	0.001	-	2,722	-	-	-	2,722	2,722	Oct. 1999
Cameroon	0.018	82,589	48,993	-	82,589	-	48,993	131,582	Apr. 1999
Canada	3.697	-	10,062,629	10,062,629	-	-	-	-	Jan. 20
Cape Verde	0.003	-	8,166	111	-	-	8,055	8,055	Oct. 1999
Central African Republic	0.001	212,395	2,722	-	85,819	126,576	2,722	215,117	Oct. 1997
Chad	0.001	63,339	2,722	-	-	63,339	2,722	66,061	Oct. 1999
Chile	0.184	191,737	500,818	177,750	13,987	-	500,818	514,805	Jan. 2000
China	1.346	-	3,663,591	-	-	-	3,663,591	3,663,591	Sep. 1999
Colombia	0.148	-	402,832	57,902	-	-	344,930	344,930	Dec. 1999
Comoros	0.001	82,820	2,722	-	-	82,820	2,722	85,542	Nov. 1999
Congo	0.004	45,837	10,887	-	45,837	-	10,887	56,724	Oct. 1999
Cook Islands	0.001	-	2,722	-	-	-	2,722	2,722	Oct. 1999
Costa Rica	0.022	23,184	59,880	-	-	23,184	59,880	83,064	Oct. 1999
Côte d'Ivoire	0.012	-	32,662	-	-	-	32,662	32,662	Mar. 1999
Croatia	0.041	330,783	111,595	1,750	329,033	-	111,595	440,628	Oct. 1999
Cuba	0.033	-	89,820	541	-	-	89,279	89,279	May 1999
Cyprus	0.046	-	125,204	125,204	-	-	-	-	Feb. 2000
Czech Republic	0.145	-	394,666	4,601	-	-	390,065	390,065	May 1999
Dem. People's Rep. of Korea	0.020	365,537	54,437	1,250	131,815	232,472	54,437	418,724	Oct. 1999
Dem. Republic of the Congo	0.009	126,518	24,497	-	126,518	-	24,497	151,015	Nov. 1995
Denmark	0.936	-	2,547,639	2,547,639	-	-	-	-	Feb. 2000

*Contributions due in Euros are translated at the constant rate of exchange of US\$ 1= EUR. 0.869

B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 29 FEBRUARY 2000

Member States	Rate for 2000 %	Contributions due as at 31.12.99 plus 2000 instalments on payments plans \$	Contributions assessed for 2000 \$	Payments & misc. credits received between 01.01.2000 and 29.02.2000 \$	UNPAID CONTRIBUTIONS				Date of last payment
					Prior financial periods \$	Annual instalments for 2000 and prior years \$	2000 * assessment \$	TOTAL DUE \$	
Djibouti	0.001	7,811	2,722	-	-	7,811	2,722	10,533	Oct. 1999
Dominica	0.001	-	2,722	23	-	-	2,699	2,699	Sep. 1999
Dominican Republic	0.020	219,723	54,437	-	110,763	108,960	54,437	274,160	Oct. 1999
Ecuador	0.027	102,600	73,489	-	102,600	-	73,489	176,089	Oct. 1999
Egypt	0.088	-	239,522	239,522	-	-	-	-	Feb. 2000
El Salvador	0.016	2,583	43,549	2,583	-	-	43,549	43,549	Dec. 1999
Equatorial Guinea	0.001	208,990	2,722	-	81,595	127,395	2,722	211,712	Oct. 1997
Eritrea	0.001	-	2,722	2,722	-	-	-	-	July 1997
Estonia	0.016	157,708	43,549	1,000	-	156,708	43,549	200,257	Apr. 1999
Ethiopia	0.008	-	21,775	-	-	-	21,775	21,775	May 1999
	0.005	-	13,609	-	-	-	13,609	13,609	Apr. 1999
Finland	0.735	-	2,000,550	2,000,550	-	-	-	-	Feb. 2000
France	8.855	-	24,101,860	-	-	-	24,101,860	24,101,860	Mar. 1999
Gabon	0.020	68,694	54,437	-	68,694	-	54,437	123,131	Aug. 1999
Gambia	0.001	168,082	2,722	-	5,422	162,660	2,722	170,804	Oct. 1997
Georgia	0.009	506,831	24,497	4,000	-	502,831	24,497	527,328	May 1999
Germany	13.336	-	36,298,408	18,121,299	-	-	18,177,109	18,177,109	Jan. 2000
Ghana	0.009	-	24,497	-	-	-	24,497	24,497	Aug. 1999
Greece	0.475	-	1,292,872	-	-	-	1,292,872	1,292,872	Apr. 1999
Grenada	0.001	25,000	2,722	-	-	25,000	2,722	27,722	Dec. 1999
Guatemala	0.024	95,324	65,324	-	95,324	-	65,324	160,648	May 1999
Guinea	0.004	92,583	10,887	-	21,690	70,893	10,887	103,470	Nov. 1999
Guinea-Bissau	0.001	58,380	2,722	-	-	58,380	2,722	61,102	Feb. 1996
Guyana	0.001	5,422	2,722	-	5,422	-	2,722	8,144	Aug. 1999
Haiti	0.003	13,274	8,166	4,764	8,510	-	8,166	16,676	Feb. 2000
Honduras	0.004	-	10,887	-	-	-	10,887	10,887	Aug. 1999
Hungary	0.162	-	440,937	-	-	-	440,937	440,937	Jan. 1999
Iceland	0.043	-	117,038	117,038	-	-	-	-	Jan. 2000
India	0.405	-	1,102,344	3,136	-	-	1,099,208	1,099,208	Sep. 1999
Indonesia	0.254	301,459	691,346	-	301,459	-	691,346	992,805	May 1999
Iran, Islamic Republic of	0.218	704,020	593,359	10,000	-	694,020	593,359	1,287,379	Sep. 1999
Iraq	0.043	4,048,137	117,038	4,250	4,043,887	-	117,038	4,160,925	Mar. 1993
Ireland	0.303	-	824,716	824,716	-	-	-	-	Feb. 2000
Israel	0.474	-	1,290,150	-	-	-	1,290,150	1,290,150	Sep. 1999
Italy	7.357	19,716,838	20,024,549	17,950,969	1,765,869	-	20,024,549	21,790,418	Feb. 2000
Jamaica	0.008	-	21,775	-	-	-	21,775	21,775	Feb. 1999
Japan	25.000	-	68,045,907	-	-	-	68,045,907	68,045,907	July 1999
Jordan	0.008	-	21,775	-	-	-	21,775	21,775	Sep. 1999
Kazakhstan	0.065	200,342	176,918	5,750	-	194,592	176,918	371,510	Aug. 1999
Kenya	0.009	-	24,497	11,070	-	-	13,427	13,427	May 1999
Kiribati	0.001	-	2,722	-	-	-	2,722	2,722	Sep. 1999
Kuwait	0.173	-	470,878	1,624	-	-	469,254	469,254	June 1999
Kyrgyzstan	0.008	148,235	21,775	750	-	147,485	21,775	169,260	no payment made
Lao People's Democratic Rep.	0.001	-	2,722	-	-	-	2,722	2,722	May 1999
Latvia	0.023	244,877	62,601	2,250	-	242,627	62,601	305,228	Dec. 1999
Lebanon	0.022	-	59,880	-	-	-	59,880	59,880	Oct. 1999
Lesotho	0.003	-	8,166	8,166	-	-	-	-	Apr. 1997

*Contributions due in Euros are translated at the constant rate of exchange of US\$ 1= EUR. 0.869

B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 29 FEBRUARY 2000

Member States	Rate for 2000 %	Contributions due as at 31.12.99 plus 2000 instalments on payments plans \$	Contributions assessed for 2000 \$	Payments & misc. credits received between 01.01.2000 and 29.02.2000 \$	UNPAID CONTRIBUTIONS				Date of last payment
					Prior financial periods \$	Annual instalments for 2000 and prior years \$	2000 * assessment \$	TOTAL DUE \$	
Liberia	0.003	50,781	8,166	-	-	50,781	8,166	58,947	Nov. 1999
Libyan Arab Jamahiriya	0.168	680,207	457,268	2,250	677,957	-	457,268	1,135,225	Oct. 1999
Lithuania	0.020	238,596	54,437	2,250	236,346	-	54,437	290,783	Oct. 1999
Luxembourg	0.092	-	250,409	107,112	-	-	143,297	143,297	Feb. 2000
Madagascar	0.004	20,396	10,887	-	20,396	-	10,887	31,283	Oct. 1999
Malawi	0.003	16,268	8,166	-	16,268	-	8,166	24,434	Sep. 1999
Malaysia	0.248	526,704	675,015	-	526,704	-	675,015	1,201,719	Nov. 1999
Maldives	0.001	-	2,722	2,722	-	-	-	-	Feb. 1997
Mali	0.003	24,969	8,166	-	19,110	5,859	8,166	33,135	Nov. 1999
Malta	0.019	-	51,715	-	-	-	51,715	51,715	Feb. 1999
Marshall Islands	0.001	3,212	2,722	-	3,212	-	2,722	5,934	Oct. 1999
Mauritania	0.001	5,422	2,722	-	5,422	-	2,722	8,144	Oct. 1999
Mauritius	0.012	-	32,662	32,662	-	-	-	-	Feb. 2000
Mexico	1.346	924,637	3,663,591	878,834	45,803	-	3,663,591	3,709,394	Feb. 2000
Micronesia	0.001	550	2,722	-	550	-	2,722	3,272	Mar. 1999
Monaco	0.005	-	13,609	13,609	-	-	-	-	Feb. 2000
Mongolia	0.003	11,645	8,166	4,514	7,131	-	8,166	15,297	Jan. 2000
Morocco	0.056	-	152,423	-	-	-	152,423	152,423	Apr. 1999
Mozambique	0.001	-	2,722	974	-	-	1,748	1,748	June 1999
Myanmar	0.011	23,155	29,939	-	23,155	-	29,939	53,094	Oct. 1999
Namibia	0.009	-	24,497	-	-	-	24,497	24,497	Feb. 1999
Nauru	0.001	5,422	2,722	-	5,422	-	2,722	8,144	Oct. 1999
Nepal	0.005	-	13,609	9,342	-	-	4,267	4,267	Jan. 1998
Netherlands	2.208	-	6,009,814	6,009,814	-	-	-	-	Feb. 2000
New Zealand	0.299	-	813,829	-	-	-	813,829	813,829	July 1999
Nicaragua	0.001	-	2,722	2,722	-	-	-	-	Oct. 1999
Niger	0.003	42,334	8,166	-	-	42,334	8,166	50,500	Oct. 1997
Nigeria	0.043	-	117,038	16,195	-	-	100,843	100,843	Feb. 1999
Niue	0.001	3,131	2,722	-	3,131	-	2,722	5,853	Jan. 1999
Norway	0.825	-	2,245,515	2,245,515	-	-	-	-	Jan. 2000
Oman	0.069	-	187,806	-	-	-	187,806	187,806	July 1999
Pakistan	0.080	-	217,747	47,179	-	-	170,568	170,568	Oct. 1999
Palau	0.001	766	2,722	-	766	-	2,722	3,488	Oct. 1999
Panama	0.018	93,153	48,993	-	93,153	-	48,993	142,146	Sep. 1999
Papua New Guinea	0.009	12,611	24,497	3,987	8,624	-	24,497	33,121	Feb. 2000
Paraguay	0.019	190,340	51,715	17,009	97,046	76,285	51,715	225,046	Jan. 2000
Peru	0.134	925,037	364,726	-	648,010	277,027	364,726	1,289,763	May 1999
Philippines	0.110	-	299,402	-	-	-	299,402	299,402	May 1999
Poland	0.265	712,406	721,287	3,000	709,406	-	721,287	1,430,693	Oct. 1999
Portugal	0.583	-	1,586,831	-	-	-	1,586,831	1,586,831	June 1999
Qatar	0.045	121,380	122,483	56,039	65,341	-	122,483	187,824	Feb. 2000
Republic of Korea	1.361	-	3,704,419	-	-	-	3,704,419	3,704,419	Dec. 1999
Republic of Moldova	0.014	356,529	38,106	2,500	-	354,029	38,106	392,135	Nov. 1997
Romania	0.076	-	206,860	3,789	-	-	203,071	203,071	Nov. 1999
Russian Federation	1.457	9,844,964	3,965,714	133,500	9,711,464	-	3,965,714	13,677,178	Dec. 1999
Rwanda	0.001	23,619	2,722	-	23,619	-	2,722	26,341	Nov. 1999
Saint Kitts and Nevis	0.001	-	2,722	2,722	-	-	-	-	Mar. 1997
Saint Lucia	0.001	-	2,722	2,722	-	-	-	-	Oct. 1997

*Contributions due in Euros are translated at the constant rate of exchange of US\$ 1= EUR. 0.869

B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 29 FEBRUARY 2000

Member States	Rate for 2000 %	Contributions due as at 31.12.99 plus 2000 instalments on payments plans \$	Contributions assessed for 2000 \$	Payments & misc. credits received between 01.01.2000 and 29.02.2000 \$	UNPAID CONTRIBUTIONS				Date of last payment
					Prior financial periods \$	Annual instalments for 2000 and prior years \$	2000 * assessment \$	TOTAL DUE \$	
St Vincent and the Grenadines	0.001	5,422	2,722	-	5,422	-	2,722	8,144	Oct. 1999
Samoa	0.001	-	2,722	249	-	-	2,473	2,473	Nov. 1999
San Marino	0.003	-	8,166	-	-	-	8,166	8,166	June 1999
Sao Tome and Principe	0.001	125,708	2,722	-	5,422	120,286	2,722	128,430	Oct. 1997
Saudi Arabia	0.760	-	2,068,596	541	-	-	2,068,055	2,068,055	Apr. 1999
Senegal	0.008	668	21,775	-	668	-	21,775	22,443	Dec. 1999
Seychelles	0.003	25,481	8,166	-	16,268	9,213	8,166	33,647	Sep. 1999
Sierra Leone	0.001	96,937	2,722	-	96,937	-	2,722	99,659	June 1993
Slovakia	0.047	-	127,925	127,925	-	-	-	-	Feb. 2000
Slovenia	0.083	225,311	225,912	-	225,311	-	225,912	451,223	Dec. 1999
Tomon Islands	0.001	-	2,722	-	-	-	2,722	2,722	Dec. 1999
Somalia	0.001	324,986	2,722	-	324,986	-	2,722	327,708	Dec. 1989
South Africa	0.495	-	1,347,309	1,347,309	-	-	-	-	Jan. 2000
Spain	3.506	-	9,542,758	-	-	-	9,542,758	9,542,758	Apr. 1999
Sri Lanka	0.016	-	43,549	-	-	-	43,549	43,549	June 1999
Sudan	0.009	102,601	24,497	-	57,375	45,226	24,497	127,098	Nov. 1999
Suriname	0.005	27,114	13,609	-	27,114	-	13,609	40,723	Oct. 1999
Swaziland	0.003	121	8,166	3,613	-	-	4,674	4,674	Feb. 2000
Sweden	1.460	-	3,973,881	3,973,881	-	-	-	-	Jan. 2000
Switzerland	1.644	-	4,474,699	4,474,699	-	-	-	-	Jan. 2000
Syrian Arab Republic	0.087	-	236,800	-	-	-	236,800	236,800	Aug. 1999
Tajikistan	0.005	492,716	13,609	500	492,216	-	13,609	505,825	Sep. 1998
Thailand	0.230	158,905	626,022	-	158,905	-	626,022	784,927	June 1999
The form. Yug. Rep. of Macedonia	0.005	-	13,609	5,821	-	-	7,788	7,788	Feb. 2000
Togo	0.001	-	2,722	2,722	-	-	-	-	Oct. 1999
Tonga	0.001	-	2,722	397	-	-	2,325	2,325	Feb. 1999
Trinidad and Tobago	0.022	-	59,880	59,880	-	-	-	-	June 1999
Tunisia	0.038	159,510	103,430	-	159,510	-	103,430	262,940	Aug. 1999
Turkey	0.595	226,024	1,619,493	-	226,024	-	1,619,493	1,845,517	Nov. 1999
Turkmenistan	0.008	230,545	21,775	750	-	229,795	21,775	251,570	Sep. 1996
Tuvalu	0.001	-	2,722	2,722	-	-	-	-	Oct. 1999
Uganda	0.005	-	13,609	3,641	-	-	9,968	9,968	Aug. 1999
Ukraine	0.257	1,716,200	699,512	36,750	-	1,679,450	699,512	2,378,962	Oct. 1999
United Arab Emirates	0.241	-	655,963	-	-	-	655,963	655,963	May 1999
United Kingdom	6.889	-	18,750,730	18,750,730	-	-	-	-	Feb. 2000
United Republic of Tanzania	0.004	-	10,887	768	-	-	10,119	10,119	July 1999
Uruguay	0.065	90,535	176,918	-	90,535	-	176,918	267,453	July 1999
Uzbekistan	0.034	125,155	92,542	4,000	121,155	-	92,542	213,697	Oct. 1998
Vanuatu	0.001	78,422	2,722	-	78,422	-	2,722	81,144	Nov. 1997
Venezuela	0.217	1,477,679	590,638	4,750	1,472,929	-	590,638	2,063,567	Oct. 1999
Viet Nam	0.009	-	24,497	-	-	-	24,497	24,497	Mar. 1999
Yemen	0.014	70,494	38,106	-	70,494	-	38,106	108,600	Oct. 1999
Yugoslavia	0.035	6,355,405	95,264	2,750	6,352,655	-	95,264	6,447,919	Oct. 1991
Zambia	0.003	-	8,166	1,007	-	-	7,159	7,159	Nov. 1999
Zimbabwe	0.012	578	32,662	-	578	-	32,662	33,240	Dec. 1999
TOTAL MEMBER STATES	100.000	74,072,808	272,183,626	90,833,204	46,525,589	8,213,149	200,684,492	255,423,230	

*Contributions due in Euros are translated at the constant rate of exchange of US\$ 1= EUR. 0.869

B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 29 FEBRUARY 2000

Member States	Rate for 2000 %	Contributions due as at 31.12.99 plus 2000 instalments on payments plans \$	Contributions assessed for 2000 \$	Payments & misc. credits received between 01.01.2000 and 29.02.2000 \$	UNPAID CONTRIBUTIONS				Date of last payment
					Prior financial periods \$	Annual Instalments for 2000 and prior years \$	2000 * assessment \$	TOTAL DUE \$	
Associate Members									
Aruba	.0006	17,897	1,634	19,531	-	-	-	-	Feb. 2000
British Virgin Islands	.0006	-	1,634	28	-	-	1,606	1,606	Oct. 1999
Macao	.0006	-	1,634	-	-	-	1,634	1,634	Jan. 1999
Netherlands Antilles	.0006	2,586	1,634	-	2,586	-	1,634	4,220	June 1999
TOTAL ASSOCIATE MEMBERS		20,483	6,536	19,559	2,586	-	4,874	7,460	
TOTAL ALL CONTRIBUTORS		74,093,291	272,190,162	90,852,763	46,528,175	8,213,149	200,689,366	255,430,690	
Add:									
Instalments on payments plans deferred to future years								26,788,838	
							TOTAL DUE	282,219,528	

*Contributions due in Euros are translated at the constant rate of exchange of US\$ 1= EUR. 0.869

**C. SITUATION DE TRESORERIE DE L'ORGANISATION A LA FIN DE CHAQUE MOIS
DE LA PERIODE DECEMBRE 1998 A DECEMBRE 1999**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Année/Mois	Déficit de trésorerie du budget ordinaire	Solde disponible au Fonds de roulement	Montants empruntés, après utilisation du Fonds de roulement			
			Emprunts sur compte courant représentés par les chèques non présentés	Emprunts internes	Emprunts externes	TOTAL
1998						
Décembre	(63,394)	24,990	-	32,404	6,000	(38,404)
1999						
Janvier	(44,244)	24,805	-	19,439	-	(19,439)
Février	(48,134)	24,806	-	23,328	-	(23,328)
Mars	(14,841)	24,840	-	-	-	9,999
Avril	(21,848)	24,840	-	-	-	2,992
Mai	(39,188)	24,855	-	14,333	-	(14,333)
Juin	(35,769)	24,855	-	10,914	-	(10,914)
Juillet	(5,331)	24,862	-	-	-	19,531
Août	(22,663)	24,862	-	-	-	2,199
Septembre	(24,997)	24,954	-	43	-	(43)
Octobre	(38,668)	24,956	-	13,712	-	(13,712)
Novembre	(56,309)	24,956	66	31,287	-	(31,353)
Décembre	(74,660)	24,956	4,215	30,389	15,100	(49,704)

TABLEAU 2

EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE PAR ARTICLE BUDGETAIRE

(Titres I à VI du budget)

Article budgétaire	29 C/5	Crédits	Exécution	
	Approuvé	ouverts*	au 31 décembre 1999	
	\$	\$	\$	%
TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION				
I.A - Organes directeurs				
1. Conférence générale	7,596,800	7,731,100	8,136,436	105.2
2. Conseil exécutif	8,403,000	8,552,000	8,251,430	96.5
I.B - Direction				
3. Direction générale	1,728,200	1,769,040	1,844,432	104.3
4. Services de la Direction générale (c'est-à-dire : Bureau de l'ADG/DRG ; Cabinet du Directeur général ; Office de la coordination de la gestion et des réformes ; Inspection générale ; Bureau du Médiateur ; Office des normes internationales et des affaires juridiques ; Bureau d'études, de programmation et d'évaluation ; Bureau du budget)	19,462,700	19,949,510	20,096,721	100.7
I.C - Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies				
	1,170,700	1,202,700	1,565,726	130.2
Total, Titre I	38,361,400	39,204,350	39,894,745	101.8
TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME				
II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJETS TRANSDISCIPLINAIRES ET ACTIVITES TRANSVERSALES				
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	104,697,150	107,805,304	109,211,110	101.3
II. Les sciences au service du développement :				
. Sciences exactes et naturelles	63,070,900	65,281,501	63,846,803	97.8
. Sciences sociales et humaines	23,675,000	24,076,210	24,557,234	102.0
III. Développement culturel : patrimoine et création	41,577,000	43,432,896	45,831,859	105.5
IV. Communication, information et informatique	30,002,100	30,611,582	31,483,201	102.8
Projets transdisciplinaires et activités transversales				
. Projets transdisciplinaires :				
- Eduquer pour un avenir viable	4,546,600	4,619,614	4,026,992	87.2
- Vers une culture de la paix	18,400,800	18,833,239	19,596,283	104.1
. Activités transversales :				
- Programmes et services statistiques	6,522,700	6,593,700	6,591,432	100.0
- Service des bourses et de l'équipement	4,753,400	4,812,200	4,265,301	88.6
- Département Priorité Afrique	4,813,800	4,918,700	3,586,408	72.9
- Autres groupes prioritaires et groupes spécifiques de pays	3,369,600	3,401,765	3,906,833	114.8
Programme de participation	24,830,000	27,313,000	27,028,802	99.0
Total partiel, Titre II.A	330,259,050	341,699,711	343,932,258	100.7
II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION				
1. Centre d'échange d'information	6,316,700	6,430,440	6,211,508	96.6
2. Editions UNESCO	4,971,700	4,962,280	4,932,195	99.4
3. Office des périodiques mensuels	3,693,100	5,267,630	4,352,440	82.6
4. Information du public	9,113,000	7,859,510	8,367,459	106.5
Total partiel, Titre II.B	24,094,500	24,519,860	23,863,602	97.3
Total, Titre II	354,353,550	366,219,571	367,795,860	100.4
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME	55,283,200	56,383,020	56,166,585	99.6
TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION	47,896,200	50,236,220	49,312,768	98.2
TITRE V - ENTRETIEN ET SECURITE	33,863,400	34,640,200	33,521,918	96.8
TITRE VI - DEPENSES D'EQUIPEMENT	1,711,900	1,758,700	1,715,163	97.5
Total, Titres I - VI	531,469,650	548,442,061	548,407,039	100.0

* 29 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 154e, 155e, 156e et 157e sessions et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 1999 (Document 159 EX/19).

TABLEAU 3**EXECUTION DU PROGRAMME PAR CATEGORIE DE DEPENSES**

(Titres I - VI du budget)

Catégorie de dépenses	29 C/5	Crédits	Dépenses	
	Approuvé	ouverts*	vis-à-vis	des crédits ouverts
	\$	\$	\$	%
TRAITEMENTS ET AUTRES SERVICES DE PERSONNEL				
- Personnel au Siège	245,948,750	251,491,780	252,072,737	100.2
- Personnel hors Siège	67,709,900	69,251,900	68,170,800	98.4
Assistance temporaire	12,489,100	12,915,100	17,381,799	134.6
Services d'interprétation	2,665,700	2,684,382	4,084,759	152.2
Consultants auprès des Etats membres	2,518,800	2,568,093	3,856,339	150.2
Consultants auprès du Secrétariat	1,826,100	1,877,785	2,797,667	149.0
Autres services de personnel	1,490,300	1,492,350	2,906,622	194.8
VOYAGES EN MISSION OFFICIELLE				
- Voyages des délégués	7,653,800	7,876,424	9,019,940	114.5
- Voyages du personnel en mission officielle	6,009,800	5,305,651	8,114,072	152.9
- Voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif	2,853,700	2,853,700	2,146,593	75.2
SERVICES CONTRACTUELS				
- Contrats d'édition	3,019,000	3,097,234	2,921,262	94.3
- Contributions à des coéditions	2,378,600	2,452,210	1,482,345	60.4
- Organisation de séminaires et réunions	8,462,300	8,480,012	6,298,320	74.3
- Autres services contractuels	31,882,100	32,826,332	26,131,267	79.6
DEPENSES GENERALES DE FONCTIONNEMENT	27,241,800	27,951,055	26,746,369	95.7
FOURNITURES DIVERSES	8,404,900	8,587,070	7,307,425	85.1
ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL	5,838,500	6,019,189	6,835,061	113.6
ALLOCATIONS FINANCIERES	19,747,500	20,053,000	14,337,689	71.5
CONTRATS AVEC DES ONGs (accords-cadres)	3,973,400	3,973,400	2,671,667	67.2
AUTRES CONTRIBUTIONS	19,849,300	20,652,713	25,832,888	125.1
PROGRAMME DE PARTICIPATION	24,830,000	27,313,000	27,028,802	99.0
AUTRES DEPENSES	10,921,700	12,319,500	9,993,977	81.1
COUTS INDIRECTS DE PROGRAMME	13,754,600	16,400,181	20,268,639	123.6
TOTAL, TITRES I - VI	531,469,650	548,442,061	548,407,039	100.0

* 29 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 154e, 155e, 156e et 157e sessions et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 1999 (Document 159 EX/19).

TABLEAU 4

EXECUTION DU PROGRAMME PAR SECTEUR

(Titres I - VI du budget)

(à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation)

Titre/Secteur/Unité	29 C/5	Crédits	Exécution	
	Approuvé	ouverts*	au 31 décembre 1999	
	\$	\$	\$	%
TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION	16,858,300	17,154,340	17,797,387	103.7
TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME				
II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJETS TRANSDISCIPLINAIRES ET ACTIVITES TRANSVERSALES				
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	45,520,600	47,469,754	47,659,502	100.4
II. Les sciences au service du développement :				
. Sciences exactes et naturelles	28,088,800	29,568,281	29,566,884	100.0
. Sciences sociales et humaines	10,164,600	10,248,630	9,923,472	96.8
III. Développement culturel : patrimoine et création	14,274,700	15,603,396	16,347,692	104.8
IV. Communication, information et informatique	13,461,000	13,696,452	14,019,768	102.4
Projets transdisciplinaires et activités transversales				
. Projets transdisciplinaires :				
- Eduquer pour un avenir viable	1,896,400	1,882,574	1,886,241	100.2
- Vers une culture de la paix	9,259,100	9,493,139	9,309,284	98.1
. Activités transversales :				
- Programmes et services statistiques	1,597,700	1,549,500	1,552,257	100.2
- Service des bourses et de l'équipement	1,232,100	1,212,400	1,179,083	97.3
- Département Priorité Afrique	519,300	519,300	477,940	92.0
- Autres groupes prioritaires et groupes spécifiques de pays	716,100	686,765	699,858	101.9
Total partiel, Titre II.A	126,730,400	131,930,191	132,621,981	100.5
II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION				
1. Centre d'échange d'information	1,593,700	1,593,570	1,619,462	101.6
2. Editions UNESCO	900,900	793,920	792,840	99.9
3. Office des périodiques mensuels	1,445,400	2,028,560	2,025,666	99.9
4. Information du public	2,960,800	2,499,440	2,580,678	103.3
Total partiel, Titre II.B	6,900,800	6,915,490	7,018,646	101.5
Total, Titre II	133,631,200	138,845,681	139,640,627	100.6
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME	8,684,800	8,645,960	8,557,083	99.0
TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION	12,940,200	14,315,560	14,415,764	100.7
TITRE V - ENTRETIEN ET SECURITE	19,186,600	19,665,140	19,008,676	96.7
TITRE VI - DEPENSES D'EQUIPEMENT	1,711,900	1,758,700	1,715,163	97.5
Total, Titres I - VI	193,013,000	200,385,381	201,134,700	100.4

* 29 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 154e, 155e, 156e et 157e sessions et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 1999 (Document 159 EX/19).

TABLEAU 5

DECENTRALISATION(1)

(Montants prévus des dépenses hors Siège)

Secteur/Unité	29 C/5 Approuvé	Crédits ouverts (2)	Exécution au 31 août 1999	
	\$	\$	\$	%
TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME				
II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJETS TRANSDISCIPLINAIRES ET ACTIVITES TRANSVERSALES				
Education	52,504,300	57,840,484	58,449,351	101.1
Sciences exactes et naturelles	27,318,600	26,755,815	25,269,661	94.4
Sciences sociales et humaines	5,926,100	3,048,015	3,074,688	100.9
Culture	16,808,700	15,310,954	17,168,468	112.1
Communication, information et informatique	10,782,100	10,297,219	10,672,349	103.6
Projets transdisciplinaires et activités transversales				
. Projets transdisciplinaires :				
. Eduquer pour un avenir viable	1,693,900	1,207,585	1,164,123	96.4
. Vers une culture de la paix	3,278,700	3,922,131	4,191,795	106.9
. Activités transversales :				
. Programmes et services statistiques	427,000	427,000	430,674	100.9
. Service des bourses et de l'équipement	83,400	84,800	69,610	82.1
. Département Priorité Afrique	236,700	241,000	-	
. Autres groupes prioritaires et groupes spécifiques de pays	293,900	379,675	923,398	243.2
Programme de participation	24,830,000	24,830,000	17,016,434	68.5
Total partiel, Titre II.A	144,183,400	144,344,678	138,430,551	95.9
II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION				
Editions UNESCO	35,400	35,700	43,115	120.8
Information du public	1,111,500	1,183,705	1,080,872	91.3
Total partiel, Titre II.B	1,146,900	1,219,405	1,123,987	92.2
Total, Titre II	145,330,300	145,564,083	139,554,538	95.9
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME				
Bureau des relations extérieures	3,718,500	3,768,502	4,000,528	106.2
Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires	62,728	292,000	288,936	99.0
Bureau des conférences, des langues et des documents		32,000	49,093	153.4
Total, Titre III	3,781,228	4,092,502	4,338,557	106.0
Total, Titres II et III	149,111,528	149,656,585	143,893,095	96.1

(1) Y compris les coûts directs et indirects de programme et les dépenses de personnel hors Siège.

(2) 29 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 154e, 155e, 156e et 157e sessions et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 1999 (Document 159 EX/19).

TABLEAU 6

PROGRAMME DE PARTICIPATION

A. ARTICLES BUDGETAIRES

Article budgétaire	Crédits ouverts	Exécution au 31 décembre 1999	
	\$	\$	%
TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME			
II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJETS TRANSDISCIPLINAIRES ET ACTIVITES TRANSVERSALES			
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	8,416,968	8,371,709	99.5
II. Les sciences au service du développement :			
. Secteur des sciences exactes et naturelles	3,378,887	3,354,593	99.3
. Secteur des sciences sociales et humaines	3,482,580	3,378,634	97.0
III. Développement culturel : patrimoine et création	5,551,455	5,483,164	98.8
IV. Communication, information et informatique	3,093,330	3,069,216	99.2
Projets transdisciplinaires et activités transversales :			
Projets transdisciplinaires :			
Eduquer pour un avenir viable	146,344	126,344	86.3
Vers une culture de la paix	1,472,650	1,481,213	100.6
Activités transversales :			
Département Priorité Afrique	8,200	8,200	100.0
Total, Titre II.A	25,550,414	25,273,073	98.9
TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME	1,762,586	1,755,729	99.6
TOTAL	27,313,000	27,028,802	99.0

PROGRAMME DE PARTICIPATION

B. NATURE DES DEPENSES

Nature des dépenses	Autorisations d'engagements de dépenses	Exécution au 31 décembre 1999	
	\$	\$	%
A. CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
■ Conférences, réunions	5,877,110	5,891,660	100.2
■ Séminaires ou cours de formation	3,115,750	3,154,197	101.2
■ Fournitures et matériel	5,235,130	5,389,003	102.9
■ Bourses, allocations d'études	441,000	419,997	95.2
■ Consultants	896,005	908,005	101.3
■ Publications, traductions, reproduction	1,626,405	1,627,405	100.1
■ Allocations à des ONG	1,843,000	1,890,590	102.6
■ Autres formes de participation financière non-spécifiées ci-dessus	1,892,600	1,996,250	105.5
B. ASSISTANCE MATERIELLE ET/OU TECHNIQUE DIRECTEMENT FOURNIE PAR L'UNESCO			
■ Conférences, réunions	1,026,000	1,048,509	102.2
■ Séminaires ou cours de formation	764,400	676,575	88.5
■ Fournitures et matériel	1,032,800	627,794	60.8
■ Bourses	151,600	149,979	98.9
■ Consultants	192,700	168,800	87.6
■ Publications, traductions, reproduction	80,500	98,999	123.0
■ Assistance matérielle et/ou technique fournie à des ONG	993,000	966,124	97.3
■ Autres formes d'assistance matérielle et/ou technique directement fournie par l'UNESCO	2,145,000	2,014,915	93.9
TOTAL	27,313,000	27,028,802	99.0

TABLEAU 7

EFFECTIFS ET DEPENSES DE PERSONNEL

A. Ventilation mensuelle des postes budgétairement vacants pendant la période janvier 1998 - décembre 1999

ANNEE/MOIS	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS POUR 1998-1999 INDIQUES DANS LE 29 C/5 APPROUVE		POSTES VACANTS			VARIATIONS PAR RAPPORT AU CHIFFRE A ATTEINDRE POUR PARVENIR A UN TAUX D'ABATTEMENT POUR DELAIS DE RECRUTEMENT DE 3% (66 POSTES)
	Nombre total de postes	Postes pourvus	Cadre organique	Cadre de service et de bureau	Total	
1998						
Janvier	2,188	2,116	20	52	72	6
Février	2,188	2,125	15	48	63	(3)
Mars	2,188	2,127	15	46	61	(5)
Avril	2,188	2,139	8	41	49	(17)
Mai	2,188	2,134	10	44	54	(12)
Juin	2,188	2,148	4	36	40	(26)
Juillet	2,188	2,162	(10)	36	26	(40)
Août	2,188	2,163	(13)	38	25	(41)
Septembre	2,188	2,149	(9)	48	39	(27)
Octobre	2,188	2,145	(6)	49	43	(23)
Novembre	2,188	2,141	(4)	51	47	(19)
Décembre	2,188	2,140	(3)	51	48	(18)
1999						
Janvier	2,188	2,117	3	68	71	5
Février	2,188	2,113	7	68	75	9
Mars	2,188	2,109	9	70	79	13
Avril	2,188	2,106	13	69	82	16
Mai	2,188	2,102	16	70	86	20
Juin	2,188	2,098	19	71	90	24
Juillet	2,188	2,094	18	76	94	28
Août	2,188	2,092	19	77	96	30
Septembre	2,188	2,087	13	88	101	35
Octobre	2,188	2,082	13	93	106	40
Novembre	2,188	2,082	12	94	106	40
Décembre	2,188	2,079	15	94	109	43
MOYENNE	2,188	2,119	7.7	61.6	69.3	3.3

B. Etat cumulatif des dépenses de personnel au 31 décembre 1999

	Crédits \$	Dépenses \$	%
SIEGE	251,491,780	252,072,737	100.2
HORS SIEGE	69,251,900	68,170,800	98.4
TOTAL	320,743,680	320,243,537	99.8

III - PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES

FIGURE 5

Programmes opérationnels extrabudgétaires pour 1998-1999 (29 C/5 Approuvé) ventilés par source de fonds et Grand Programme

(Chiffres en millions de dollars des Etats-Unis
Total: 250 Millions de dollars)

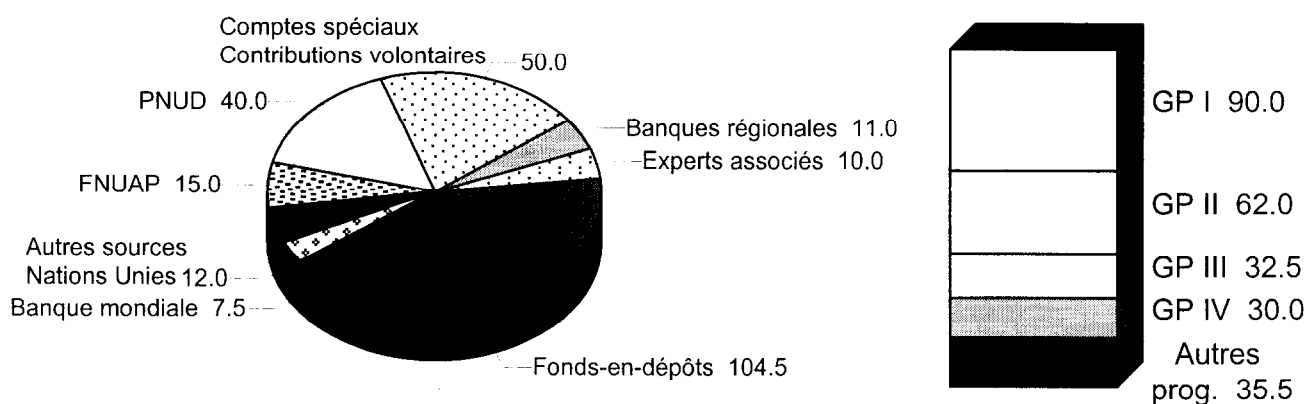


FIGURE 6

Programmes opérationnels extrabudgétaires Dépenses et allocations

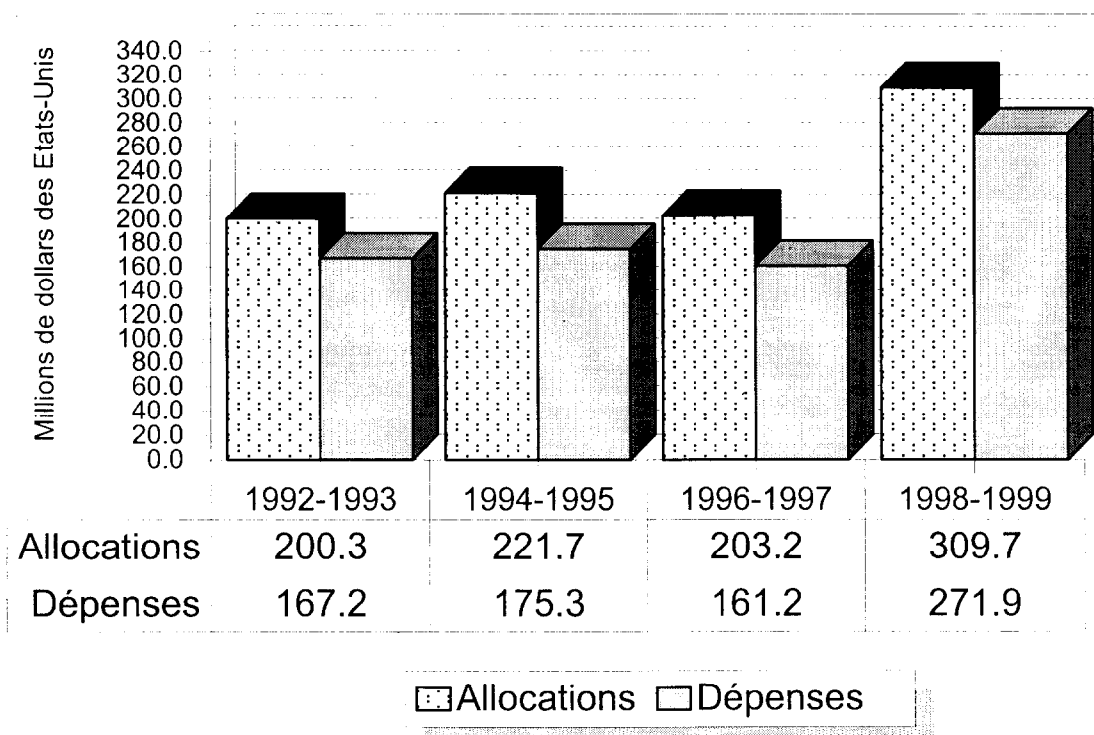


TABLEAU 8
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES
PAR SOURCE DE FONDS

SOURCES DE FONDS	1998-1999			1996-1997		
	Allocations 1er jan. 98-31 déc. 99	Dépenses 1er jan. 98-31 déc. 99	Taux d'exécution	Allocations 1er jan. 96-31 déc. 97	Dépenses 1er jan. 96-31 déc. 97	Taux d'exécution
	\$M	\$M	%	\$M	\$M	%
SOURCES DES NATIONS UNIES						
→ PNUD	27.1	20.5	76	31.5	22.9	73
→ FNUAP	12.5	11.0	88	15.2	12.9	85
→ Autres	41.8	32.7	78	9.6	8.6	90
AUTRES PROGRAMMES						
→ Banque mondiale	2.5	2.1	84	3.1	2.8	90
→ Banques régionales et fonds régionaux	8.1	5.9	73	8.8	6.1	69
→ Fonds-en-dépôt	153.2	144.3	94	75.0	61.0	81
→ Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	64.5	55.4	86	60.0	46.9	78
TOTAL	309.7	271.9	88	203.2	161.2	79

IV - EXECUTION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES

TABLEAU 9

EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR REGION

1er janvier 1998 au 31 décembre 1999

(en millions de dollars des Etats-Unis)

SOURCES DE FONDS	TOTAL	AFRIQUE	AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	ASIE ET PACIFIQUE	ETATS ARABES	EUROPE	PROJETS INTER-REGIONAUX ET MONDIAUX
SOURCES NATIONS UNIES							
→ PNUD	20.5	7.9	1.1	5.7	5.1	0.6	0.1
→ FNUAP	11.0	1.8	1.1	2.8	-	0.3	5.0
→ Autres sources Nations Unies	32.7	1.0	0.5	1.1	24.4	0.2	5.5
Total partiel, Sources Nations Unies	64.2	10.7	2.7	9.6	29.5	1.1	10.6
AUTRES PROGRAMMES							
→ Banque mondiale (Assistance technique)	2.1	0.5	0.3	-	0.1	-	1.2
→ Banques et fonds régionaux de développement	5.9	4.2	0.9	0.7	0.1	-	-
→ Fonds constitués au profit du donateur Fonds constitués par voie de don	144.3	12.0	94.1	14.7	8.7	6.4	8.4
→ Experts associés, contributions volontaires comptes spéciaux	55.4	5.3	3.3	4.8	2.6	2.6	36.8
Total partiel, Autres programmes	207.7	22.0	98.6	20.2	11.5	9.0	46.4
TOTAL	271.9	32.7	101.3	29.8	41.0	10.1	57.0

TABLEAU 10
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES
PAR SECTEUR

SECTEUR	1998-1999			1996-1997		
	Allocations 1er jan. 98-31 déc. 99	Dépenses 1er jan. 98-31 déc. 99	Taux d'exécution	Allocations 1er jan. 96-31 déc. 97	Dépenses 1er jan. 96-31 déc. 97	Taux d'exécution
	\$M	\$M	%	\$M	\$M	%
→ ED	140.5	119.5	85	82.8	67.4	81
→ SC	35.4	32.1	91	25.3	20.3	80
→ SHS	40.4	37.8	94	7.1	4.6	65
→ CLT	24.5	23.7	97	25.8	22.1	86
→ CII	24.9	19.0	76	21.7	14.0	65
→ Autres	44.0	39.8	90	40.5	32.8	81
TOTAL	309.7	271.9	88	203.2	161.2	79

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
Titre I - Politique générale et Direction			
A. Organes directeurs			
1. Conférence générale			
Dépenses de personnel	621,360	584,471	94.1
. Services linguistiques et de documentation	5,888,805	6,395,294	108.6
. Vérification extérieure des comptes	577,800	577,800	100.0
. Autres dépenses	643,135	578,871	90.0
Total, Activités	7,109,740	7,551,965	106.2
Sous-total, Conférence générale	7,731,100	8,136,436	105.2
Ajustement budgétaire de fin de biennium	405,336		
Total, Conférence générale	8,136,436	8,136,436	100.0
2. Conseil exécutif			
Dépenses de personnel	1,096,460	1,093,766	99.8
. Services linguistiques et de documentation	4,120,100	4,056,958	98.5
. Voyages des membres du Conseil	2,334,047	2,149,847	92.1
. Autres dépenses	1,001,393	950,859	95.0
Total, Activités	7,455,540	7,157,664	96.0
Sous-total, Conseil exécutif	8,552,000	8,251,430	96.5
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(300,570)		
Total, Conseil exécutif	8,251,430	8,251,430	100.0
Organes directeurs			
Dépenses de personnel	1,717,820	1,678,237	97.7
Autres dépenses	14,565,280	14,709,629	101.0
Ajustement budgétaire de fin de biennium	104,766		
Total, Organes directeurs	16,387,866	16,387,866	100.0
B. Direction			
3. Direction générale			
Dépenses de personnel	1,273,040	1,293,451	101.6
Autres dépenses	496,000	550,981	111.1
Sous-total, Direction générale	1,769,040	1,844,432	104.3
Ajustement budgétaire de fin de biennium	75,392		
Total, Direction générale	3,613,472	1,844,432	51.0
4. Services de la Direction générale :			
A. Bureau de l'ADG/DRG			
Dépenses de personnel	740,100	1,059,051	143.1
Autres dépenses	34,700	34,700	100.0
Total, Bureau de l'ADG/DRG	774,800	1,093,751	141.2
B. Cabinet du Directeur général			
Dépenses de personnel	5,881,250	6,142,346	104.4
Autres dépenses	241,919	356,971	147.6
Total, Cabinet du Directeur général	6,123,169	6,499,317	106.1

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
C. Office de la coordination de la gestion et des réformes			
Dépenses de personnel	760,200	892,729	117.4
Autres dépenses	33,200	29,249	88.1
Total, MCR	793,400	921,978	116.2
D. Inspection générale			
Dépenses de personnel	2,236,100	1,616,993	72.3
Autres dépenses	51,900	52,116	100.4
Total, IOM	2,288,000	1,669,109	73.0
E. Bureau du Médiateur			
Dépenses de personnel	119,000	133,660	112.3
Autres dépenses	17,700	17,700	100.0
Total, MED	136,700	151,360	110.7
F. Office des normes internationales et des affaires juridiques			
Dépenses de personnel	1,715,300	1,772,123	103.3
Autres dépenses	199,643	173,677	87.0
Total, LA	1,914,943	1,945,800	101.6
G. Bureau d'études, de programmation et d'évaluation			
- Bureau du Directeur			
Autres dépenses	17,300	17,658	102.1
- Division des études et de la programmation			
Dépenses de personnel	2,185,500	2,289,677	104.8
Autres dépenses	76,300	76,324	100.0
Total, BPE	2,279,100	2,383,659	104.6
- Unité centrale d'évaluation du programme			
Dépenses de personnel	1,405,600	1,223,203	87.0
Autres dépenses	171,500	166,848	97.3
Total, CEU	1,577,100	1,390,051	88.1
H. Bureau du budget			
Dépenses de personnel	4,016,100	3,995,888	99.5
Autres dépenses	46,198	45,808	99.2
Total, BB	4,062,298	4,041,696	99.5
Récapitulation			
Dépenses de personnel	19,059,150	19,125,670	100.3
Autres dépenses	890,360	971,051	109.1
Soustrotal, Services de la Direction générale	19,949,510	20,096,721	100.7
Ajustement budgétaire de fin de biennium	147,211		
Total, Services de la Direction générale	20,096,721	20,096,721	100.0
Direction			
Dépenses de personnel	20,332,190	20,419,121	100.4
Autres dépenses	1,386,360	1,522,032	109.8
Ajustement budgétaire de fin de biennium	222,603		
Total, I.B	21,941,153	21,941,153	100.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies			
CAC	16,200	16,200	100.0
CCQPO	36,240	36,237	100.0
Mesures de sécurité prises par les Nations Unies	64,100	99,240	154.8
Sécurité des fonctionnaires hors Siège	81,960	51,299	62.6
CCSI	64,500	64,500	100.0
CCI	338,500	410,854	121.4
CFPI, CCQA et OIT	601,200	887,396	147.6
Total, Activités	1,202,700	1,565,726	130.2
Ajustement budgétaire de fin de biennium	363,026		
Total, I.C	1,565,726	1,565,726	100.0
TOTAL, TITRE I			
Dépenses de personnel	22,050,010	22,097,358	100.2
Autres dépenses	17,154,340	17,797,387	103.7
Ajustement budgétaire de fin de biennium	690,395		
TOTAL, TITRE I	39,894,745	39,894,745	100.0
Titre II - Exécution du programme			
A. Grands programmes, projets transdisciplinaires et activités transversales			
I L'éducation pour tous tout au long de la vie			
I.1 L'éducation de base pour tous			
Elargir l'accès à l'éducation de base dans la perspective de l'éducation pour tous tout au long de la vie et en renouveler les contenus, méthodes et processus pour l'adapter aux exigences du développement de l'individu et de la société			
1 - Développement des systèmes d'enseignement primaire			
(a) Développement des capacités concernant le personnel enseignant des écoles primaires	2,422,792	2,384,448	98.4
(b) Programmes d'études et matériels d'apprentissage pour une scolarité efficace	1,000,378	1,005,722	100.5
(c) L'éducation de base pour lutter contre la pauvreté	100,829	100,245	99.4
(d) Renforcement de l'environnement pédagogique de l'éducation de base	187,980	187,961	100.0
(e) Services d'experts pour l'éducation sur le sida	108,000	108,000	100.0
Total, Axe d'action	3,819,979	3,786,376	99.1
2 - Promouvoir l'éducation de la petite enfance			
(a) Formation de personnel spécialisé dans l'éducation de la petite enfance, éducation parentale et familiale	652,400	662,235	101.5
(b) Information, documentation et constitution de réseaux	295,931	290,950	98.3
Total, Axe d'action	948,331	953,185	100.5
3 - Alphabétisation, postalphabétisation et éducation de base des adultes			
(a) Stratégies pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle	329,864	338,508	102.6
(b) Renforcement des capacités dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	441,403	442,556	100.3
(c) Sensibilisation, mobilisation et partenariat en vue d'instaurer un monde alphabète	494,975	492,607	99.5
Total, Axe d'action	1,266,242	1,273,671	100.6

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
4 - "Atteindre les exclus", une priorité pour faire de l'éducation pour tous une réalité			
(a) Promotion de l'éducation intégratrice	540,260	451,138	83.5
(b) Appui éducatif aux groupes exclus (notamment aux enfants de la rue et aux enfants qui travaillent)	402,574	402,696	100.0
(c) Appui au programme éducatif à l'intention des réfugiés	690,700	647,760	93.8
Projet spécial : "Amélioration des possibilités d'apprentissage offertes aux jeunes marginalisés"	827,335	832,632	100.6
Total, Axe d'action	2,460,869	2,334,226	94.9
5 - L'éducation communautaire dans la perspective de l'éducation pour tous, en particulier des jeunes filles et des femmes	458,195	458,536	100.1
Projet spécial : "Promotion de l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afrique"	429,772	433,616	100.9
Total, Axe d'action	887,967	892,152	100.5
6 - Forum international consultatif sur l'éducation pour tous			
(a) Evaluation 2000 de l'éducation pour tous	104,800	103,782	99.0
(b) Mobilisation en faveur de l'éducation pour tous et coopération avec les partenaires intéressés	138,988	138,986	100.0
(c) L'éducation pour tous en Afrique	405,838	406,891	100.3
Total, Axe d'action	649,626	649,659	100.0
7 - Mobiliser l'engagement politique et public en faveur de l'éducation de base			
Poursuite de l'initiative des neuf pays à forte population	1,101,126	1,104,922	100.3
Total, Axe d'action	1,101,126	1,104,922	100.3
Coopération pour le développement	671,392	666,153	99.2
TOTAL, Programme I.1	11,805,532	11,660,344	98.8
I.2 Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie			
Renouveler, diversifier et développer les systèmes, programmes et processus éducatifs dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie pour leur permettre de mieux s'adapter aux transformations sociales et aux défis du XXIe siècle			
I.2.1 Stratégies éducatives pour le XXIe siècle			
1 - Promouvoir des systèmes éducatifs à la mesure des enjeux du XXIe siècle			
(a) Suivi de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt-et-unième siècle	517,800	518,641	100.2
(b) Rapport mondial sur l'éducation	380,607	382,285	100.4
(c) Appuyer le dialogue et le partenariat en matière de politique éducative au niveau régional	225,730	225,716	100.0
Total, Axe d'action	1,124,137	1,126,642	100.2
2 - Des services d'information et de documentation favorisant la rénovation des systèmes éducatifs			
Fourniture de services d'information et de documentation sur les problèmes de l'éducation	345,840	359,224	103.9
Total, Axe d'action	345,840	359,224	103.9
3 - "Apprendre sans frontières" : lever les obstacles à l'éducation	504,225	505,822	100.3
4 - Education des adultes et éducation permanente : reconnaître les qualifications acquises hors des systèmes formels	206,500	206,275	99.9

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLÉ BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
5 - Assistance technique pour la rénovation des systèmes éducatifs			
(a) Services en amont et réseau régional d'experts pour un soutien technique aux Etats membres	279,367	281,680	100.8
(b) Partenariats pour effectuer des analyses concernant le secteur de l'éducation et élaborer des politiques	149,546	149,545	100.0
(c) Equipements et matériels éducatifs	254,234	249,737	98.2
Projet spécial : "Réforme des politiques de l'éducation dans les PMA"	109,550	109,487	99.9
Total, Axe d'action	792,697	790,449	99.7
Coopération pour le développement	137,881	135,369	98.2
Total, Sous-programme I.2.1	3,111,280	3,123,781	100.4
I.2.2 Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel			
1 - Rénovation de l'enseignement secondaire : structures, contenus et réseaux			
Rénovation de l'enseignement secondaire	976,399	963,632	98.7
Total, Axe d'action	976,399	963,632	98.7
2 - Enseignement scientifique et technologique			
(a) Réformer et vulgariser l'enseignement scientifique et technologique	160,468	163,116	101.7
(b) Renforcement des capacités et formation de spécialistes de l'élaboration de programmes et de formateurs d'enseignants en ce domaine	316,475	313,266	99.0
Total, Axe d'action	476,943	476,382	99.9
3 - Education préventive contre l'abus des drogues et le sida			
(a) Plans d'action nationaux et élaboration de matériels didactiques pour l'éducation préventive	186,712	187,452	100.4
(b) Constitution de réseaux et programme culturel pour la jeunesse	33,850	28,754	84.9
(c) Sensibiliser les femmes à la prévention de l'abus des drogues et du sida	167,450	166,229	99.3
(d) Programme ONUSIDA	40,000	43,322	108.3
Total, Axe d'action	428,012	425,757	99.5
4 - Formation des enseignants et amélioration de leur condition	166,142	164,112	98.8
5 - Projet international pour l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)			
(a) Deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel	541,497	541,921	100.1
(b) Renforcer les réseaux UNEVOC	328,100	324,249	98.8
Projet spécial : "Formation scientifique, technique et professionnelle des jeunes filles en Afrique"	271,213	284,148	104.8
Total, Axe d'action	1,140,810	1,150,318	100.8
Coopération pour le développement	183,020	181,576	99.2
Total, Sous-programme I.2.2	3,371,326	3,361,777	99.7
I.2.3 Enseignement supérieur et développement			
1 - Le rôle et les fonctions de l'enseignement supérieur			
Réflexion sur les politiques et la rénovation de l'enseignement supérieur	1,486,731	1,494,793	100.5
Total, Axe d'action	1,486,731	1,494,793	100.5

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
2 - Programme UNITWIN/chaires UNESCO			
(a) Coopération avec les ONG	251,496	251,047	99.8
(b) Réseaux interdisciplinaires et interuniversitaires	402,523	401,515	99.7
(c) Chaires et réseaux UNESCO dans le domaine de l'enseignement supérieur	709,361	689,367	97.2
(d) Suivi et évaluation extérieure d'UNITWIN	33,560	33,474	99.7
Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur	1,222,177	1,190,347	97.4
Total, Axe d'action	2,619,117	2,565,750	98.0
3 - Promotion de la mobilité académique			
(a) Mobilité académique et reconnaissance des études	139,500	139,123	99.7
(b) Conditions du personnel enseignant de l'enseignement supérieur	35,201	35,103	99.7
Projet spécial : "Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement"	115,616	115,616	100.0
Total, Axe d'action	290,317	289,842	99.8
Coopération pour le développement	153,437	152,508	99.4
Total, Sous-programme 1.2.3	4,549,602	4,502,893	99.0
TOTAL, Programme 1.2	11,032,208	10,988,451	99.6
Bourses	354,660	331,758	93.5
Activités de promotion et d'information	924,584	920,511	99.6
Activités intersectorielles	1,444,299	1,202,995	83.3
Bureau international d'éducation de l'UNESCO	5,762,800	5,762,302	100.0
Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO	5,822,400	5,822,400	100.0
Institut de l'UNESCO pour l'éducation	1,679,900	1,677,819	99.9
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation	881,800	875,894	99.3
Récapitulation			
Activités prévues	39,708,183	39,242,474	98.8
Dépenses de personnel	60,335,550	61,551,608	102.0
Coûts indirects de programme	7,761,571	8,417,028	108.4
Sous-total, GRAND PROGRAMME I	107,805,304	109,211,110	101.3
Ajustement budgétaire de fin de biennium	1,405,806		
TOTAL, GRAND PROGRAMME I	109,211,110	109,211,110	100.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
II Les sciences au services du développement			
II.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences exactes et naturelles			
Renforcer les capacités nationales d'enseignement et de recherche en sciences fondamentales et appliquées, au niveau universitaire, et intensifier la coopération régionale et internationale à cet égard ; favoriser le développement des technologies respectueuses de l'environnement ainsi que l'utilisation des sources d'énergies renouvelables, en particulier de l'énergie solaire			
1 - Améliorer l'enseignement universitaire en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur			
(a) Promotion de l'innovation dans l'enseignement universitaire en sciences	312,738	312,585	100.0
(b) Enseignement universitaire en sciences : projets régionaux	439,257	439,157	100.0
(c) Renforcer la coopération parmi les Etats membres pour mettre à jour l'enseignement en sciences de l'ingénieur et promouvoir une technologie pour le développement durable	339,020	339,011	100.0
(d) Promotion de l'enseignement en sciences de l'ingénieur et d'une technologie respectueuse de l'environnement grâce à l'élaboration de matériels didactiques et à la création de chaires UNESCO	158,780	159,075	100.2
Total, Axe d'action	1,249,795	1,249,828	100.0
2 - Renforcer les capacités nationales de recherche en mathématiques, physique et chimie			
(a) Promouvoir la coopération dans la recherche et la formation en mathématiques	341,594	336,461	98.5
(b) Promouvoir la coopération dans la recherche et la formation en physique	1,699,618	1,678,718	98.8
(c) Promouvoir la coopération dans la recherche et la formation en chimie	479,621	474,422	98.9
Total, Axe d'action	2,520,833	2,489,601	98.8
3 - Renforcer les capacités de recherche dans le domaine des sciences biologiques et des biotechnologies			
(a) Coopération avec les ONG	664,098	621,971	93.7
(b) Génome humain et bio-informatique	145,825	145,824	100.0
(c) Biologie moléculaire et cellulaire (MCBN/ONUSIDA)	818,452	825,355	100.8
(d) Biotechnologie, BAC et MIRCEN	1,081,715	1,081,825	100.0
Projet spécial : "Les biotechnologies au service du développement de l'Afrique"	73,000	70,500	96.6
Total, Axe d'action	2,783,090	2,745,475	98.6
4 - Partage de l'information et partenariats interdisciplinaires			
(a) Grands projets relevant de l'accord-cadre UNESCO/CIUS	943,000	943,000	100.0
(b) Programmes interdisciplinaires lancés conjointement par plusieurs partenaires	659,766	661,461	100.3
(c) Prix scientifiques	48,071	48,867	101.7
(d) Evaluation du CIUS	-	-	-
(e) Information scientifique	276,082	276,020	100.0
Projet spécial : "Les femmes, la science et la technologie"	273,649	272,608	99.6
Total, Axe d'action	2,200,568	2,201,956	100.1
5 - La science au service de la paix et du développement : vers une stratégie mondiale			
(a) Préparation de la Conférence mondiale sur la science	1,073,834	1,078,132	100.4
(b) Promotion de stratégies régionales dans les domaines scientifiques et technologiques	167,775	167,774	100.0
Total, Axe d'action	1,241,609	1,245,906	100.3

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
6 - Partenariat entre l'université, l'industrie et les sciences (UNISPAR)			
(a) Programme UNISPAR - Nouvelle initiative pour définir et élaborer un programme de gestion de la maintenance des matériels techniques	418,224	417,812	99.9
(b) Programme UNISPAR - Promouvoir une "Culture de la maintenance"	35,272	35,248	99.9
Total, Axe d'action	453,496	453,060	99.9
7 - Education et formation relatives aux énergies renouvelables			
Elaborer et mettre en oeuvre le Programme mondial d'éducation et de formation relatives aux énergies renouvelables et mettre en place un système international d'information et de communication sur les énergies renouvelables	552,754	556,052	100.6
Total, Axe d'action	552,754	556,052	100.6
8 - Encourager l'utilisation accrue des énergies renouvelables pour améliorer les conditions de vie			
(a) Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables pour lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie	394,132	411,510	104.4
(b) Contribuer aux projets mondiaux et régionaux du Programme solaire mondial (1996-2005) pour lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie	278,821	287,724	103.2
Total, Axe d'action	672,953	699,234	103.9
TOTAL, Programme II.1	11,675,098	11,641,112	99.7
II.2 Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines			
Renforcer les capacités nationales de recherche et de formation en sciences sociales et humaines et intensifier la coopération régionale et internationale dans l'enseignement supérieur et la recherche ainsi qu'en matière de collecte et de diffusion d'information et de documentation			
1 - Améliorer la recherche et l'enseignement universitaires			
(a) Programme UNITWIN/chaires UNESCO sur le développement durable et les disciplines de sciences sociales, et chaires MOST	293,132	290,978	99.3
(b) Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, partenariats avec des ONG, coopération et échange d'information interinstitutions	57,783	57,636	99.7
Total, Axe d'action	350,915	348,614	99.3
2 - Renforcer les capacités de recherche et de formulation de politiques			
Renforcement des capacités de recherche et de formulation de politiques	220,674	217,074	98.4
Total, Axe d'action	220,674	217,074	98.4
3 - Collaboration avec les organisations non gouvernementales			
(a) Accord-cadre conclu avec les ONG	750,000	749,998	100.0
(b) Coopération avec les ONG spécialisées, l'AIU, l'IFLA...	108,900	83,414	76.6
(c) Coopération avec la Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix	156,000	153,334	98.3
Total, Axe d'action	1,014,900	986,746	97.2
4 - Transfert et partage de l'information relevant des sciences sociales et humaines			
(a) Coopération avec les ONG (information et documentation) et le Centre de documentation des sciences sociales et humaines	203,063	201,609	99.3
(b) Revue internationale des sciences sociales, Rapport mondial sur les sciences sociales et contribution à la Conférence mondiale sur la science	661,994	634,258	95.8
Total, Axe d'action	865,057	835,867	96.6
TOTAL, Programme II.2	2,451,546	2,388,301	97.4

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
II.3 Philosophie et éthique			
Stimuler la réflexion internationale sur les incidences éthiques des transformations que connaissent les sociétés contemporaines, notamment celles qui sont liées au progrès scientifique et technique ; encourager l'éducation philosophique comme moyen de promotion des valeurs humaines et civiques			
1 - Promouvoir le rôle de la réflexion philosophique dans l'analyse des problèmes contemporains et de leurs incidences éthiques			
(a) Assurer le rôle de la réflexion philosophique dans l'analyse des problèmes contemporains	260,682	194,878	74.8
(b) Renforcer la coopération internationale entre philosophes et entre milieux intellectuels	593,798	593,797	100.0
Total, Axe d'action	854,480	788,675	92.3
2 - Education philosophique			
(a) Promouvoir l'éducation philosophique en tant qu'instrument d'apprentissage de la démocratie	179,508	178,306	99.3
(b) Développement de l'éducation philosophique	50,683	49,433	97.5
(c) Analyse conceptuelle de l'oeuvre accomplie par l'UNESCO	10,000	10,000	100.0
(d) Appui aux rencontres philosophiques	10,000	10,000	100.0
Total, Axe d'action	250,191	247,739	99.0
3 - Comité international de bioéthique			
(a) Comité international de bioéthique et suivi de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme	112,191	112,021	99.8
(b) Réunions du Comité international de bioéthique	124,894	124,894	100.0
(c) Soutien aux Etats membres en vue de la création de comités nationaux d'éthique	119,809	119,335	99.6
(d) Education à la bioéthique	60,900	60,900	100.0
Total, Axe d'action	417,794	417,150	99.8
Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies	223,574	226,614	101.4
TOTAL, Programme II.3	1,746,039	1,680,178	96.2
II.4 Sciences de l'environnement et développement durable			
Promouvoir le développement des capacités endogènes en sciences de l'environnement et travailler à l'avancement, au transfert et au partage des connaissances scientifiques aux fins d'un développement socio-économique intégrant la protection de l'environnement, conformément à l'Action 21 et aux conventions, aux conférences mondiales et régionales et aux plans d'action en rapport avec la CNUED, y compris les conclusions du "Sommet Planète Terre +5" (juin 1997)			
II.4.1 Coordination et promotion de la coopération interdisciplinaire et interinstitutions			
1 - Promouvoir la coopération entre les programmes scientifiques intergouvernementaux			
(a) Promouvoir la coopération interdisciplinaire	106,717	106,561	99.9
(b) Activités interdisciplinaires relatives à la prévention des catastrophes naturelles	20,300	20,294	100.0
Total, Axe d'action	127,017	126,855	99.9
2 - Instaurer des partenariats interinstitutions			
(a) Participation au forum intergouvernemental et interinstitutions sur le suivi de la CNUED	49,287	49,287	100.0
(b) Participation au programme commun interinstitutions portant sur des questions en rapport avec les changements planétaires	85,084	88,676	104.2
Total, Axe d'action	134,371	137,963	102.7
Total, Sous-programme II.4.1	261,388	264,818	101.3

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
II.4.2 Sciences de la terre, gestion du système terrestre et risques naturels			
1 - Renforcer les capacités dans le domaine des sciences de la terre			
(a) Programme international des corrélations géologiques (PICG)	550,948	551,335	100.1
(b) Réseau de géosites et de géoparcs	55,325	55,318	100.0
(c) Soutien aux cours de formation universitaire supérieure et à l'accroissement des ressources humaines des pays en développement dans le domaine des géosciences	229,392	229,339	100.0
(d) Soutien à l'établissement et à la publication de cartes géologiques, métamorphiques et minéralogiques	25,250	24,732	97.9
Total, Axe d'action	860,915	860,724	100.0
2 - Moderniser le traitement et la surveillance des géodonnées			
(a) Technologie de l'information géologique pour la gestion des ressources minérales et la surveillance continue de l'environnement	82,191	82,380	100.2
(b) Télédétection et Système d'information géographique (SIG) en tant qu'instrument du processus de prise de décisions	283,029	282,203	99.7
Projet spécial : "Modernisation du traitement des géodonnées"	66,474	66,476	100.0
Total, Axe d'action	431,694	431,059	99.9
3 - Réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles			
(a) Projets communs de surveillance des catastrophes naturelles, système d'alerte avancée et d'atténuation des risques	305,359	301,949	98.9
(b) Etudes des effets des catastrophes naturelles et assistance technique	74,441	74,441	100.0
(c) Projet RELEMR	125,706	125,706	100.0
Total, Axe d'action	505,506	502,096	99.3
Total, Sous-programme II.4.2	1,798,115	1,793,879	99.8
II.4.3 Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)			
1. Lutter contre la désertification			
(a) Assurer le fonctionnement des réunions statutaires du programme MAB	70,957	70,957	100.0
(b) Promotion de la coopération régionale et de la participation nationale au programme MAB	145,162	144,706	99.7
(c) Contribution aux conventions sur la diversité biologique et sur la désertification, ainsi qu'au suivi de la CNUED	91,009	91,743	100.8
Projet spécial : "Gestion des terres arides et semi-arides en Afrique"	136,150	116,150	85.3
Total, Axe d'action	443,278	423,556	95.6
2. Mettre en oeuvre la Stratégie de Séville			
(a) Assurer le fonctionnement du Réseau mondial de réserves de biosphère	187,791	187,759	100.0
(b) Promouvoir les réseaux régionaux et sous-régionaux de réserves de biosphère	281,244	284,663	101.2
(c) Promouvoir le concept de réserve de biosphère et les approches intégrées de la gestion des écosystèmes	175,737	175,395	99.8
Total, Axe d'action	644,772	647,817	100.5
3. Promouvoir la diversité biologique			
(a) Recherche fondamentale et surveillance continue de la diversité biologique	207,589	208,019	100.2
(b) Dimension humaine de l'utilisation des ressources naturelles	170,755	168,140	98.5
(c) Soutien à la recherche régionale et interrégionale menée en collaboration	99,956	99,709	99.8
Total, Axe d'action	478,300	475,868	99.5

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
4. Renforcer les capacités dans le domaine des sciences écologiques			
Etablissements universitaires supérieurs régionaux : gestion intégrée de la forêt tropicale	64,513	64,460	99.9
Programme UNESCO-Cousteau d'écotechnie et chaires UNESCO	165,705	165,698	100.0
Projet spécial : "Participation de jeunes scientifiques au programme MAB"	108,900	101,861	93.5
Communication et échange d'information	165,480	153,583	92.8
Publication de Nature et ressources	142,493	139,426	97.8
Total, Axe d'action	647,091	625,028	96.6
Total, Sous-programme II.4.3	2,213,441	2,172,269	98.1
II.4.4 Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable			
1. Renforcer les capacités de gestion des ressources en eau			
(a) Renforcement des capacités de gestion des ressources en eau	394,025	394,306	100.1
(b) Cours d'études supérieures	143,617	143,616	100.0
(c) Apprentissage assisté par ordinateur et université virtuelle	24,749	24,749	100.0
(d) Sensibilisation du public	69,860	71,173	101.9
Total, Axe d'action	632,251	633,844	100.3
2. Gestion des ressources en eaux souterraines dans les environnements vulnérables			
(a) Impact du climat sur l'hydrologie	543,160	544,179	100.2
(b) Ecohydrologie	137,700	137,331	99.7
(c) Menaces pesant sur les ressources en eaux souterraines	262,214	262,172	100.0
(d) Gestion de l'eau dans les régions côtières/les petites îles	47,116	47,114	100.0
Total, Axe d'action	990,190	990,796	100.1
3. Mise en valeur des ressources en eau dans les zones arides et semi-arides			
(a) Stratégie mondiale pour affronter la crise des ressources en eau	270,753	271,599	100.3
(b) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones arides et semi-arides	227,201	226,936	99.9
(c) Hydrologie des oueds	68,300	68,300	100.0
(d) Hydrologie des zones tropicales humides	179,883	181,709	101.0
(e) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones urbaines	102,684	102,202	99.5
Total, Axe d'action	848,821	850,746	100.2
4. Gestion des conflits relatifs à l'utilisation des ressources en eau			
(a) Mise au point de méthodes de gestion des conflits	185,182	184,881	99.8
(b) L'eau et la civilisation	51,823	51,894	100.1
(c) Evaluation globale des risques et impacts écologiques	26,735	26,626	99.6
Projet spécial : "Les femmes, l'approvisionnement en eau et l'utilisation des ressources en eau dans l'Afrique subsaharienne"	77,250	74,155	96.0
Total, Axe d'action	340,990	337,556	99.0
Total, Sous-programme II.4.4	2,812,252	2,812,942	100.0
Projet relatif à l'environnement et au développement dans les régions côtières et les petites îles			
1. Renforcer les activités des projets pilotes			
(a) Développement durable des régions côtières continentales	353,522	354,829	100.4
(b) Développement durable des petits Etats insulaires en développement	187,758	187,273	99.7
Total, Axe d'action	541,280	542,102	100.2

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES
			EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
2. Enseignement et formation ayant trait à la gestion intégrée des zones côtières			
Renforcement des capacités en matière de gestion intégrée des zones côtières et des petites îles	170,196	169,690	99.7
Total, Axe d'action	170,196	169,690	99.7
3. Pratiques éclairées pour une gestion viable des zones côtières et des petites îles			
Initiative mondiale en vue de définir et de diffuser des "pratiques éclairées" provisoires	370,312	365,876	98.8
Total, Axe d'action	370,312	365,876	98.8
Total, Projet	1,081,788	1,077,668	99.6
II.4.5 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO			
1. Réduire les incertitudes scientifiques ayant trait aux océans et aux zones côtières			
(a) Océanologie	580,270	579,779	99.9
(b) Services océaniques	575,539	574,309	99.8
Total, Axe d'action	1,155,809	1,154,088	99.9
2. Programmes régionaux de la COI			
(a) Coopération avec les programmes régionaux de la COI	399,152	395,908	99.2
(b) TEMA	490,734	489,794	99.8
Total, Axe d'action	889,886	885,702	99.5
3. Renforcer la sensibilisation mondiale à l'importance de l'océan			
(a) Sensibiliser le public à l'importance des océans	325,792	326,217	100.1
(b) Coopération, coordination et définition des politiques	303,663	304,205	100.2
(c) Evaluation du développement, du fonctionnement, de la structure et des statuts de la COI	57,866	57,866	100.0
(d) Matériels éducatifs pour l'Année de l'océan	-	-	-
Total, Axe d'action	687,321	688,288	100.1
4. Gestion des zones côtières en Afrique : une Conférence panafricaine			
Gestion des zones côtières en Afrique	169,950	169,845	99.9
Total, Axe d'action	169,950	169,845	99.9
Total, Sous-programme II.4.5	2,902,966	2,897,923	99.8
Coopération pour le développement	925,648	933,183	100.8
TOTAL, Programme II.4	11,995,598	11,952,682	99.6
II.5 Sciences sociales et humaines et développement social			
Encourager l'application des résultats de la recherche en sciences sociales afin d'améliorer la formulation des politiques de développement social et de renforcer l'aptitude des collectivités locales à faire face aux problèmes sociaux et environnementaux			
Mettre les jeunes mieux à même de participer plus activement à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ainsi qu'à la promotion du développement et de la gouvernance démocratique aux niveaux local, national et international			
II.5.1 Transformations sociales et développement			
1. Programme MOST : consolidation des projets et réseaux existants			
(a) Conduire et promouvoir le programme MOST	267,221	264,317	98.9
(b) Evaluation de MOST	53,119	53,119	100.0
(c) Stratégies MOST face aux processus mondiaux	197,117	194,537	98.7
(d) Migration et développement	127,434	101,262	79.5
(e) Plan de recherche et d'action pour le développement urbain	213,904	206,147	96.4
(f) Développement urbain et revitalisation des centres-villes	59,330	59,351	100.0
L'impact sociétal des migrations dans la région Asie-Pacifique	283,989	311,326	109.6
Total, Axe d'action	1,202,114	1,190,059	99.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
2. Centre d'échange d'information du programme MOST	\$ 283,482	\$ 283,451	100.0
3. Les sciences sociales et humaines à l'appui de la lutte contre la pauvreté	383,409	368,773	96.2
4. Combattre l'exclusion	323,724	313,972	97.0
Projet sur "Les villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement"			
- Consolidation des projets pilotes en cours	256,624	253,290	98.7
- Expertise, diffusion et coopération technique	26,940	26,852	99.7
Total, Projet	283,564	280,142	98.8
Total, Sous-programme II.5.1	2,476,293	2,436,397	98.4
II.5.2 Jeunesse et développement social			
1. "Franchir le cap"			
(a) "Franchir le cap"	239,032	236,858	99.1
(b) Evaluation	28,687	28,685	100.0
Projet spécial : "Formation des jeunes animateurs pour une culture de paix dans le Pacifique"	150,000	150,207	100.1
Projet spécial : "Le rôle de la jeunesse dans la promotion d'une meilleure perception de l'Autre"	58,996	58,953	99.9
Total, Axe d'action	476,715	474,703	99.6
2. Promouvoir l'échange d'information sur la jeunesse			
Consolidation des réseaux INFOJEUNESSE	98,811	96,470	97.6
Total, Axe d'action	98,811	96,470	97.6
3. Contribution à la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà			
(a) Appui aux initiatives locales pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse	234,607	234,980	100.2
(b) Jeunesse, tolérance et solidarité	229,247	197,822	86.3
(c) Jeunesse et volontariat	16,940	16,930	99.9
(d) "Société Planète"	65,059	65,673	100.9
Total, Axe d'action	545,853	515,405	94.4
4. Le sport pour tous	428,653	432,649	100.9
Total, Sous-programme II.5.2	1,550,032	1,519,227	98.0
TOTAL, Programme II.5	4,026,325	3,955,624	98.2
Coopération pour le développement	285,775	281,796	98.6
Activités intersectorielles (Secteur : SC)	583,850	579,913	99.3
Bourses (Secteur : SC)	230,800	230,774	100.0
Activités de promotion et d'information (Secteur : SC)	573,461	517,428	90.2
Activités intersectorielles (Secteur : SHS)	634,320	475,835	75.0
Bourses (Secteur : SHS)	86,800	82,393	94.9
Activités de promotion et d'information (Secteur : SHS)	171,400	167,987	98.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
Récapitulation			
Activités prévues (Secteur : SC)	25,058,807	24,921,909	99.5
Activités prévues (Secteur : SHS)	9,402,205	9,032,114	96.1
Dépenses de personnel (Secteur : SC)	35,713,220	34,279,919	96.0
Dépenses de personnel (Secteur : SHS)	13,827,580	14,633,762	105.8
Coûts indirects de programme (Secteur : SC)	4,509,474	4,644,975	103.0
Coûts indirects de programme (Secteur : SHS)	846,425	891,358	105.3
Sous-total, GRAND PROGRAMME II (SC)	65,281,501	63,846,803	97.8
Sous-total, GRAND PROGRAMME II (SHS)	24,076,210	24,557,234	102.0
Ajustement budgétaire de fin de biennium (SC)	(1,434,698)		
Ajustement budgétaire de fin de biennium (SHS)	481,024		
TOTAL, GRAND PROGRAMME II	88,404,037	88,404,037	100.0
III Développement culturel : patrimoine et création			
III.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel			
Promouvoir une approche intégrée de la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, qui concilie les impératifs de la conservation et les exigences du développement ; renforcer à cet effet les capacités endogènes et la participation des communautés locales aux efforts de revitalisation			
III.1.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel			
1. Encourager l'action préventive			
(a) Ratification et application de normes	1,088,362	1,055,127	96.9
(b) Diffusion d'informations techniques pour prévenir les catastrophes	66,691	66,877	100.3
(c) Protection des langues et des formes d'expression culturelle menacées	179,624	187,526	104.4
Total, Axe d'action	1,334,677	1,309,530	98.1
2. Lutter contre le trafic illicite des biens culturels			
(a) Formation	138,486	138,142	99.8
(b) Législation	47,475	47,475	100.0
Total, Axe d'action	185,961	185,617	99.8
3. Intégrer la gestion du patrimoine mondial aux plans nationaux de développement			
(a) Formation de spécialistes	321,115	301,230	93.8
(b) Renforcement du programme de gestion des musées	641,135	646,519	100.8
(c) Hommage à Aimé Césaire	16,753	16,687	99.6
Projet spécial : "Programmes d'éducation populaire dans les musées en Afrique de l'Ouest"	70,000	70,000	100.0
Total, Axe d'action	1,049,003	1,034,436	98.6
4. Revitaliser le patrimoine matériel et immatériel			
(a) Revitalisation des centres historiques des villes	145,801	113,624	77.9
(b) Transmission du patrimoine immatériel	275,803	274,888	99.7
(c) Intégration du développement communautaire et de la préservation des sites culturels	40,760	35,782	87.8
(d) Culture et environnement	64,713	64,712	100.0
Total, Axe d'action	527,077	489,006	92.8
5. Favoriser le tourisme culturel en tant que facteur d'un développement durable			
	121,022	118,782	98.1

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
6. Sensibiliser aux valeurs inscrites dans le patrimoine			
(a) Rechercher le soutien de la communauté internationale et faire appel à la conscience du public	267,117	252,366	94.5
(b) Mobilisation des ressources humaines	121,946	122,754	100.7
Total, Axe d'action	389,063	375,120	96.4
7. Opérations de sauvegarde d'urgence et de restauration - Campagnes internationales de sauvegarde			
(a) Actions de sauvegarde d'urgence et projets spéciaux	297,485	289,052	97.2
(b) Assistance technique	180,673	187,531	103.8
(c) Campagnes internationales de sauvegarde	237,585	229,787	96.7
(d) Assistance au lancement des campagnes	37,000	37,000	100.0
Total, Axe d'action	752,743	743,370	98.8
Coopération pour le développement	123,826	124,006	100.1
Total, Sous-programme III.1.1	4,483,372	4,379,867	97.7
III.1.2 Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel			
1. Améliorer la représentativité de la Liste du patrimoine mondial			
(a) Application de la Convention : réunion statutaire	269,181	276,960	102.9
(b) Application de la Convention : coordination	10,000	10,000	100.0
(c) Application de la Convention : secrétariat	262,436	258,264	98.4
(d) Etablissement de la Liste du patrimoine mondial : assistance préparatoire	15,235	15,234	100.0
(e) Etablissement de la Liste du patrimoine mondial : stratégie globale	40,847	55,707	136.4
(f) Etablissement de la Liste du patrimoine mondial : services consultatifs et évaluation	2,235	2,235	100.0
Total, Axe d'action	599,934	618,400	103.1
2. Renforcer les capacités nationales nécessaires à la protection des sites			
(a) Coopération technique	29,860	29,860	100.0
(b) Aide à la formation	16,478	16,477	100.0
Total, Axe d'action	46,338	46,337	100.0
3. Surveiller l'état de conservation des biens du patrimoine mondial			
(a) Suivi réactif : réactions rapides aux menaces signalées pesant sur les biens du patrimoine mondial	43,021	44,520	103.5
(b) Etablissement de rapports périodiques : mise au point de procédures pour l'application de l'article 29 de la Convention concernant le patrimoine mondial	32,159	32,157	100.0
Total, Axe d'action	75,180	76,677	102.0
4. Activités d'information et de sensibilisation			
(a) Documentation	17,376	17,494	100.7
(b) Information	13,477	13,459	99.9
Projet spécial : "Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial"	94,694	94,694	100.0
Total, Axe d'action	125,547	125,647	100.1
Total, Sous-programme III.1.2	846,999	867,061	102.4
TOTAL, Programme III.1	5,330,371	5,246,928	98.4

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
III.2 Promotion des cultures vivantes			
Promouvoir la créativité, en valorisant les expressions culturelles populaires, en appuyant les réseaux d'information et de formation artistique, et en contribuant à l'établissement d'un environnement favorable à la création, à la diffusion et à la promotion d'industries culturelles endogènes fondées sur la créativité protégée par le droit d'auteur			
III.2.1 Créativité et droit d'auteur			
1. Mieux prendre en compte les interactions entre culture et développement			
(a) Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles au service du développement	435,529	431,475	99.1
(b) Suivi de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles au service du développement	189,880	191,518	100.9
(c) Mieux promouvoir "Notre diversité créatrice"	218,427	238,566	109.2
(d) Mieux prendre en compte les interactions entre culture et développement	45,497	42,996	94.5
(e) Réseau Sud-Sud pour la formation d'animateurs culturels	13,398	13,369	99.8
(f) Etablissement et publication du Rapport mondial sur la culture (1998)	74,170	64,765	87.3
Evaluation de la Décennie mondiale du développement culturel	6,500	6,500	100.0
Dialogo (UNESCO), 1998	24,000	22,999	95.8
Projet spécial : "Collège itinérant africain sur la culture et le développement"	105,600	105,600	100.0
Total, Axe d'action	1,113,001	1,117,788	100.4
2. L'éducation artistique			
(a) Encourager l'éducation artistique	68,793	68,768	100.0
(b) Promouvoir l'éducation artistique multiculturelle	17,100	17,100	100.0
(c) Matériels pour l'éducation artistique dans les milieux urbains défavorisés	48,534	48,534	100.0
Total, Axe d'action	134,427	134,402	100.0
3. Valoriser les cultures traditionnelles et populaires			
(a) Soutien aux ONG	492,993	491,319	99.7
(b) Promotion de la créativité des jeunes et des femmes	338,080	394,247	116.6
Projet spécial : "Créativité populaire dans les milieux défavorisés"	26,900	24,900	92.6
Total, Axe d'action	857,973	910,466	106.1
4. Favoriser le développement de l'artisanat			
(a) Formation et promotion des artisans et des femmes artisans	117,799	122,115	103.7
(b) Promotion de l'artisanat de qualité	120,622	123,173	102.1
(c) Développement de l'artisanat	10,500	10,500	100.0
Projet spécial : "Formation de femmes artisans en Afrique australe"	24,800	21,808	87.9
Total, Axe d'action	273,721	277,596	101.4
5. La condition de l'artiste			
(a) Création d'un observatoire européen sur le financement de la culture	10,000	10,000	100.0
(b) Publication et études sur la condition de l'artiste	32,300	30,166	93.4
Total, Axe d'action	42,300	40,166	95.0
6. Protection du droit d'auteur et des droits voisins			
(a) Soutien administratif aux conventions	103,794	103,633	99.8
(b) Amélioration de l'enseignement à l'université	92,095	91,642	99.5
(c) Etude sur la protection du droit d'auteur dans la société de l'information	23,043	23,043	100.0
Total, Axe d'action	218,932	218,318	99.7
Coopération pour le développement	42,359	42,349	100.0
Evaluation	43,492	43,491	100.0
Total, Sous-programme III.2.1	2,726,205	2,784,576	102.1

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
III.2.2 Livres et industries culturelles			
1. Renforcer les capacités locales de production et de diffusion du livre et des autres industries culturelles			
(a) Politiques nationales et stratégies régionales pour la promotion du livre et le développement des industries multimédia	411,361	410,904	99.9
(b) Politiques nationales et stratégies régionales pour le développement de la musique et des arts	121,845	121,841	100.0
(c) Politiques nationales et stratégies régionales pour le développement du cinéma et de l'audiovisuel	257,340	254,449	98.9
Total, Axe d'action	790,546	787,194	99.6
2. Encourager la lecture et les autres pratiques culturelles			
(a) Prix UNESCO de littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance	102,979	101,728	98.8
(b) Encourager les manifestations culturelles	52,698	52,000	98.7
(c) Promouvoir le cinéma et l'audiovisuel	108,695	108,184	99.5
(d) Promouvoir la lecture	443,219	448,168	101.1
Total, Axe d'action	707,591	710,080	100.4
3. Collection des oeuvres représentatives - Index translationum			
(a) Collection UNESCO des oeuvres représentatives	125,873	125,852	100.0
(b) Index translationum	154,999	154,999	100.0
(c) Fondation pour le cinéma dans les Caraïbes	32,600	32,600	100.0
Total, Axe d'action	313,472	313,451	100.0
4. Culture et cyberspace			
Cyberdroit - INFOETHIQUE	39,480	39,479	100.0
Projet spécial : "Club UNESCO de cyberlecteurs"	65,005	65,525	100.8
Projet spécial : "Utilisatrices du Net"	41,727	41,727	100.0
Total, Axe d'action	146,212	146,731	100.4
Coopération pour le développement	55,415	48,263	87.1
Activités intersectorielles	1,298,099	1,292,715	99.6
Total, Sous-programme III.2.2	3,311,335	3,298,434	99.6
TOTAL, Programme III.2	6,037,540	6,083,010	100.8
Bourses			
Activités de promotion et d'information	108,200	107,200	99.1
	328,252	393,749	120.0
Récapitulation			
Activités prévues	11,804,363	11,830,887	100.2
Dépenses de personnel	27,829,500	29,484,167	105.9
Coûts indirects de programme	3,799,033	4,516,805	118.9
Sous-total, GRAND PROGRAMME III	43,432,896	45,831,859	105.5
Ajustement budgétaire de fin de biennium	2,398,963		
TOTAL, GRAND PROGRAMME III	45,831,859	45,831,859	100.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
IV Communication, information et informatique	\$	\$	
IV.1 Libre circulation de l'information			
Encourager la libre circulation des idées par le mot et par l'image et une diffusion plus large et mieux équilibrée de toutes les formes d'information contribuant au progrès des sociétés, sans aucune entrave à la liberté d'expression, par le truchement des médias traditionnels comme des nouveaux médias électroniques			
IV.1.1 Médias et liberté d'expression			
1. Liberté d'expression et liberté de la presse			
(a) Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse et Prix mondial de la liberté de la presse	781,597	802,528	102.7
(b) Cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	170,216	170,099	99.9
(c) Soutien à l'IFEX et aux ONG	66,657	72,648	109.0
Total, Axe d'action	1,018,470	1,045,275	102.6
2. Promouvoir le pluralisme et l'indépendance des médias			
(a) Soutien aux organisations professionnelles s'agissant de l'éthique, de la législation sur les médias et des mesures prises en cas de violations de la liberté de la presse	256,939	255,734	99.5
(b) Chaires UNESCO en liberté d'expression	38,662	38,579	99.8
(c) Assistance aux médias indépendants en Angola	70,000	85,607	122.3
Total, Axe d'action	365,601	379,920	103.9
3. La mission éducative et culturelle des médias de service public ; la violence à l'écran			
(a) Dimensions culturelles des médias de service public	132,595	130,689	98.6
(b) Les jeunes et le Net	244,596	244,708	100.0
Total, Axe d'action	377,191	375,397	99.5
4. Femmes et médias			
Les femmes et le Net	109,349	110,744	101.3
Total, Axe d'action	109,349	110,744	101.3
Total, Sous-programme IV.1.1	1,870,611	1,911,336	102.2
IV.1.2 Accès à l'information et aux nouvelles technologies			
1. Programme Mémoire du monde			
Mise en oeuvre du programme Mémoire du monde	425,618	439,250	103.2
Total, Axe d'action	425,618	439,250	103.2
2. Faciliter l'accès à l'information relevant du domaine public			
(a) Contenu de l'information et accès à l'information relevant du domaine public	361,968	354,968	98.1
(b) Stratégies et techniques pour numériser l'information	115,262	115,154	99.9
Total, Axe d'action	477,230	470,122	98.5
3. Politiques de développement des technologies de l'information			
Application des politiques en matière d'information et d'informatique	418,515	416,321	99.5
Total, Axe d'action	418,515	416,321	99.5
4. La "gouvernance en ligne"			
Mise en place de réseaux télématiques et informatiques pour la "gouvernance en ligne"	253,926	255,701	100.7
Total, Axe d'action	253,926	255,701	100.7

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
Projet sur les défis éthiques et socioculturels de la nouvelle société de l'information			
Technologies nouvelles : aspects juridiques, éthiques et sociaux			
Défis éthiques et socioculturels (INFOETHIQUE)	151,413	176,084	116.3
Total, Axe d'action	151,413	176,084	116.3
Aspects culturels et éducatifs de la société de l'information			
(a) Rapport mondial sur l'information et la communication	215,222	222,691	103.5
(b) Réunions du groupe consultatif	92,550	93,987	101.6
Total, Axe d'action	307,772	316,678	102.9
TOTAL, Projet	459,185	492,762	107.3
Total, Sous-programme IV.1.2	2,034,474	2,074,156	102.0
TOTAL, Programme IV.1	3,905,085	3,985,492	102.1
IV.2 Développement des capacités en matière de communication, d'information et d'informatique			
Aider les Etats membres, notamment les pays en développement et les communautés défavorisées à travers le monde à renforcer leurs capacités en matière de communication, d'information et d'informatique			
IV.2.1 Développement de la communication			
1. Soutien à des projets de développement de la communication			
(a) Bureau du Conseil intergouvernemental du PIDC et réunions d'experts	807,390	817,851	101.3
(b) Soutien aux projets dans ce domaine	150,429	151,900	101.0
Total, Axe d'action	957,819	969,751	101.2
2. Formation des professionnels de la communication			
(a) Financement du Programme régional de l'UNESCO pour l'éducation d'urgence et la culture de la paix	180,000	193,246	107.4
Projet spécial : "Amélioration de la formation en matière de communication en Afrique"	20,711	20,703	100.0
Réseau des chaires UNESCO en communication (ORBICOM)	51,234	50,606	98.8
(b) Soutien à la formation en matière de communication	601,831	568,588	94.5
Total, Axe d'action	853,776	833,143	97.6
3. Médias communautaires			
Projet spécial : "Des femmes parlent aux femmes"	364,966	378,870	103.8
(a) Radios communautaires et soutien aux médias communautaires	267,551	266,409	99.6
(b) Associer technologies traditionnelles et technologies nouvelles pour les émissions des radios communautaires	53,440	52,740	98.7
(c) Promotion et sensibilisation	72,530	70,872	97.7
Total, Axe d'action	758,487	768,891	101.4
4. Développement des productions audiovisuelles locales			
(a) Soutien aux productions audiovisuelles locales	402,868	407,507	101.2
(b) Coopération avec des organisations de radio et télédiffusion pour des coproductions à l'horizon du troisième millénaire	194,311	193,798	99.7
(c) Ecrans sans frontières	36,734	36,729	100.0
Total, Axe d'action	633,913	638,034	100.7
Coopération pour le développement	157,464	157,633	100.1
Total, Sous-programme IV.2.1	3,361,459	3,367,452	100.2

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
IV.2.2 Développement des bibliothèques, des archives et des services d'information			
1. Développement des services de bibliothèque et d'information			
(a) Développement des bibliothèques	551,955	576,501	104.4
(b) Développement des services d'information	232,790	234,322	100.7
Total, Axe d'action	784,745	810,823	103.3
2. Restauration de grandes bibliothèques du monde			
(a) Développement et modernisation de grandes bibliothèques du monde	55,561	34,360	61.8
(b) Renaissance de la Bibliothèque d'Alexandrie	30,554	30,585	100.1
Total, Axe d'action	86,115	64,945	75.4
3. Améliorer la qualité des services d'archives			
(a) Modernisation des infrastructures et amélioration de la conservation des archives	258,049	241,769	93.7
(b) Renforcement des services d'archives et coopération professionnelle interrégionale	267,400	266,461	99.6
Projet spécial : "Vidéothèques pour les jeunes en Afrique"	60,621	60,533	99.9
Total, Axe d'action	586,070	568,763	97.0
Total, Sous-programme IV.2.2	1,456,930	1,444,531	99.1
IV.2.3 Développement de l'informatique et des applications de la télématique			
1. Elargir l'accès aux flux d'informations planétaires			
Accès élargi aux informations planétaires par le biais des technologies de l'information	221,831	221,824	100.0
Total, Axe d'action	221,831	221,824	100.0
2. Des réseaux électroniques pour intensifier la coopération dans les domaines de la science, de l'éducation et de la culture			
Mise en place de réseaux informatiques régionaux pour intensifier la coopération dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture	363,670	360,854	99.2
Total, Axe d'action	363,670	360,854	99.2
3. Communautés virtuelles d'apprentissage et laboratoires virtuels			
(a) Développement et diffusion des logiciels CDS/ISIS/IDAMS	158,393	157,390	99.4
(b) Soutien à l'apprentissage virtuel	571,445	548,128	95.9
Total, Axe d'action	729,838	705,518	96.7
4. Formation de spécialistes, de formateurs et d'usagers de l'informatique			
Développement de la formation à l'informatique et mise au point de matériels didactiques	405,670	402,822	99.3
Projet spécial : "Matériels didactiques informatisés pour l'enseignement de l'informatique en Afrique"	15,877	14,908	93.9
Total, Axe d'action	421,547	417,730	99.1
Activités intersectorielles	820,666	820,873	100.0
Coopération pour le développement	168,500	169,210	100.4
Total, Sous-programme IV.2.3	2,726,052	2,696,009	98.9
TOTAL, Programme IV.2	7,544,441	7,507,992	99.5
Activités de promotion et d'information	774,615	774,477	100.0
Bourses	115,700	114,936	99.3

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
Récapitulation			
Activités prévues	12,339,841	12,382,897	100.3
Dépenses de personnel	16,915,130	17,463,433	103.2
Coûts indirects de programme	1,356,611	1,636,871	120.7
Sous-total, GRAND PROGRAMME IV	30,611,582	31,483,201	102.8
Ajustement budgétaire de fin de biennium	871,619		
TOTAL, GRAND PROGRAMME IV	31,483,201	31,483,201	100.0
Projets transdisciplinaires et activités transversales			
Eduquer pour un avenir viable			
Renforcer les capacités des Etats membres pour qu'ils puissent réorienter l'éducation à tous les niveaux dans le sens d'une éducation pour un avenir viable ; encourager les activités de sensibilisation du public et de formation ainsi que la coopération interinstitutions et une action conjointe dans ce cadre			
1. Suivi intégré des conférences des Nations Unies			
(a) Suivi intégré des conférences des Nations Unies			
(b) Suivi de l'ICPD	151,750	162,924	107.4
Total, Axe d'action	42,800	32,077	74.9
	194,550	195,001	100.2
2. Elaborer le concept et les messages clés de l'éducation pour un avenir viable			
(a) Affiner le concept et les messages clés pour les régions et les thèmes prioritaires de l'éducation pour un développement durable	107,640	107,188	99.6
(b) Améliorer la compréhension que le public a de la durabilité	146,404	127,195	86.9
(c) Dispositif de coopération entre l'UNESCO et l'OEA concernant le développement durable	125,000	125,000	100.0
Total, Axe d'action	379,044	359,383	94.8
3. Mettre au point des politiques et plans d'action nationaux en matière d'éducation			
(a) Réorienter l'enseignement en faveur du développement durable	181,090	178,982	98.8
(b) Projet international visant à réorienter la formation des enseignants dans un sens favorable à la durabilité	35,000	35,000	100.0
(c) Suivi des accords régionaux et interrégionaux	50,000	50,000	100.0
(d) Autonomisation des femmes des zones rurales dans la perspective du développement durable	23,299	23,299	100.0
Total, Axe d'action	289,389	287,281	99.3
4. Formation et développement des capacités aux niveaux municipal et communautaire			
(a) Formation et développement des capacités aux niveaux municipal et communautaire	422,623	424,608	100.5
(b) Projets de démonstration novateurs dans le domaine de l'éducation pour le développement durable	293,387	315,892	107.7
Total, Axe d'action	716,010	740,500	103.4
Coûts administratifs et activités intersectorielles	303,581	304,076	100.2
Récapitulation			
Activités prévues	1,882,574	1,886,241	100.2
Dépenses de personnel	2,737,040	2,140,751	78.2
Sous-total, EPD	4,619,614	4,026,992	87.2
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(592,622)		
TOTAL, EPD	4,026,992	4,026,992	100.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
Vers une culture de la paix			
Unité 1 : Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger des partenariats			
Promouvoir la compréhension et la reconnaissance des principes, normes et conditions susceptibles de favoriser une culture de la paix ; renforcer le partage de l'information et les partenariats entre pays, institutions et groupes participant à des initiatives en faveur d'une culture de la paix			
1. Encourager la recherche sur des thèmes clés pour le développement d'une culture de la paix	731,894	744,642	101.7
2. Intensifier la sensibilisation contre l'intolérance, la discrimination, le racisme et la violence	151,555	151,174	99.7
3. Mieux connaître les principes et processus démocratiques	778,272	741,708	95.3
4. Mobiliser de nouveaux partenaires en faveur d'une culture de la paix	862,626	855,936	99.2
5. Organiser l'échange d'information sur les activités relatives à la culture de la paix	230,168	217,188	94.4
Total, Unité 1	2,754,515	2,710,648	98.4
Unité 2 : Eduquer pour une culture de la paix			
Intensifier la mise en place d'un système global d'éducation et de formation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, la compréhension internationale et la tolérance, embrassant tous les niveaux de l'éducation - à la fois formelle et non formelle			
1. Plans nationaux d'éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, la compréhension internationale et la tolérance	575,055	574,460	99.9
2. Diversité linguistique et plurilinguisme en éducation	151,771	151,672	99.9
3. Favoriser l'innovation en matière de programmes scolaires ainsi que de contenus et de méthodes pédagogiques	104,359	92,307	88.5
4. Matériels didactiques et auxiliaires de formation	209,850	189,401	90.3
5. Formation pour une culture de la paix	649,284	524,439	80.8
Projet spécial : "Femmes et culture de la paix en Afrique"	76,608	71,608	93.5
6. Système des écoles associées	897,116	882,137	98.3
7. Célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	687,759	679,050	98.7
Total, Unité 2	3,351,802	3,165,074	94.4
Unité 3 : La culture de la paix en action			
Contribuer, par des programmes et projets nationaux, sous-régionaux, régionaux et interrégionaux, à la création de conditions propices à la réconciliation, à la compréhension interculturelle et à l'édification d'une paix durable			
1. Programmes nationaux pour une culture de la paix	344,126	358,733	104.2
2. Continuité entre les opérations de secours et la reconstruction à l'issue des conflits : le rôle de l'éducation	1,081,514	1,091,344	100.9

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
3. Fournir une assistance aux médias indépendants avant, pendant et après les conflits	308,681	300,268	97.3
4. Faciliter le dialogue interculturel et interethnique : projets régionaux et sous-régionaux	419,871	453,337	108.0
5. Action en faveur des populations autochtones	213,000	213,000	100.0
6. Les routes du dialogue entre cultures et civilisations	279,659	277,447	99.2
Total, Unité 3	2,646,851	2,694,129	101.8
Activités intersectorielles	589,971	577,831	97.9
Coûts indirects de programme	150,000	161,602	107.7
Récapitulation			
Activités prévues	9,343,139	9,147,682	97.9
Coûts indirects	150,000	161,602	107.7
Dépenses de personnel	9,340,100	10,286,999	110.1
Sous-total, CPP	18,833,239	19,596,283	104.1
Ajustement budgétaire de fin de biennium	763,044		
TOTAL, CPP	19,596,283	19,596,283	100.0
Activités transversales			
Programmes et services statistiques			
Améliorer et développer l'information et les indicateurs statistiques internationaux dans les domaines de compétence de l'UNESCO, en vue d'en accroître la qualité et la pertinence comme outils de décision			
1. Mise au point de définitions et de normes communes	83,556	83,556	100.0
2. Collecte, diffusion et analyse de l'information statistique	558,316	558,315	100.0
3. Mise au point de nouvelles données et de nouveaux indicateurs	143,242	143,242	100.0
4. Renforcement des capacités statistiques nationales	133,591	136,246	102.0
Fonds transférés au nouvel Institut de l'UNESCO pour les statistiques	583,140	583,140	100.0
Projet spécial : "Renforcement des systèmes nationaux d'information statistique relatifs à l'éducation (SISED) en Afrique subsaharienne (financé par des ressources extrabudgétaires)"			
Coûts administratifs	47,655	47,758	100.2
Récapitulation			
Activités prévues	1,549,500	1,552,257	100.2
Dépenses de personnel	5,044,200	5,039,175	99.9
Sous-total, ST	6,593,700	6,591,432	100.0
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(2,268)		
Total, ST	6,591,432	6,591,432	100.0

ANNEXE

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
Services des bourses et de l'équipement			
1. Services de bourses			
2. Services de l'équipement	1,105,674	1,088,166	98.4
3. Services des rapports	94,692	84,190	88.9
	12,034	6,726	55.9
Récapitulation			
Dépenses de personnel	3,599,800	3,086,218	85.7
Autres dépenses	1,212,400	1,179,083	97.3
Sous-total, PSD	4,812,200	4,265,301	88.6
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(546,899)		
Total, PSD	4,265,301	4,265,301	100.0
Département Priorité Afrique			
Dépenses de personnel	4,399,400	3,108,468	70.7
Autres dépenses	519,300	477,940	92.0
Sous-total, DPA	4,918,700	3,586,408	72.9
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(1,332,292)		
Total, DPA	3,586,408	3,586,408	100.0
Autres groupes prioritaires et groupes spécifiques de pays			
Dépenses de personnel	2,715,000	3,206,975	118.1
Autres dépenses	686,765	699,858	101.9
Sous-total, CLU	3,401,765	3,906,833	
Ajustement budgétaire de fin de biennium	505,068		
Total, CLU	3,906,833	3,906,833	100.0
Programme de participation	27,313,000	27,028,802	99.0
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(249,176)		
Total, PPE	27,063,824	27,028,802	99.9
TOTAL, PROJETS TRANSDISCIPLINAIRES ET ACTIVITES TRANSVERSALES			
Programme de participation	27,313,000	27,028,802	99.0
Activités prévues	3,967,965	3,909,138	98.5
Dépenses de personnel	15,758,400	14,440,836	91.6
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(1,625,567)		
TOTAL	45,413,798	45,378,776	99.9
Récapitulation, Titre II.A			
Activités prévues	113,507,077	112,353,342	99.0
Dépenses de personnel	182,456,520	184,281,475	101.0
Coûts indirects de programme	18,423,114	20,268,639	110.0
Programme de participation	27,313,000	27,028,802	99.0
Ajustement budgétaire de fin de biennium	2,267,569		
TOTAL, II.A	343,967,280	343,932,258	100.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
B. Services d'information et de diffusion	\$	\$	
1. Centre d'échange d'information			
A. Services d'échange d'information	358,700	359,814	100.3
B. Anticipation et études prospectives	733,341	764,055	104.2
C. Bibliothèque et archives	331,959	331,959	100.0
D. Financement du PDRI	69,800	69,367	99.4
E. Autres dépenses	99,770	94,267	94.5
Total, Activités	1,593,570	1,619,462	101.6
Dépenses de personnel	4,836,870	4,592,046	94.9
Sous-total, CLH	6,430,440	6,211,508	96.6
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(218,932)		
Total, CLH	6,211,508	6,211,508	100.0
2. Office des Editions de l'UNESCO			
Dépenses de personnel	4,168,360	4,139,355	99.3
Autres dépenses	793,920	792,840	99.9
Sous-total, UPO	4,962,280	4,932,195	99.4
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(30,085)		
Total, UPO	4,932,195	4,932,195	100.0
3. Office des périodiques mensuels			
Dépenses de personnel	3,239,070	2,326,774	71.8
Autres dépenses	2,028,560	2,025,666	99.9
Sous-total, OPM	5,267,630	4,352,440	82.6
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(915,190)		
Total, OPM	4,352,440	4,352,440	100.0
4. Office de l'information du public			
A. Bureau du Directeur	455,208	452,606	99.4
B. Division de la presse	765,497	764,110	99.8
C. Division de l'audiovisuel	569,806	674,833	118.4
D. Centre de documentation	16,909	15,990	94.6
E. Activités régionales d'information	311,042	325,914	104.8
F. Dépenses de fonctionnement des Bureaux régionaux	82,900	78,022	94.1
G. Autres dépenses	298,078	269,203	90.3
Total, Activités	2,499,440	2,580,678	103.3
Dépenses de personnel	5,360,070	5,786,781	108.0
Sous-total, OPI	7,859,510		
Ajustement budgétaire de fin de biennium	507,949		
Total, OPI	8,367,459	8,367,459	100.0
Récapitulation, Titre II.B			
Dépenses de personnel	17,604,370	16,844,956	95.7
Autres dépenses	6,915,490	7,018,646	101.5
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(656,258)		
TOTAL, II.B	23,863,602	23,863,602	100.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
Total, Titre II			
Activités prévues	120,422,567	119,371,988	99.1
Dépenses de personnel	200,060,890	201,126,431	100.5
Coûts indirects de programme	18,423,114	20,268,639	110.0
Programme de participation	27,313,000	27,028,802	99.0
Ajustement budgétaire de fin de biennium	1,611,311		
TOTAL, TITRE II	367,830,882	367,795,860	100.0
TITRE III - Soutien de l'exécution du programme			
1. Bureau des relations extérieures			
A. Relations avec les Etats membres	446,859	446,607	99.9
B. Coopération avec les commissions nationales et avec les associations, centres et clubs UNESCO	1,726,454	1,695,293	98.2
C. Relations et coopération avec les organisations internationales	277,604	277,400	99.9
D. Relations avec les unités permanentes hors Siège et décentralisation	660,687	659,845	99.9
E. Fonctionnement de la Sous-Direction générale	620,830	653,825	105.3
F. Partenariats pour le XXI ^e siècle	151,848	151,122	99.5
G. Relations avec les ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO	49,200	48,870	99.3
Total, Activités	3,933,482	3,932,962	100.0
Dépenses de personnel	16,643,160	18,804,810	113.0
Total, BRX	20,576,642	22,737,772	110.5
2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires			
Dépenses de personnel	3,163,100	2,881,896	91.1
Autres dépenses	921,040	899,408	97.7
Total, BER	4,084,140	3,781,304	92.6
3. Bureau des conférences, des langues et documents			
Dépenses de personnel	27,930,800	25,922,796	92.8
Autres dépenses	3,791,438	3,724,713	98.2
Total, CLD	31,722,238	29,647,509	93.5
Total, Titre III			
Dépenses de personnel	47,737,060	47,609,502	99.7
Autres dépenses	8,645,960	8,557,083	99.0
Sous-total, TITRE III	56,383,020	56,166,585	99.6
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(216,435)		
TOTAL, TITRE III	56,166,585	56,166,585	100.0
Titre IV - Services de gestion et d'administration			
1. Bureau de l'ADG/MA			
Dépenses de personnel	1,295,100	1,679,841	129.7
Autres dépenses	46,300	41,138	88.9
Total, ADG/MA	1,341,400	1,720,979	128.3

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
	\$	\$	
2. Bureau du Contrôleur financier			
Dépenses de personnel	7,120,000	6,789,586	95.4
Autres dépenses	1,110,200	1,130,789	101.9
Total, BOC	8,230,200	7,920,375	96.2
3. Bureau du personnel			
Dépenses de personnel	11,926,730	11,929,815	100.0
Jeunes stagiaires	1,271,534	1,271,084	100.0
Autres dépenses	1,192,456	1,152,872	96.7
Total, PER	14,390,720	14,353,771	99.7
4. Bureau de documentation, des services informatiques et des télécommunications			
Dépenses de personnel	5,711,030	5,509,781	96.5
Autres dépenses	5,916,170	6,212,077	105.0
Total, DIT	11,627,200	11,721,858	100.8
5. Bureau du soutien et des services			
Dépenses de personnel	9,867,800	8,987,981	91.1
A. Division des services généraux	72,400	69,704	96.3
B. Service médical	139,600	129,109	92.5
C. Division des manifestations culturelles et des relations publiques	237,300	229,593	96.8
D. Division des pensions et des assurances du personnel	138,000	137,981	100.0
E. Caisse d'assurance-maladie pour les participants associés	4,191,600	4,041,417	96.4
Total, Autres dépenses	4,778,900	4,607,804	96.4
Total, GES	14,646,700	13,595,785	92.8
Total, Titre IV			
Dépenses de personnel	35,920,660	34,897,004	97.2
Autres dépenses	14,315,560	14,415,764	100.7
Sous-total, TITRE IV	50,236,220	49,312,768	98.2
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(923,452)		
TOTAL, TITRE IV	49,312,768	49,312,768	100.0
Titre V - Entretien et sécurité			
Dépenses de personnel	14,975,060	14,513,242	96.9
Autres dépenses :			
A. Fournitures diverses	1,484,900	1,452,303	97.8
B. Mobilier et matériel	408,400	403,863	98.9
C. Communications et fret	3,082,500	2,803,490	90.9
D. Loyer et entretien des immeubles	10,777,100	10,713,324	99.4
E. Assistance temporaire et heures supplémentaires du service de la sûreté et de la sécurité	172,800	174,034	100.7
F. Entretien du mobilier et du matériel	286,800	282,749	98.6
G. Relations publiques et manifestations culturelles	67,100	63,847	95.2
H. Conservation des bâtiments	3,385,540	3,115,066	92.0
Total, Autres dépenses	19,665,140	19,008,676	96.7
Sous-total, TITRE V	34,640,200	33,521,918	96.8
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(1,118,282)		
TOTAL, TITRE V	33,521,918	33,521,918	100.0

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION
DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 1999**

ARTICLE BUDGETAIRE	FONDS ALLOUES	DEPENSES AUTORISEES	DEPENSES EFFECTIVES EN % DES DEPENSES AUTORISEES
Titre VI - Dépenses d'équipement	\$	\$	
A. Rénovation et remise en état des locaux du Siège	1,667,800	1,619,686	97.1
B. A déduire : le montant à percevoir des délégations permanentes	(185,000)	(180,387)	97.5
C. Amortissement du coût de la construction des locaux du BIE	275,900	275,864	100.0
Total, Autres dépenses	1,758,700	1,715,163	97.5
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(43,537)		
TOTAL, TITRE VI	1,715,163	1,715,163	100.0
Total, Titres I-VI			
Dépenses de personnel	320,743,680	320,243,537	99.8
Activités prévues	181,962,267	180,866,061	99.4
Coûts indirects de programme	18,423,114	20,268,639	110.0
Programme de participation	27,313,000	27,028,802	99.0
Ajustement budgétaire de fin de biennium			
TOTAL, TITRES I-VI	548,442,061	548,407,039	100.0
Titre VII - Augmentations prévisibles des coûts			
TOTAL, TITRES I-VII	548,442,061	548,407,039	100.0

Cent cinquante-neuvième session

159 EX/4 Add.
PARIS, le 11 mai 2000
Original anglais/français

ADDENDUM

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

RESUME

Le présent document contient des informations sur les activités marquantes menées en exécution du programme pendant l'exercice biennal en cours.

GRANDS PROGRAMMES

PROJETS ET ACTIVITES TRANSDISCIPLINAIRES

EDUCATION

1. Le *Rapport mondial sur l'éducation 2000*, qui a pour thème "Le droit à l'éducation : vers l'éducation pour tous tout au long de la vie", a été lancé au cours du Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar du 26 au 28 avril. Il est désormais disponible en anglais et en français. La version espagnole devrait paraître en juin/juillet et les éditions dans les autres langues officielles plus tard dans l'année. Ce rapport est le cinquième de la série de rapports biennaux publiée par l'Organisation. Il porte sur un thème particulièrement indiqué pour l'Année internationale de la culture de la paix. Comme il le rappelle, la Déclaration universelle des droits de l'homme conçoit l'éducation tout à la fois comme un droit en soi et comme un moyen de promouvoir la paix et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en général. Le rapport propose un tour d'horizon sans pareil des engagements en faveur de la réalisation du droit à l'éducation qui ont été pris successivement par la communauté internationale au cours de la dernière moitié du siècle passé ainsi qu'une analyse, vaste mais concise, des progrès réalisés à cet égard dans les différentes régions du monde. On trouvera des renseignements détaillés sur les résultats du Forum mondial sur l'éducation de Dakar dans le document 159 EX/41, qui doit être examiné au titre du point 3.2.3 de l'ordre du jour provisoire.

2. Pour donner suite à la Déclaration de Cologne sur l'apprentissage tout au long de la vie, issue du Sommet du G-8 tenu en juillet 1999, une **réunion des ministres de l'éducation des pays du G-8** (1er-3 avril 2000) a eu lieu à Tokyo. L'UNESCO et l'OCDE ont présenté un document d'information commun à cette réunion à laquelle elles avaient été invitées à participer en qualité d'observateurs et devant laquelle le Directeur général de l'UNESCO a prononcé un discours. La réunion a confirmé qu'une unité de vues se dégageait rapidement sur le fait que l'apprentissage tout au long de la vie était essentiel pour permettre aux sociétés de passer de l'âge industriel à l'âge du savoir de même que dans d'autres domaines d'un intérêt primordial pour l'UNESCO. La manière dont l'Organisation contribuait à réduire l'écart entre les pays riches et les pays en développement a été expressément reconnue et constatée avec satisfaction. Au lendemain de cette réunion, le Ministre de l'éducation des Etats-Unis, M. William Riley, a prononcé un discours sur l'éducation internationale dans lequel il a déclaré que les Etats-Unis devaient s'engager davantage au sein de la communauté internationale en étant de nouveau un membre actif de l'UNESCO, que l'UNESCO constituait le plus vaste forum mondial pour une action visant à faire de l'éducation pour tous une réalité, que les Etats-Unis devraient avoir leur place dans ce forum, et qu'il demandait instamment aux membres du Congrès de voter les autorisations de crédits nécessaires pour atteindre ce but.

SCIENCES

3. Le texte définitif des deux principaux documents approuvés par la **Conférence mondiale sur la science** - à savoir la *Déclaration sur la science et l'utilisation du savoir scientifique* et l'*Agenda pour la science - Cadre d'action* - a été publié sous forme de brochure de petit format en anglais, français et espagnol et fait l'objet d'une large diffusion auprès des Etats membres. Des dispositions ont été prises pour assurer l'impression et la diffusion des versions russe, chinoise et arabe par l'intermédiaire des commissions nationales concernées.

Une version portugaise a été publiée à l'initiative de la Commission nationale du Portugal. La version anglaise des actes de la Conférence devrait paraître avant la fin juin. Le texte intégral sera également disponible sur le site Web de la Conférence. Pour donner suite à la recommandation de la Conférence concernant le rachat de créances à des fins scientifiques, la Division des politiques scientifiques et des activités opérationnelles a publié un guide pour négocier l'allègement de la dette au profit de la science et de la technologie. Ce guide expose les différentes étapes de la procédure à suivre pour intégrer une composante scientifique dans les négociations en question. Dans le cadre du suivi de la recommandation de cette Conférence concernant la constitution d'alliances entre les sciences techniques modernes et la sagesse et les traditions holistiques, le Secteur des sciences a organisé, en collaboration avec le Secteur de la culture, une réunion internationale sur la science et la religion (Paris, 12-13 avril 2000) à laquelle ont participé 60 scientifiques, intellectuels et philosophes d'Europe, d'Amérique latine, d'Afrique et des Etats-Unis. Des consultations ont actuellement lieu en grande partie par voie électronique, pour mettre en place un mécanisme de suivi de la Conférence en coopération avec divers groupes de partenaires.

4. L'UNESCO, en tant qu'un des principaux promoteurs de la Vision mondiale de l'eau, a pris une part active au **Deuxième Forum mondial de l'eau** (La Haye, Pays-Bas, 17-22 mars 2000), chargé de trouver des réponses nouvelles aux problèmes que pose la situation mondiale de l'eau. Ce Forum, qui a réuni 4.500 participants, autour de plus de 80 réunions-débats, était l'aboutissement d'un long processus de consultation qui a duré 18 mois sur la Vision mondiale de l'eau. Au cours des deux derniers jours, le Forum a été relié à une Conférence ministérielle à laquelle plus de 120 pays étaient représentés. L'UNESCO a organisé des réunions-débats sur le transfert d'eau entre bassins, l'eau et l'éthique, le bassin de la mer d'Aral, l'eau et les populations autochtones, l'eau et la religion, et l'eau-enseignement et formation, et elle a aidé à organiser les réunions sur l'eau et l'espace, les scientifiques, l'eau et le savoir, les revendications des citoyens à l'origine d'une réforme de la gestion de l'eau, l'eau des rivières, ou y a participé en présentant un exposé thématique.

5. Les conclusions de la Conférence ministérielle sont résumées dans la *Déclaration* qui renforce le système des Nations Unies, en le chargeant explicitement de la mise en oeuvre de composantes essentielles des activités de suivi de la Vision mondiale de l'eau. Pour commencer, il y aura le lancement du **Programme mondial d'évaluation des ressources en eau** et d'un Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (publication semestrielle). Ce programme a pour principal objectif de déterminer l'état des ressources en eau douce dans le monde - quantité, qualité et utilisation, contexte organisationnel, socio-économique et environnemental de la gestion de ces ressources, problèmes actuels et menaces qui se profilent. Le Directeur général de l'UNESCO a annoncé que l'Organisation assurerait le secrétariat de cette initiative qui mobilise l'ensemble du système des Nations Unies et un mémorandum a été signé avec le gouvernement néerlandais pour créer un **Institut UNESCO pour l'éducation relative à l'eau**, à vocation mondiale, à partir de l'International Institute for Infrastructure, Hydraulic and Environmental Engineering (IHE) actuellement implanté à Delft, aux Pays-Bas. Cet Institut devrait servir de secrétariat pour les projets de renforcement des capacités exécutés par l'ensemble des institutions des Nations Unies et les autres organismes donateurs nationaux et internationaux.

6. La mise en oeuvre du projet **SESAME** (Rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient), qui vise à établir un centre international d'excellence au Moyen-Orient, a considérablement progressé. Ce centre, dont le principal dispositif de recherche et de formation serait une source de rayonnement synchrotron, s'attacherait à promouvoir la collaboration scientifique et à apporter une contribution à la paix

dans la région. L'UNESCO assure la coordination générale des consultations auxquelles participent des scientifiques et les représentants des gouvernements de 11 pays du Moyen-Orient et de la région méditerranéenne. A la réunion tenue les 10 et 11 avril au CERN (Genève), il a été recommandé d'installer le dispositif en Jordanie ; le Conseil intérimaire du projet SESAME devrait en principe entériner cette recommandation à la réunion qu'il tiendra à Amman les 21 et 22 juin. Des efforts accrus sont faits pour engager les pays arabes qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au projet.

7. Dans le cadre de la préparation du Forum international pour le **développement social** prévu à l'UNESCO en novembre 2000, une rencontre sur "L'engagement responsable : un nouvel enjeu pour les entreprises" a été organisée au Siège, le 14 avril, avec la participation de 250 chefs d'entreprises et cadres dirigeants de multinationales. Cette réunion a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration et de partenariats entre le secteur privé et l'UNESCO en matière de développement solidaire et de lutte contre la pauvreté. Les résultats sont très encourageants et le suivi de cette activité est déjà engagé.

8. Le Directeur général a exprimé toute sa satisfaction concernant les déclarations faites récemment par M. Bill Clinton, président des Etats-Unis d'Amérique, M. Tony Blair, premier ministre du Royaume-Uni, et M. Jacques Chirac, président de la République française, au sujet du génome humain, qui invoquent les mêmes principes que ceux énoncés dans la Déclaration universelle sur le **génomme humain et les droits de l'homme**. Aussi a-t-il adressé le 21 avril à M. Yoshiro Mori, premier ministre du Japon, une lettre dans laquelle il demande instamment que soit adoptée, à la réunion du G-8 qui se tiendra à Tokyo en juillet prochain, une déclaration réaffirmant le principe que les données issues du séquençage du génome humain doivent être mises librement à la disposition de la communauté scientifique mondiale pour le bien de l'humanité tout entière.

CULTURE

9. Dans le cadre de la **Stratégie globale** adoptée en 1994 par le **Comité du patrimoine mondial**, un certain nombre d'activités ont été menées au cours des premiers mois de l'an 2000. Elles comprennent en particulier : une réunion sur la Stratégie globale pour l'Asie du Sud-Est et l'Asie orientale (tenue du 21 au 26 février 2000 à Tokyo et sur le site du patrimoine mondial de l'île de Yakushima à l'invitation de l'Agence japonaise de l'environnement), lors de laquelle ont été sélectionnés, dans les pays d'Asie du Sud-Est et d'Asie orientale, de nouveaux sites susceptibles de faire l'objet de propositions d'inscription, parmi lesquels des sites en grappe et des sites transfrontières ; le lancement, avec l'appui de la United Nations Foundation, d'un projet intitulé "Sites du patrimoine mondial pour la biodiversité - réparations des lacunes graves et promotion des approches multisites en matière de propositions d'inscription", le but étant entre autres de lancer une étude mondiale des zones côtières et marines ainsi que des petites îles protégées, afin d'accroître la représentation des sites du patrimoine mondial dans ces écosystèmes ; et des projets pilotes ayant pour but la préparation d'au moins une proposition de site en grappe et une proposition de site transfrontière dans les forêts tropicales des pays de l'ASEAN ; et une réunion internationale sur le thème "Extraction minière et biodiversité" (Londres, Royaume-Uni, 13-15 mars 2000), à la suite de laquelle cinq études de cas sur les activités extractives entreprises dans des sites du patrimoine mondial ont été mises en chantier pour présentation à la prochaine réunion sur l'exploitation minière et le patrimoine mondial (UICN, septembre 2000).

10. Autres activités : un atelier technique régional sur l'évaluation du patrimoine naturel des zones côtières et marines d'Afrique (20-23 mars 2000, Maputo, Mozambique) organisé au

titre de la Convention du patrimoine mondial dans le cadre du suivi du Congrès panafricain sur la gestion intégrée durable des zones côtières (Mozambique 1998), au cours duquel un certain nombre de sites ont été sélectionnés qui seront soumis au Comité du patrimoine mondial pour inscription éventuelle sur la liste indicative ; une réunion régionale d'experts sur le patrimoine naturel des Caraïbes (Paramaribo, Suriname, 18-20 février 2000), visant à améliorer la représentativité du patrimoine naturel dans la région ; une réunion sur le thème "Paysages culturels : théorie et pratique" (Catane, Italie, 8-11 mars 2000) qui a adopté des recommandations concernant la protection des paysages culturels dans le bassin méditerranéen ; et une réunion internationale d'experts sur la révision des orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial (Canterbury, Angleterre, 10-14 avril 2000).

COMMUNICATION ET INFORMATION

11. Dans le cadre de la célébration de la **Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai)**, 7.000 dossiers de presse contenant le message conjoint du Secrétaire général des Nations Unies, du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et du Directeur général de l'UNESCO, ont été diffusés, en cinq langues, à la presse, aux commissions nationales et aux organisations professionnelles. La Journée du 3 mai 2000 a été marquée par une importante cérémonie organisée, à Genève, par l'UNESCO, en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères et la Commission nationale suisse pour l'UNESCO. Les 4 et 5 mai, l'UNESCO et le Département fédéral des affaires étrangères, ont tenu une table ronde, en collaboration avec des associations professionnelles des médias. Le thème en était : "Les médias en zones de conflit et d'après conflit : Comment combattre la propagande de guerre et de haine sans restreindre la liberté de la presse et l'indépendance éditoriale des médias locaux - Rôle et devoirs des organisations intergouvernementales". Ce fut la première rencontre de haut niveau entre des ONG travaillant dans le domaine des médias et les organisations intergouvernementales qui s'intéressent aux médias dans les situations de conflit.

12. Sur recommandation du Jury international réuni à Paris, le 17 mars, le **Prix de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano 2000** a été attribué au journaliste syrien, Nizzar Nayyuf, actuellement en détention. En son absence, le prix a été remis par le Directeur général à M. Timothy Balding, directeur de l'Association mondiale des journaux, le 3 mai à Genève. La Journée mondiale de la liberté de la presse a par ailleurs donné lieu, partout dans le monde, à diverses manifestations - émissions de radio et de télévision, réunions, tables rondes, séminaires, etc., organisées par les organisations professionnelles des médias, ou par les commissions nationales en coopération avec les unités hors Siège. L'importance de la Déclaration de Sanaa a été réaffirmée lors d'une conférence organisée à Amman du 3 au 5 février 2000, par l'International Press Institute avec le soutien de l'UNESCO. Celle-ci a réuni quelque 100 journalistes arabes qui ont lancé un appel aux Etats de la région afin qu'ils mettent en oeuvre les principes contenus dans cette Déclaration.

13. A l'occasion de la célébration de la **Journée internationale de la femme**, le 8 mars, le Directeur général de l'UNESCO a lancé un appel aux médias du monde entier, les invitant à confier la responsabilité éditoriale de l'information à des femmes journalistes. Ce faisant, l'UNESCO se conformait aux engagements pris au Symposium de Toronto sur les femmes : Accès à l'expression et à la décision (1995) et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing (1995), à savoir promouvoir la couverture des questions intéressant les femmes dans les médias et la défense de l'égalité des chances dans le domaine professionnel pour les femmes. L'initiative "Les femmes font l'info" a reçu le soutien du Secrétaire général

des Nations Unies qui, dans son message, a appelé les femmes à aborder en aussi grand nombre et avec la même fermeté toutes les questions. En tout, plus d'un millier d'organismes de la presse écrite, audiovisuelle et de l'Internet de 56 pays et des milliers de femmes journalistes (6 à 8.000) ont participé à cet événement, en tant que moyen symbolique d'affirmer que **l'égalité d'accès et la pleine participation des femmes à la décision et à la gestion dans les médias** sont indispensables à l'activité des médias, à la démocratisation et au renforcement de la liberté d'expression.

14. L'UNESCO s'associe aux termes du *Manifeste pour une télévision éducative et culturelle*, élaboré par l'Association internationale des télévisions d'éducation et de découverte (AITED), et dont la présentation a été effectuée au Siège de l'Organisation, à Paris. Le Président de la République française, M. Jacques Chirac, le Dalai-Lama, M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, MM. Mstislav Rostropovich, Elie Wiesel, Peter Brook, Claude Chabrol, Mikis Theodorakis figurent parmi les premiers signataires. Le Manifeste vise à favoriser le rôle de la télévision dans l'éducation pour la paix et la cohésion sociale et dans la promotion de la diversité culturelle, de l'éducation pour tous et de la diffusion de la connaissance scientifique.

15. L'UNESCO a participé activement à la **Deuxième Conférence mondiale sur le savoir** organisée autour du thème "mise en place de sociétés du savoir - accès, autonomisation et gouvernance", qui s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) en mars 2000. Les quelque 700 personnes représentant des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organismes nationaux de développement et des sociétés privées qui ont participé à la Conférence ont adopté un Plan d'action. Plusieurs points de ce Plan intéressent l'UNESCO, à savoir, l'utilisation des radios communautaires, la liberté d'expression, l'éducation, les médias et l'accès aux contenus. L'UNESCO a un rôle essentiel à jouer dans ces domaines et continuera à susciter des partenariats avec le PNUD, l'UIT, la Banque mondiale, les organismes internationaux de développement, le secteur privé et d'autres parties intéressées pour réaliser des projets conjoints. De même, lors du séminaire de la Banque interaméricaine de développement (BID) sur le thème "Amérique XXI : les techniques de l'information pour un développement efficace, équitable et durable" qui s'est tenu à la Nouvelle-Orléans en mars 2000, l'UNESCO a participé à la séance plénière thématique consacrée à "la création de capital humain : apprendre dans une économie du savoir". Cette réunion a permis à l'UNESCO de donner plus de visibilité à sa position et à ses activités dans ce domaine, en même temps qu'elle a renforcé la coopération pour le développement entre l'UNESCO et la BID.

16. Le débat de haut niveau du Conseil économique et social (5-7 juillet 2000) sera axé sur le développement et la coopération internationale au XXI^e siècle, notamment sur le rôle des technologies de l'information dans le contexte d'une économie mondiale fondée sur le savoir. Il sera précédé de tables rondes, de réunions régionales et d'une exposition. Compte tenu de ses compétences, l'UNESCO a été priée d'organiser la table ronde sur le thème "**l'accès universel à l'information et à l'informatique au service du développement humain**" - l'un des domaines clés - à New York, le 10 mai. Les problèmes abordés seront notamment "le droit d'accès à l'information" et les stratégies nationales et internationales ainsi que les politiques de développement des ressources informationnelles en tant que bien public universel. Pour l'UNESCO, ces stratégies et politiques doivent être spécialement conçues pour promouvoir un domaine public électronique très dynamique, assurer un usage loyal de l'information électronique, permettre l'autonomisation et la participation des communautés et institutions du service public dans la société de l'information et faciliter la production et la

diffusion de contenus importants pour le développement humain tout en protégeant la liberté d'expression et la dignité humaine.

17. **Pour encourager les productions et coproductions audiovisuelles** dans les pays en développement, l'UNESCO et la Conférence internationale des télévisions de service public (INPUT) ont organisé conjointement à Panama en janvier 2000 le premier atelier latino-américain UNESCO/INPUT pour les réalisateurs de télévision. Une soixantaine de professionnels de la télévision du Brésil, du Chili, de Colombie, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique, de Panama, de l'Uruguay et du Venezuela y ont participé. Ils ont estimé que ce type de réunion, conçu pour examiner le contenu des programmes de télévision et y réfléchir, était très utile et ils ont demandé qu'il en soit organisé une chaque année. Pour encourager encore le passage d'une radiotélévision d'Etat à **une radiotélévision de service public**, l'UNESCO a aidé Radio France internationale (RFI) à organiser une Conférence d'organismes de radiodiffusion d'Amérique latine au Siège de l'UNESCO en mars 2000. Cette Conférence a rassemblé 100 participants de 19 pays d'Amérique latine, qui ont adopté la Déclaration de Paris, où ils ont insisté sur la nécessité de mettre en réseaux les stations de radiodiffusion de service public de la région.

INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO

18. L'une des tâches essentielles de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) au cours de cette période a été d'établir le **Bilan à l'an 2000 de l'Education pour tous**, qui donne un aperçu général des principaux indicateurs de l'EPT, avec, à l'appui, des tableaux et courbes statistiques sur l'éducation dans les 11 régions EPT. Il offre un panorama d'une décennie d'éducation dans six domaines clés : la demande d'éducation, les programmes sur la petite enfance, l'enseignement primaire, les finances de l'éducation, les enseignants et l'alphabétisation. Il témoigne également de l'importance de données de qualité, pertinentes et fournies en temps voulu si l'on veut faire aujourd'hui le bilan d'éducation et en tant que points d'appui pour prendre des décisions politiques judicieuses à l'avenir. Cette publication constitue le principal apport de l'ISU au Bilan à l'an 2000, l'évaluation la plus approfondie de l'éducation de base qui ait jamais été entreprise à l'échelle mondiale. Elle repose sur des données tirées de 167 rapports de pays. Le document a été distribué en anglais et en français au Forum mondial sur l'éducation pour tous de Dakar.

19. De plus, une nouvelle mise à jour des estimations et projections en matière d'alphabétisation a été menée à bien en février 2000, et les résultats en ont été communiqués pour information aux Etats membres intéressés. Ils ont servi à évaluer les progrès accomplis en vue des objectifs de l'Education pour tous et des autres grandes conférences mondiales des années 90. Ils ont également été mis à la disposition du PNUD, de la Banque mondiale, de l'OMS et d'autres organisations internationales, pour publication dans leurs rapports mondiaux. L'ISU a contribué à la préparation du plan d'action de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, en particulier dans le domaine du suivi et de l'évaluation.

ANTICIPATION ET ETUDES PROSPECTIVES

20. La douzième séance du cycle des "*Entretiens du XXIe siècle*" qui s'est tenue au Siège le 18 avril 2000, portait sur le thème : "Les maladies de l'âme au XXIe siècle : prospective et prévention". Inaugurée par le Directeur général, qui a, à cette occasion, rappelé que "la vocation de l'UNESCO est d'être une institution prospective", cette séance a permis à trois personnalités - Julia Kristeva, psychanalyste et écrivain, Denise Bombardier, journaliste et

essayiste, et Adalberto Barreto, psychiatre et ethnologue brésilien - de débattre des maladies de l'âme, de leur évolution à l'aube du XXI^e siècle et de la prévention dans ce domaine. Cette séance a été suivie par un public de plus de 800 personnes et largement couverte par les médias. La treizième séance des *Entretiens du XXI^e siècle* tenue le 5 mai 2000, au Siège, autour du thème : "Quel est le futur de l'Univers ?", a réuni trois astrophysiciens de renom, Trinh Xuan-Thuan, André Brahic et Nicolas Prantzos.

21. Une première anthologie des *Entretiens du XXI^e siècle* et des *Dialogues du XXI^e siècle* sera publiée en français, en coédition avec les éditions du Seuil, le 19 mai 2000. Préfacé par le Directeur général, cet ouvrage, qui s'intitule *Les clés du XXI^e siècle*, rassemble les contributions de plus de 80 experts et personnalités de premier plan et aborde une trentaine de questions cruciales pour l'avenir de chacun d'entre nous.